

Grand dialogue citoyen
« Urgence climatique : tous acteurs »

Juin 2024

Bilan final



Le Grand dialogue citoyen sur l'urgence climatique, officiellement lancé en avril 2023, a été clôturé en mai 2024. Le présent rapport propose un bilan de l'ensemble de la démarche en rassemblant différents documents : le bilan intermédiaire publié en novembre 2023 pour présenter l'étape 1 du Grand dialogue avec l'effervescence, l'avis citoyen publié en février 2024 pour présenter l'étape 2 avec la convention citoyenne, le bilan de l'atterrissage étape 3 du Grand dialogue publié en juin 2024.

Edito du maire, Pierre Hurmic

Nous sommes au tout début d'une démarche singulière qui va s'inscrire sur un temps long. Singulière par la méthode et son sujet, elle porte à ce titre une forte ambition : tester une nouvelle façon de mettre en coopération la communauté bordelaise pour la faire monter en engagement et le faire de surcroît sur un sujet, l'urgence climatique, qui, malgré son évidence, porte suffisamment de complexité et nécessite pédagogie, appropriation et création. Reste qu'au regard des enjeux climatiques et du désenchantement démocratique, ce choix n'est pas une option parmi d'autres mais relève bien davantage d'une véritable urgence. Le Grand dialogue n'est pas et ne doit pas être une opération de communicants. Il doit permettre, par des échanges effervescents, de faire émerger des solutions pragmatiques, innovantes. Grâce au Grand dialogue, nous espérons changer les prismes et ouvrir les champs des possibles, réduire les freins au changement car l'urgence est aussi là. Nous devons être transgressifs, sortir des logiques habituelles tout en étant ancrés dans le concret pour être pleinement opérationnels.

Extrait de la Gazette n°1 du Grand dialogue publiée en mai 2023

Grand dialogue citoyen « Urgence climatique : tous acteurs »

Novembre 2023

Bilan de la phase d'effervescence



Note pour le lecteur

Le Grand dialogue citoyen sur l’urgence climatique a été officiellement lancé en avril 2023. Six mois plus tard, plus de 2000 personnes rencontrées, des dizaines de productions écrites ou audiovisuelles, ce bilan intermédiaire rend compte du point de départ, du décollage du Grand dialogue, de la diversité des espaces de contribution, des contributeurs, des contributions et des sujets émergents de l’effervescence, et enfin s’arrête sur la feuille de route de la Convention citoyenne.

Ce document a vocation à recenser l’ensemble des contributions versées lors de la première étape du Grand dialogue, à en faire une lecture au regard des questions posées à l’origine du Grand dialogue et à en proposer une analyse pour nourrir les travaux de la Convention citoyenne. Les moyens techniques et humains déployés sont ceux d’un processus démocratique et non d’une étude sociologique.

Les acteurs du Grand dialogue sur l’urgence climatique

Maîtrise d’ouvrage, à l’initiative et au pilotage du Grand dialogue : Ville de Bordeaux.

Assistant à maîtrise d’ouvrage, à l’animation du Grand dialogue : Médiation & Environnement accompagné de D’Asques et D’Ailleurs, Décalez! et Vox Operatio.

Garants du Grand dialogue, aux conseils méthodologiques : Commission nationale du débat public.

Décollage du Grand dialogue citoyen « Urgence climatique : tous acteurs »	3
Le dispositif démocratique	3
Les questions posées.....	4
Les ingrédients pour être à la hauteur	5
Etape 1 – Effervescence	6
Les espaces de contributions, les contributeurs, les contributions	6
Les sujets émergents.....	9
Etape 2 – Convention citoyenne	14
Les sujets pour la Convention	14
Les productions de la Convention	15
Le mandat de la Convention.....	16
Et après ?	17
Annexes	18

Décollage du Grand dialogue citoyen « Urgence climatique : tous acteurs »

Avril 2023

Le Grand dialogue citoyen est un engagement du Contrat démocratique de la Ville de Bordeaux, tous les deux ans « sur un sujet de société à enjeu avec une dimension prospective pour préparer l'avenir, la Mairie propose aux acteurs du contrat de s'informer, se questionner, réfléchir, pour faire émerger des solutions, des idées, mais aussi des orientations et des stratégies. Cela sera possible en multipliant les formats de mobilisation, de débat, de dialogue et de contribution. En utilisant une grande diversité d'outils de dialogue citoyen (assemblée citoyenne, atelier, conférence, visite, etc.) afin de permettre la participation de toutes et tous, ce grand dialogue citoyen formulera des propositions pour relever collectivement les défis de la transition écologique, solidaire, démocratique à Bordeaux. »

« La Ville de Bordeaux face à l'état d'urgence climatique » a été identifié comme le sujet stratégique sur lequel des solutions sont à chercher et à trouver collectivement avec les habitants pour ce premier Grand dialogue.

Le Grand dialogue citoyen sur l'urgence climatique est une démarche singulière qui s'inscrit sur un temps long. Singulière par la méthode et son sujet, elle porte à ce titre une forte ambition : tester une nouvelle façon de mettre en coopération la communauté bordelaise pour la faire monter en engagement et le faire de surcroît sur un sujet, l'urgence climatique, qui, malgré son évidence, porte suffisamment de complexité et de rugosité pour être inflammable. Reste qu'au regard des enjeux climatiques et du désenchantement démocratique, ce choix n'est pas une option parmi d'autres mais relève bien davantage d'une véritable urgence. Le Grand dialogue n'est pas et ne doit pas être une opération de communicants. Il doit permettre, par des échanges effervescents, de faire émerger des solutions pragmatiques, innovantes. Grâce au grand dialogue, nous espérons changer les prismes et ouvrir les champs des possibles, réduire les freins au changement car l'urgence est aussi là. Nous devons être transgressifs, sortir des logiques habituelles tout en étant ancrés dans le concret pour être pleinement opérationnels.

Une des conditions de réussite de cette aventure est celle de sa capacité à embarquer largement le corps social, de dépasser les entre soi déjà en mouvement, de faire glisser les périphéries vers les centres actifs, de donner place à toutes et tous afin que l'élan que nous attendons soit suffisamment fort pour survivre au Grand dialogue.

Embarquer les gens suppose bien évidemment de l'outillage d'animation, des savoir-faire et savoir-être, de la conviction et du partage de connaissances mais, au-delà de ce canevas, il faut imaginer l'histoire qui met en appétit, qui permet à tout un chacun de faire de cette question sa propre question, de se reconnaître comme un ayant droit de ce qui est à écrire. La première étape a donc été de s'accorder sur le récit à partager, l'invitation faite, car de là va dépendre l'envie, l'engagement, la réappropriation, la signature humaine qui fera ou pas du Grand dialogue un marqueur de l'action bordelaise sur l'urgence climatique. Rêvons un peu, construisons un avant et un après. Ce récit se trouve en annexe 1 du présent document.

Le dispositif démocratique

Le Grand dialogue citoyen se décline en trois grands temps qui s'articulent et se nourrissent.

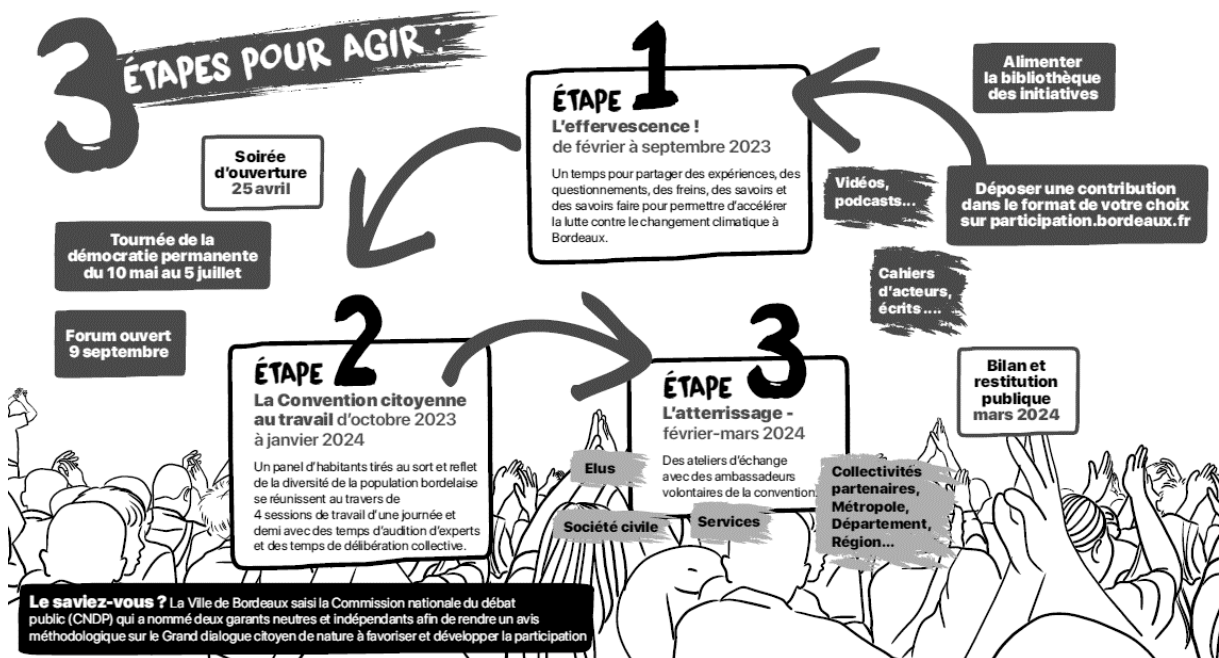
Un premier temps d'effervescence, celui du bouillonnement et de l'invitation à faire et à dire, celui de la découverte mutuelle de ce qui se fait déjà, de ce qui a un impact, des coopérations à renforcer ou à

inventer et des questions qui nous agitent, qui nous animent et qu'on souhaite adresser à la convention.

Ce bilan intermédiaire revient particulièrement sur cette première phase d'effervescence.

Un deuxième temps pour la convention citoyenne, avec une centaine de citoyens volontaires issus d'un tirage au sort, celui du ralentissement et de l'intelligence collective, pour poser quelques principes solides, délibérés, construits en connaissance de cause, pour tracer une route collective à partir des réalités climatiques du territoire, des actions engagées, des difficultés rencontrées, pour accélérer la transformation des modes de vie, pour amplifier les actions d'atténuation et d'adaptation au dérèglement climatique.

Enfin, **un dernier temps d'atterrissage** pour, à partir des recommandations de la convention et de l'effervescence, lever les ambiguïtés et produire des ajustements, pour parer au hors sol parce que tout cela ne prend sens que dans sa capacité à peser sur le réel, le faire et le mouvement, il faudra échanger avec celles et ceux qui auront la charge de mettre en œuvre : les élus et agents de la Ville de Bordeaux, la société civile et enfin les collectivités partenaires, Métropole, Département, Région...



Ces trois temps nous conduisent en fin d'exercice à l'instruction technique, à la décision politique et au bilan et à la restitution de l'ensemble du processus, non pas pour clore le débat mais bien davantage pour poursuivre la séquence initiée par le Grand dialogue.

Cette année de bouillonnement devra produire du changement au sein de la collectivité pour devenir une Ville aidante et facilitatrice, renouvelant ses modes de coopération avec les acteurs locaux.

Cette année de bouillonnement devra également produire du changement sur le territoire, pour construire cette fameuse ville en 3D, Durable, Désirable et Décarbonée.

Les questions posées

La question initiale posée dans le cadre du Grand dialogue citoyen, interroge la communauté bordelaise sur sa capacité à agir sur les transitions : « Face à l'état d'urgence climatique, comment ensemble pouvons-nous accélérer les actions pour l'atténuation ou l'adaptation au sein de la ville de Bordeaux ? »

A l'issue des premières rencontres avec les élus et les agents administratifs de la Ville, la question s'est affinée : « *Quels sont les freins à l'action actuellement, comment les lever, comment accélérer les actions, comment la collectivité peut accompagner les changements de comportement, individuels et collectifs, dans un dialogue avec les acteurs du territoire ?* »

Dans l'espace public, le sous-titre « urgence climatique, tous acteurs » se décline avec la question « *Et vous, c'est quoi votre urgence climatique ?* » à laquelle chacune et chacun peut répondre en fonction de ses réalités quotidiennes.

Enfin, dans la lettre adressée aux personnes tirées au sort pour la convention, la mission s'est ouverte sur les pistes suivantes : « *Le Grand dialogue doit permettre par des échanges nourris et vivants de faire émerger des solutions pragmatiques, innovantes pour le territoire. Nous espérons changer le regard des habitants, imaginer des alternatives concrètes par rapport aux usages de la vie quotidienne afin de réduire les freins au changement car l'urgence est aussi là. Nous devons être créatifs, transgressifs, sortir des logiques habituelles tout en étant ancrés dans le concret pour être pleinement efficaces.* »

Les ingrédients pour être à la hauteur

Les principes

- Humilité ...aller jusqu'où les gens/structures veulent aller
- Transparence ...être clair sur la portée de l'exercice
- Inclusion ...élargir le cercle pour permettre un déclic des consciences
- Coopération ...jouer sur la coopération avec celles et ceux qui font et qui vont faire
- Productivité ...partir de ce qui se fait déjà
- Convivialité ...dépasser l'éco-anxiété pour agir
- Action ...après les constats environnementaux déprimants, passer aux actions engageantes
- Gratification ...passer du bon temps, se nourrir, se sentir utile pour se mobiliser

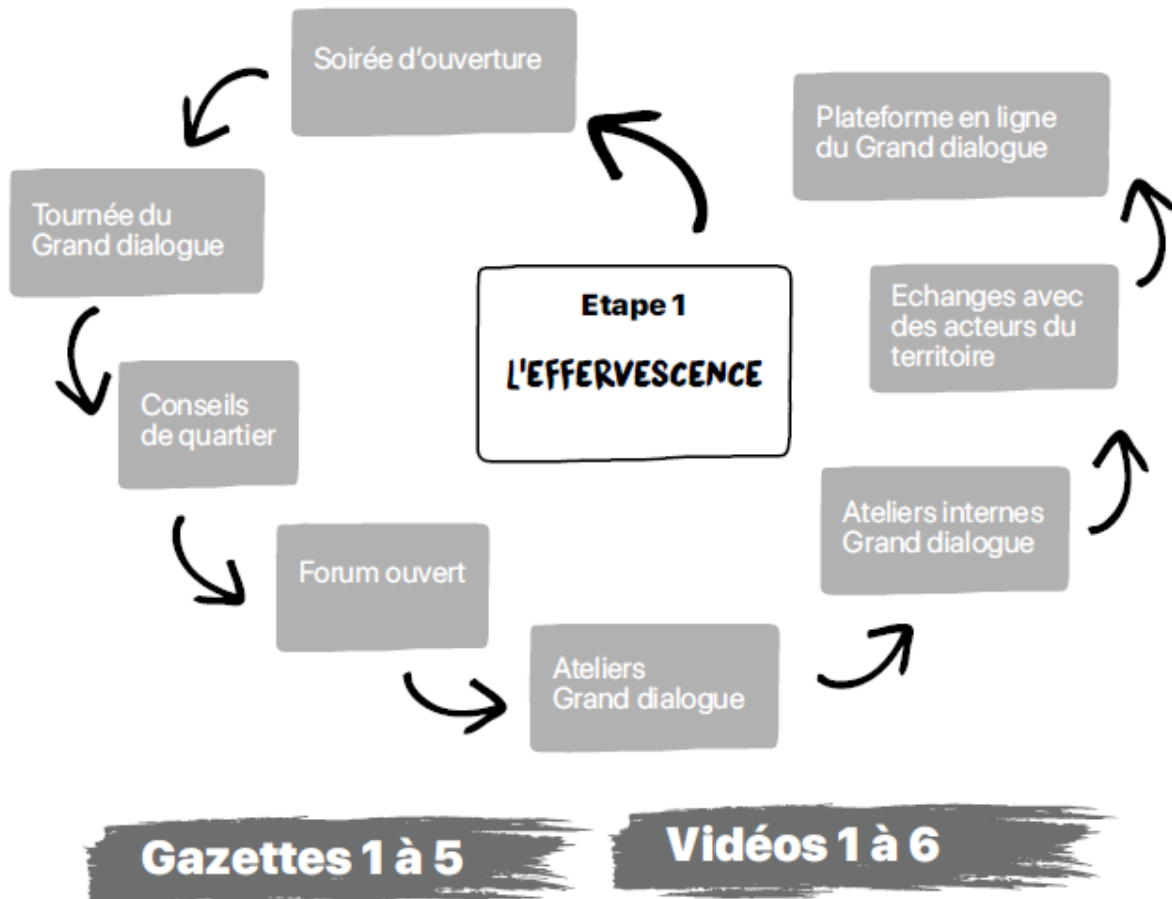
Les conditions de réussite

- ...le Grand dialogue des bordelaises et des bordelais, de l'administration, de l'équipe municipale
- ...du mouvement, du débordement, de l'ouverture du champ des possibles sur la base du déséquilibre, du lâcher-prise pour celles et ceux qui pilotent
- ...une diversité de participants : les historiques, les radicaux, les acquis, les non convaincus, les empêchés...
- ...quand ça s'arrête, ça continue
- ...de la transformation sociale
- ...un avant et un après au Grand dialogue pour les bordelaises et les bordelais, de l'administration, de l'équipe municipale

Etape 1 – Effervescence

Avril-Septembre 2023

Les espaces de contributions, les contributeurs, les contributions



Soirée d'ouverture

Période 25 avril 2023
 Nombre de rendez-vous 1 soirée
 Nombre de participants 250 participants
 Productions Gazette 1
 Vidéos 1 et 2

Tournée du Grand dialogue

Période De mai à juillet 2023
 Nombre de rendez-vous 7 rencontres
 Nombre de participants 1224 personnes mobilisées
 Productions 7 comptes-rendus
 Récit artistique audiovisuel « Le Blues de l'urgence »
 1 synthèse commune avec les conseils de quartier « Et vous, c'est quoi votre urgence climatique ? Contributions au Grand dialogue citoyen de 705 habitants de la ville de Bordeaux »
 Gazettes 2 à 4
 Vidéos 3 et 4

Conseils de quartier

Période	De mai à juillet 2023
Nombre de rendez-vous	8 réunions
Nombre de participants	878 participants
Productions	1 synthèse « Grand dialogue citoyen : contributions des conseils de quartier » 1 synthèse commune avec la tournée « Et vous, c'est quoi votre urgence climatique ? Contributions au Grand dialogue citoyen de 705 habitants de la ville de Bordeaux »

→ Une exposition avec une sélection de verbatims en réponse à la question « Et vous, c'est quoi votre urgence climatique ? » a été réalisée.

Forum ouvert

Période	9 septembre 2023
Nombre de rendez-vous	1 forum
Nombre de participants	90
Productions	Gazette 5 Vidéo 5 et 6

Ateliers Grand dialogue

Période	De février à octobre 2023
Nombre de rendez-vous	5 ateliers au PREX-Printemps des expressions, au Climat Libé Tour, conférence Electrochoc, au Centre Communal d'Action Social de la Ville de Bordeaux, à l'Ecole nationale d'architecture et de paysage de Bordeaux
Nombre de participants	86 adolescents et 11 structures partenaires au PREX, 30 au Climat Libé Tour, 20 à la conférence électrochoc, 10 au CCAS, 21 à l'ENSAP
Productions	1 synthèse des ateliers Grand dialogue citoyen du Printemps des Expressions 2023 1 masterclass PREX : « La fabrique de l'information à l'ère du dérèglement climatique. Désinformation, infobésité et urgence climatique. » 1 synthèse de la conférence Electrochoc 1 synthèse du Parlement Génération Transition du Climat Libé Tour 1 synthèse de l'atelier-discussion à la halte de jour de Stalingrad, Centre Communale d'Action Sociale Ville de Bordeaux 1 synthèse de l'atelier à l'Ecole nationale d'architecture et de paysage de Bordeaux

Ateliers internes Grand dialogue

Période	Juin et août 2023
Nombre de rendez-vous	3 ateliers avec les responsables de services internes et mutualisés de la Ville de Bordeaux et avec les élus de la majorité
Nombre de participants	39 agents et élus
Productions	<i>Ces ateliers n'ont pas fait l'objet de synthèses publiées, les contributions ont été intégrées dans ce document, notamment pour la partie « les productions de la convention ».</i>

Echanges avec des acteurs du territoire

Période	D'avril à juillet 2023
Nombre de participants	12 associations et acteurs du territoire
Productions	Portraits d'initiatives locales, réalisés par des étudiants de Sciences Po Bordeaux et l'ENSAP Bx 4 entretiens bilatéraux, réalisés par Médiation & Environnement

Contributeurs collectifs en ligne

Période	D'avril à octobre 2023
Nombre de collectifs	14 structures contributrices
Productions	37 contributions, dont 8 de la Ville de Bordeaux

Contributeurs individuels en ligne

Période	D'avril à octobre 2023
Nombre d'individus	21 individus contributeurs
Productions	36 contributions

- Une compilation des contributions en ligne avec les auteurs, les quartiers et les thématiques a été réalisée.
- Une liste des contributeurs a été construite tout au long de l'effervescence, ils seront tenus informés de l'avancée des travaux du Grand dialogue par la diffusion d'une lettre d'informations.
- Des dossiers par thématique ont été constitués.

Autres événements

L'équipe projet du Grand dialogue a participé à différents événements pour présenter le Grand dialogue pour questionner les participants sur leurs urgences climatiques, ou tout simplement pour écouter : à la conférence de Rob Hopkins du mouvement des villes en transition, au « Festival Imprimés », au festival « Me parle pas d'âge » et la cousinade du conseil départemental de la Gironde, au « Tremplin Futurs-Act » de l'université de Bordeaux, à l'initiative Métropole à vivre #4 pour la conférence « Quels nouveaux modèles de société s'inventent au cœur des métropoles ? » de Michel Agier, ou encore au 15 ans de Citiz pour la table-ronde « Entre technologie et transition écologique, quelle place pour les mobilités ? » avec Philippe Bihouix...

Les sujets émergents

A partir des différents espaces de contribution, de la diversité des contributeurs et des contributions, nous faisons état dans cette partie des sujets émergents de l’effervescence.

Focus n°1 - « Et vous, c'est quoi votre urgence climatique ? »

Cette question a été posée sur l’espace public pendant la tournée du Grand dialogue citoyen et lors des conseils de quartier. L’image ci-dessous fait apparaître les différentes thématiques émergentes, les thématiques les plus récurrentes apparaissent en plus grande.



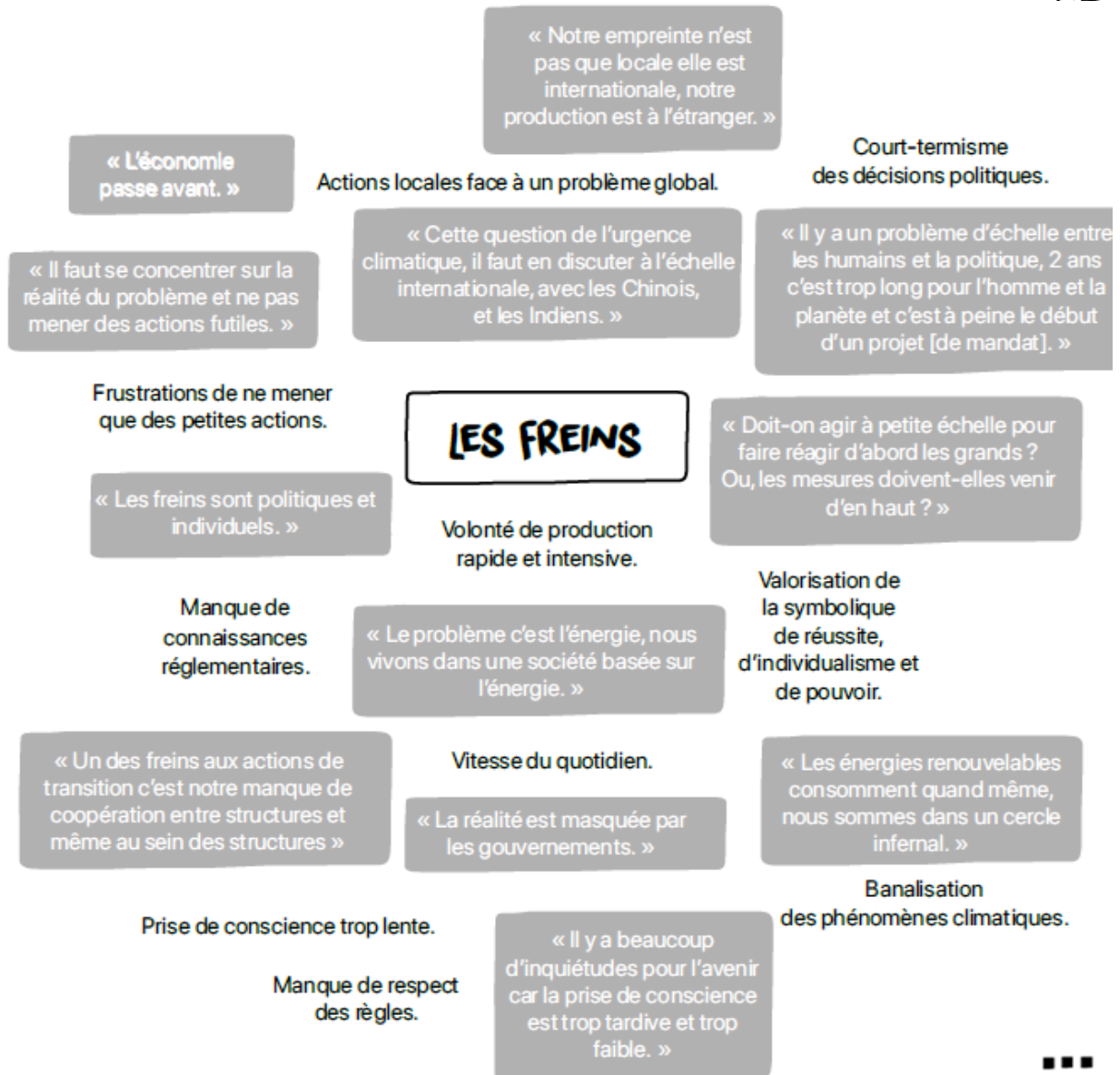
Cette étape d’expression large nous donne à voir un panorama assez exhaustif des enjeux liés à la question de l’urgence climatique vue par la société civile. Rien d’original peut-être mais tout y apparaît avec plus ou moins d’intensité, et c’est probablement là que se situe la valeur ajoutée majeure de cet exercice.

Ces expressions brutes sont celles de réflexions individuelles et d’expériences vécues. A une question initiale sur le climat, **les réponses balayent d’emblée des problématiques environnementales beaucoup plus larges**. Elles abordent les réalités du quotidien et des quartiers, celles du cadre de vie, qu’il relève de l’espace public ou de l’espace privé, celles de l’immédiateté de « la fin du mois » à une projection plus lointaine dans l’espace et dans le temps.

En bref, l’approche multi-thématiques et transversale des questions climatiques reflète **une compréhension de la complexité du sujet**.

Focus n°2 - Les freins à l’action

Une fois les urgences identifiées et partagées, nous nous sommes questionnés sur **les freins qui empêchent aujourd’hui l’amplification des actions de lutte contre le changement climatique**. En voici un extrait, issu de la gazette n°4 « Retour sur l’effervescence ». La cartographie complète des freins est disponible en annexe 3.



Face à la complexité du sujet et la difficulté sans doute d'imaginer la complexité des solutions, **la tendance est le repli spontané vers des solutions simples** « y'a qu'à » « faut qu'on » et surtout « qu'ils bougent d'abord ! ».

Ainsi, **la réponse spontanée attendue sur un sujet complexe en appelle souvent au bon sens populaire** parfois teinté d'interrogations ou d'assurance bravache. Il s'y glisse parfois une petite dose de remise en cause des compétences de ceux qui sont censé faire. « M'enfin, si on faisait comme ci ou bien comme ça, on n'en serait pas là... » C'est en général le type de contribution préféré de certains réfractaires de la participation citoyenne qui en première lecture ont ainsi la confirmation toute aussi simpliste que, décidément, il y des sujets trop complexes ou trop sérieux pour les partager avec tout le monde.

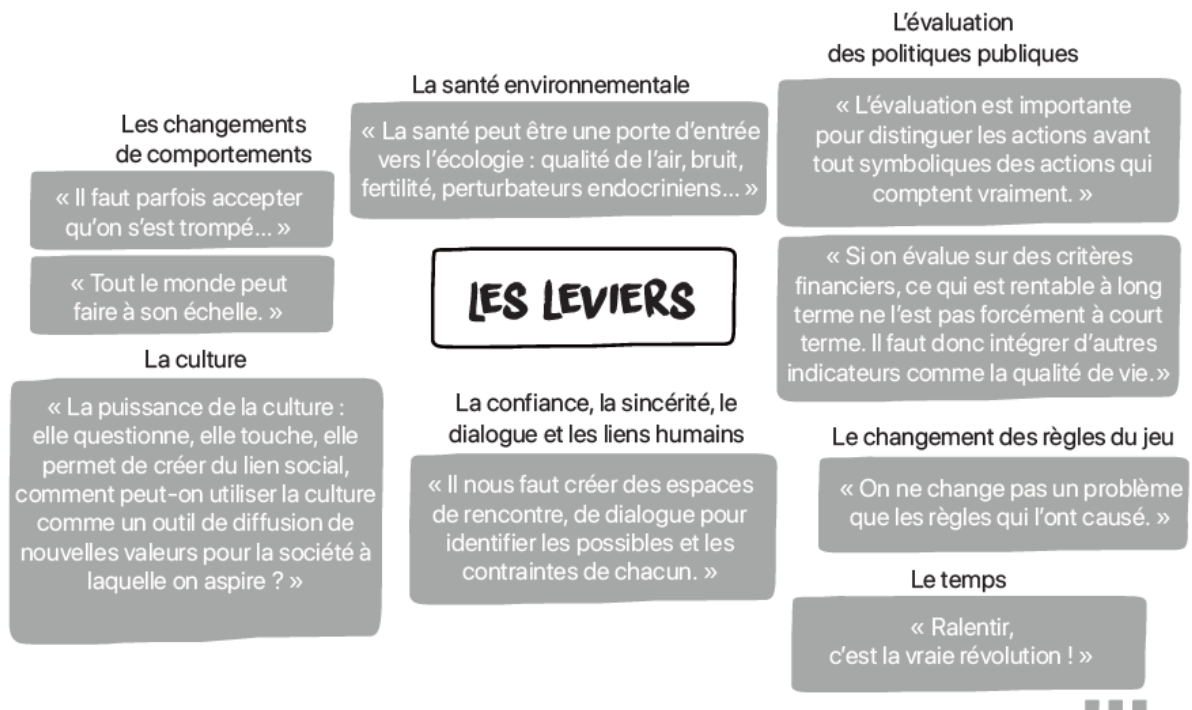
Pourtant, ce premier tamisage nous dit des choses importantes. La première, évoquée dans le focus précédent, sur cette question climatique suffisamment puissante aujourd'hui pour ne plus laisser de place à l'indifférence : **chacun semble avoir une opinion sur les impasses et les portes de sortie possible**. La seconde renseigne sur la posture du contributeur. Fréquemment, **la solution prônée lui**

est extérieure, adressée à un tiers, chargé à la fois de sa mise en œuvre et le plus souvent d'en supporter la contrainte.

Tout bien réfléchi, il y a peu de différence entre un « béotien climatique » qui prône une solution déconnectée des mécaniques du climat, de l'économie ou des capacités techniques et d'un « sachant » qui prône des solutions certes justes du point de vue de l'action climatique mais sans lien avec les conditions sociales nécessaires à leur mise en œuvre. Les deux jouent dans un monde d'affirmations en s'affranchissant tant les uns que les autres du principe de réalité... **Et la question du « comment » à l'origine du Grand dialogue, du « comment on agit ensemble » trouve là toute sa pertinence.**

Focus n°3 - Les leviers d'action

Une fois les urgences et les freins identifiés, nous nous sommes questionnés sur **les leviers nécessaires à l'amplification des actions de lutte contre le changement climatique**. En voici un extrait de ces leviers d'action entendus au forum ouvert et ailleurs pendant l'effervescence, issu de la gazette n°5 « Du forum ouvert à la Convention citoyenne ! ». La cartographie complète des leviers est disponible en annexe 3.



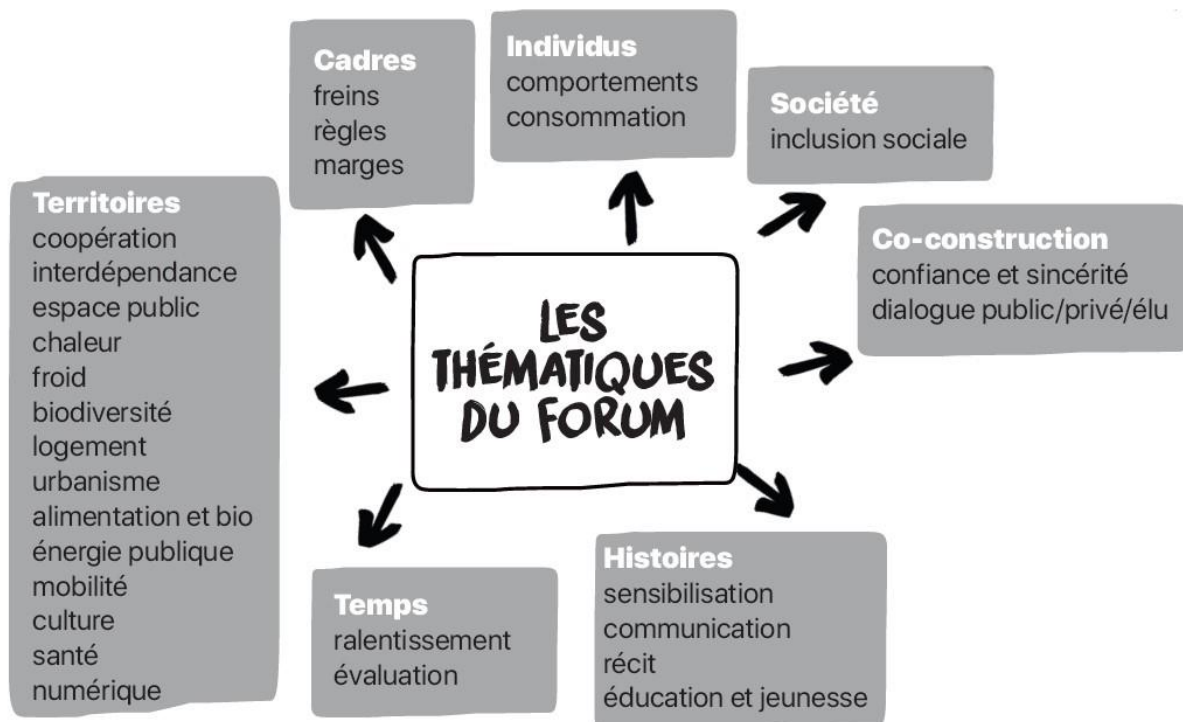
Sur les leviers d'action, premièrement, **nous notons l'envie d'agir et de prendre sa part pour conjurer le monde qui vient.**

Deuxièmement, nous retenons un certain nombre de recommandations relatives à des changements de comportements comme autant de pistes de solutions, de préalables ou encore de conditions, pour la prise en compte de l'urgence climatique. Il y a ce qui ressort pour chacun de son propre périmètre d'expérience, « je me suis mis au vélo », « j'arrête la viande », « terminé l'avion et les grosses voitures »... mais aussi ce qui peut relever de son organisation, entreprise, association, acteur public ou privé... Ces recommandations témoignent d'une **première mise en mouvement vers le changement, pour soi, pour son périmètre proche, familial ou professionnel. Ces mêmes recommandations s'adressent plus largement « au grand monde », « aux autres »** englobant les organisations publiques et privées, parfois perçus comme a priori réticents ou réfractaires au changement.

Enfin, troisièmement, **les leviers d'action**, en débordant du quotidien et du périmètre individuel, **viennent questionner nos sociétés, certaines de ses valeurs, certaines de ses fondements**. Ce sont alors le temps et le ralentissement qui sont évoqués, le travail et l'économie, ou encore la confiance et la coopération. Les premières pistes de réponses à la question du « comment on agit ensemble » à l'origine du Grand dialogue se dessinent.

Focus n°4 - Le forum ouvert

C'est un très chaud samedi de septembre qui a réuni les participants du forum ouvert, dernière étape de l'effervescence. Le Marché des Douves s'est parfaitement prêté au jeu en rassemblant 90 participants dans la salle des étoiles et les coursives. Structurée avec des temps de discussion en plénière et des temps d'ateliers en sous-groupe, la journée a permis d'aller plus en profondeur dans les réflexions et les échanges. S'écouter, identifier les sujets à travailler, chercher des solutions, a peu à peu cimenté le groupe. Ainsi comprendre avec justesse les problématiques a constitué un véritable catalyseur du collectif. La diversité des personnes présentes a permis de croiser les points de vue, parfois caricaturaux, parfois utopiques et de faire émerger de nouvelles propositions. Ces échanges ont notamment conforté l'importance des thèmes suivants : la mobilité, les îlots de chaleur, les questions sociales, l'accès pour tous à un logement confortable et aux ressources essentielles. Confiance et dialogue ont été au cœur des conversations.



En fin de journée, le constat est sans appel, dans l'assemblée des présents les effets locaux et globaux du changement climatique sont partagés, les idées sont nombreuses, l'envie d'agir sur les causes et conséquences du réchauffement est là.

Au regard des thématiques ayant émergé au fil des heures, de la question du « comment » à l'origine du Grand dialogue et des contributions de l'effervescence, l'équipe d'animation a mis au débat trois questionnements pour la dernière plénière du forum.

Le premier concernait l'adaptation, moins l'adaptation au dérèglement climatique que l'adaptation à la vitesse à laquelle les dérèglements arrivent et se vivent dès à présent. Comment on agit dès maintenant en connaissance de cause face à cette urgence ?

Le deuxième concernait le champ social, au-delà d'une affaire de thermomètre, le dérèglement climatique va peut-être mettre à mal quelques valeurs, quelques principes, comme la solidarité. Comment résiste-t-on en tant que communauté à ce qui nous attend ?

Le troisième et dernier traitait des coopérations, et notamment territoriales, puisque dans 10 ans nous aurons le climat de Cordoue, il serait intéressant de savoir quelle vie on a à Cordoue aujourd'hui. Comment apprend-on de ce qui se passe à côté et comment construit-on une certaine autonomie territoriale ?

Les participants ont alors poursuivi avec une discussion sur **les pistes du changement**. Un supplément de radicalité dans les propositions, du changement dans les règles et réglementations, **un appel à la simplicité sans simplification pour trouver des solutions à l'échelle des individus**, un besoin de plus de connaissances, de coopérations, de transversalité pour permettre le passage à l'action, d'une sensibilisation qui passe par des changements concrets et **dote les habitants d'une réelle capacité d'agir face à des bouleversements encore méconnus par certains...**

Cette journée fut une belle rampe de lancement vers la convention citoyenne.

Focus n°5 - Des travaux pratiques à différentes échelles

A la croisée des thématiques, des freins et des leviers, apparaissent, notamment du côté de la collectivité, **des pistes d'actions sur lesquelles les élus et les services travaillent, identifient des blocages, et souhaiteraient le regard de citoyens**. Ce sont typiquement des actions concrètes et visibles, telles que certains attendent à l'issue du Grand dialogue (cf. partie sur les productions de la convention), à des échelles de résolution parfois au-delà de la commune, elles méritent d'être listées ici sous la référence « travaux pratiques » :

- * La tarification environnementale du stationnement – Ville
- * La végétalisation des repas – Ville
- * L'application du Plan climat métropolitain à l'échelle communale – Ville
- * L'agilité des collectivités pour répondre à l'urgence climatique : prise de décision, commande publique, ressources humaines, règles budgétaires... - Ville, Métropole et autres collectivités
- * La voie cyclable sur les quais – Métropole
- * L'évolution du cadre législatif notamment pour la transformation de la commande publique, ou encore pour faciliter la rénovation énergétique des bâtiments – Etat
- * Les moyens économiques et financiers pour les transitions – Etat

Etape 2 – Convention citoyenne

Octobre 2023

Nous sommes au milieu du gué après plus de 6 mois d'interpellation de la communauté bordelaise sur la question de l'urgence climatique. Des habitants dans la rue, d'autres dans leurs espaces habituels d'expression, des associations, des techniciens et agents des administrations, des élus, toutes et tous ont produit une matière riche, un inventaire des questionnements, enjeux, freins, leviers, solutions et conditions de mise en œuvre.

Premier enseignement, l'effervescence nous a renseignés sur l'importance du sujet climatique pour les Bordelais et Bordelaises. Bien sûr subsistent des questionnements, voire quelques poches de déni, concernant la pertinence des solutions proposées ou les origines de la crise climatique, mais le phénomène de dérèglement en lui-même est en train de s'inscrire profondément dans le corps social. **L'idée que tout le monde est concerné dans son quotidien et dans un délai court, pousse à agir ou, pour le moins, à y réfléchir, sérieusement.**

Deuxième enseignement, les actions municipales engagées en matière d'environnement sont parfois méconnues du grand public.

Enfin, **dernier enseignement général**, nous identifions une communauté locale de réflexion et d'action prête à contribuer à la suite de ce Grand dialogue.

Les conditions du changement ne sont plus très lointaines. Les empêchements, réels ou supposés, restent bien évidemment nombreux. **L'ampleur du mouvement à opérer pour ramener nos vies dans une sorte de compatibilité climatique commence à être bien perçu**, avec plus ou moins de clarté mais avec une bonne idée de l'effort à réaliser et des changements à opérer.

La phase d'effervescence a pris fin avec le forum ouvert du 9 septembre, qui a donc permis de renforcer certains arguments et d'identifier quelques débordements, présentés dans la partie suivante.

Les sujets pour la Convention

La phase d'effervescence a permis de recenser les sujets suivants pour alimenter la suite du Grand dialogue...

- * La question des moteurs du changement, avec une tension entre l'obligation, la coercition, la contrainte et le volontariat, l'invitation.
- * La communauté d'actions et des espaces de co-construction entre la collectivité et les différents acteurs concernés pour discuter et co-construire les politiques et actions de transitions à hauteur de l'enjeu.
- * Le sujet de l'engagement et de la parole tenue comme levier pour générer plus d'engagement et moins de déception sur les questions climatiques.
- * La problématique de la gouvernance des organisations où l'entrelas des compétences des institutions publiques est perçu comme un élément de complexité.
- * Les thématiques de la justice, l'équité, le partage des efforts, afin que chacun puisse agir à hauteur de ses capacités et de ses impacts.

- * La question du pouvoir d’agir dont le renforcement apparaît comme une condition de prise en compte de l’urgence climatique.
- * Le sentiment d’urgence et la dissonance certaine entre les faits actuels (incendies, canicules, appartements inhabitables, etc.) et les solutions proposées à horizon plus lointain.
- * Le récit engageant comme une nécessité pour renforcer la mobilisation, notamment des jeunes et des publics dits « éloignés » de la chose publique.

Les productions de la Convention

La phase d’effervescence nous a également permis de faire émerger des attentes en termes de production pour la Convention.

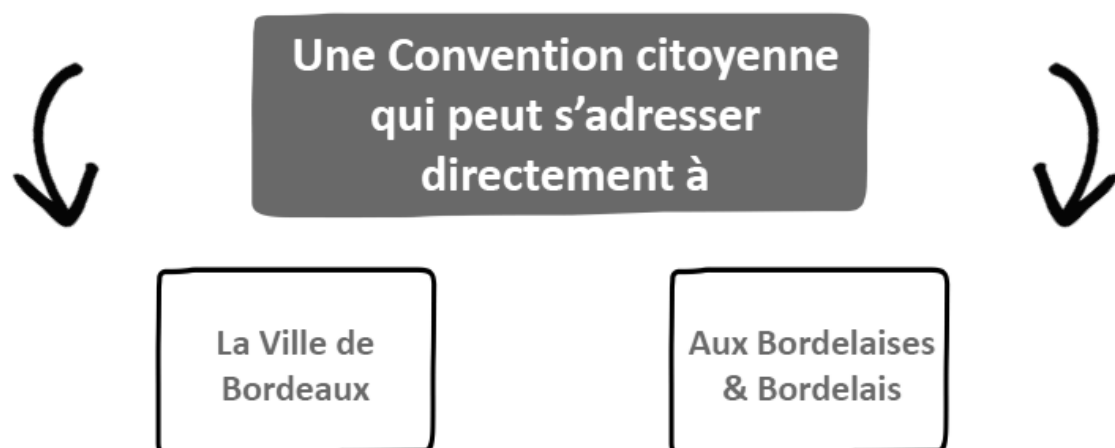
Un sujet a été largement et régulièrement débattu tout au long de l’effervescence, celui du périmètre d’investigation de la Convention, la question était de savoir si la Convention devait ou non se restreindre au périmètre de compétences de la Ville pour répondre au mandat qui lui sera confié ? Certains diront oui, pour ne pas générer de désillusion. D’autres diront non, puisque de fait, l’enjeu climatique concerne tout le monde et demande un travail conjoint entre les différents acteurs de la société, qu’ils soient publics ou privés.

La multiplicité des adresses, détaillée ci-dessous, répond à cette alerte. Nous commencerons par ce point qui fait consensus, pour finir par une présentation d’attentes sur les travaux de la convention parfois contradictoires.

Les adresses de la Convention

Adresses directes

Le Grand dialogue citoyen sur l’urgence climatique est une initiative municipale. Au cœur de ce dispositif démocratique, on trouve la Convention citoyenne sur laquelle repose la charge à la fois d’éclairer les décisions à prendre par les élus et attentes mais aussi de tracer les perspectives d’action pour les habitants en tant que communauté agissante. Les unes ne peuvent aller sans les autres car c’est du mouvement commun que va dépendre pour grande part la réussite de l’action climatique.



Adresses indirectes

Pour autant, les questions climatiques débordent largement des domaines de compétences de la Ville. Aussi, les travaux de la Convention pourront interpeller d'autres collectivités compétentes en matière de climat, ou d'autres élus du territoire à même de porter des transformations législatives.

Les productions de la Convention

Le Grand dialogue citoyen sur l'urgence climatique fait partie intégrante des politiques municipales environnementales et démocratiques engagées depuis 3 ans. Ainsi, la production citoyenne a pour vocation de s'inscrire en complémentarité des actions de l'équipe municipale et de l'administration, il ne s'agit pas de détricoter ce qui se fait déjà mais bien de l'améliorer et de l'amplifier.

Sur la forme

Les attentes convergent vers une mise en récit, illustrée et engageante, pour des changements joyeux et acceptables. Il s'agit donc d'un besoin de communication et de formation permanentes, élargies, positives qui donne à penser, qui donne à agir, qui se décline auprès de différents publics : enfants, personnes âgées, gros pollueurs, employeurs, agents, élus, médias, enfin qui pousse à un changement d'échelle, avec un relai national, européen et international.

Sur le fond

Les attentes des uns peuvent parfois être les craintes des autres... Sans essayer de rechercher le consensus, nous faisons ici état des attentes entendues dans les différents espaces de contribution.

- * **Les conclusions de la Convention ne doivent pas** aboutir à un nouveau plan climat à l'échelle de la ville ni à une liste de courses ou de solutions. Leur tonalité ne doit être ni de l'ordre de l'infantilisation, ni de l'ordre de la déresponsabilisation. Enfin, nous ne devons pas aboutir à de simples dogmes, ni à des discours tout faits ou encore à des incantations sans travailler les moyens d'action.
- * **Les conclusions de la Convention doivent**, au-delà de « simples » constats, identifier des cibles claires et atteignables avec des actions opérationnelles, possibles, immédiates, facilement réalisables, emblématiques, transversales, cohérentes, et priorisées. Ces préconisations de la Convention doivent être associées à des connaissances et des moyens pour que chacun puisse agir à son échelle avec une feuille de route claire. Enfin, elles doivent tenir compte du champ de contraintes des différents acteurs concernés.

Le mandat de la Convention

Pendant le temps de la convention citoyenne, le Grand dialogue citoyen quitte provisoirement la scène publique. Ateliers ouverts, parlements et autres réunions de quartier se mettent en pause pour qu'une communauté plus restreinte, une convention citoyenne de 100 Bordelaises et Bordelais, nourrie par les contributions de l'effervescence prennent le relais des réflexions. Cette deuxième étape du Grand dialogue est celle du ralentissement et de l'intelligence collective, pour poser quelques principes solides, délibérés, construits en connaissance de cause, pour tracer une route collective à partir des réalités climatiques du territoire, des actions engagées, des difficultés rencontrées, pour accélérer la transformation des modes de vie, pour amplifier les transitions.



Le Maire de Bordeaux a choisi de confier à la Convention citoyenne le mandat suivant, formulé sous forme de question, pour laquelle la convention citoyenne aura quatre week-ends de travail pour y répondre, d'octobre 2023 à janvier 2024.

A Bordeaux, comment mieux agir collectivement pour nous adapter à l'urgence climatique ?

Ce mandat est adossé aux quatre sous-questions suivantes tentant une synthèse des interrogations entendues pendant la phase d'effervescence.

- * Comment allier localement action climatique et justice sociale ?
- * Quelles place et implication de chacun dans cette communauté d'actions ?
- * Quel récit commun construire pour entraîner tout le monde dans les transitions ?
- * Comment concilier obligation et volontariat ?

Et après ?

Le Grand dialogue ne s'arrête pas à la convention...

Un dernier temps d'atterrissage est programmé à partir du mois de février, pour à partir des recommandations de la convention et des apports de l'effervescence, lever les ambiguïtés et produire des ajustements, pour parer au hors sol parce que tout cela ne prend sens que dans sa capacité à peser sur le réel, le faire et le mouvement. Nous prévoyons différents temps de restitution, de rencontres et d'ateliers, pour échanger avec celles et ceux qui auront la charge de mettre en œuvre : les élus et agents de la Ville de Bordeaux, la société civile et enfin les collectivités partenaires, Métropole, Département, Région... et pour préparer les suites données à ce Grand dialogue.

Nous vous retrouvons donc en février ! Et d'ici là, nous vous tiendrons informés sur la plateforme en ligne du Grand dialogue !

Annexes

Annexe 1 – L’histoire du Grand dialogue

Dans le monde incertain qui se profile, nous pouvons nous raccrocher à quelques certitudes : le dérèglement climatique y prendra une place prépondérante, les échappatoires seront rares et traiter le problème par le mépris n’aura que peu d’impact sur le réel. Nous y allons, question de temps, car une partie de nos difficultés à venir est déjà écrite à ce jour, nous avons tiré sur le crédit planète et soyons sûrs qu’elle va nous servir les intérêts. **Notre histoire doit être honnête.**

S’arrêter à cette sombre prédiction n’a que peu d’intérêt car une autre part est à écrire, celle qui nous rendra la vie plus belle, plus facile, celle de ces moments joyeux et surprenants qui éclairent et déjouent les pronostics. Ce qui se joue là est l’ampleur et la manière, l’inflexion de la trajectoire et la réinvention de nos communautés. Nous le savons déjà même si notre sidération collective nous trouble encore l’évidence : il va falloir construire ensemble et faire de nos différences un nouveau moteur, faire autrement car le temps est différent. Soyons confiants, une grande partie de la solution est déjà là, en filigrane dans nos tâtonnements, dans nos allers-retours et attermolements, il suffit peut-être de se le dire et de s’y mettre vraiment en posant cette première pierre, nous sommes collectivement capables du meilleur puisque nous n’avons déjà aucun doute pour le pire. Pensons à l’après-guerre, à ce que nous en raconte celles et ceux qui se sont retroussés les manches à ce moment particulier : l’élan collectif face à la difficulté et la destruction, l’acceptation des différences comme condition de coopération, la bienveillance en embuscade et cette conviction du sens de l’action. Ils ont tous raconté à ce moment une histoire de solidarité et d’accélération du possible. L’énergie, la santé, la sécurité sociale, l’alimentation, les routes et les villes, un grand souffle... **Notre histoire doit être épique, une saga heureuse, une ivresse joyeuse et pleine de promesses à hauteur de l’urgence.**

Probablement que les temps qui viennent appellent à ce genre de sursaut et dans des conditions évidemment plus rudes. Nos trente glorieuses se sont peu inquiétées de dépasser les bornes de l’acceptable pour la planète et pour les copains du sud, la sobriété n’étant dans le dictionnaire que pour les alcools, et ce que nous avons à penser doit l’être dans une complexité sans pareil. Il faut donc se lancer maintenant parce que nous sommes debout, pas encore laminés par les difficultés, que nous cherchons déjà les comment faire et les « et si », bref nous sommes prêts et pour beaucoup déjà en route, en rangs dispersés, chien fou ou train de sénateur. C’est le temps des tentatives, des tâtonnements, de l’exploration des petits chemins car rien de ce qui vient n’est connu et que cela nous oblige à ne rien laisser pour compte, ni les idées, ni les gens. **Notre histoire peut être celle des initiatives, des explorations et de l’humilité.**

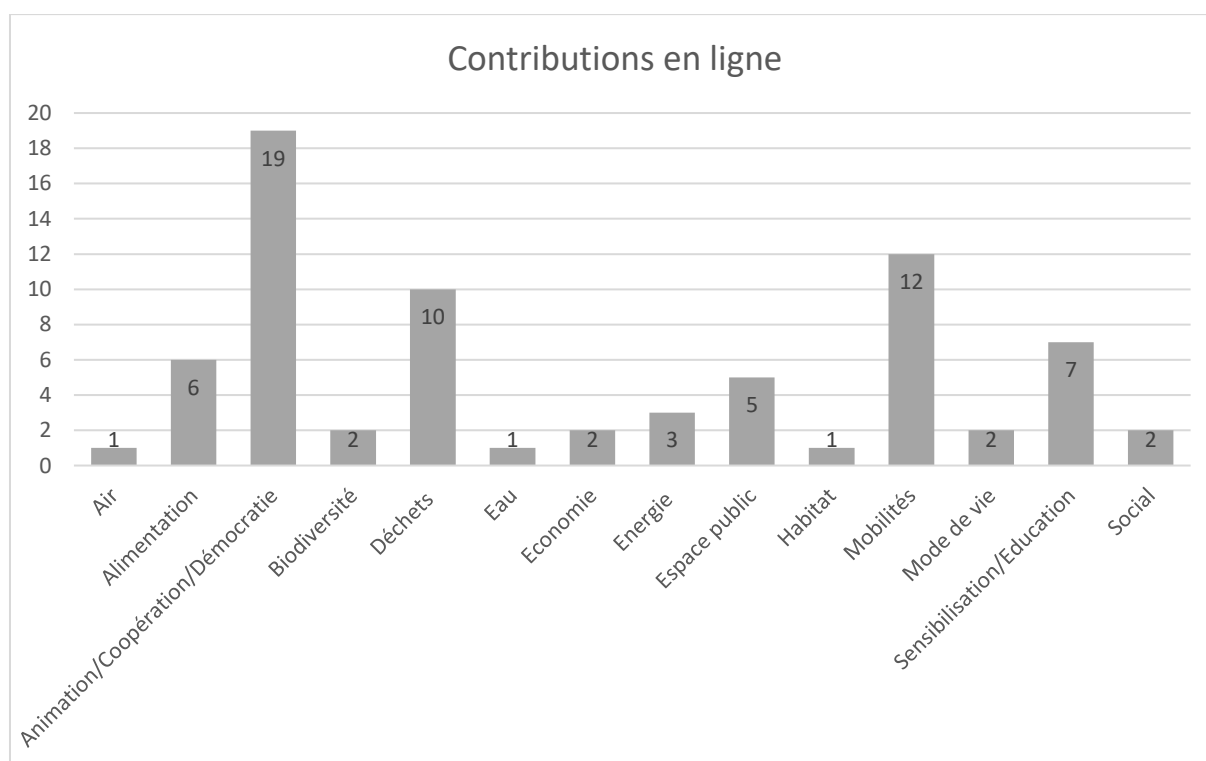
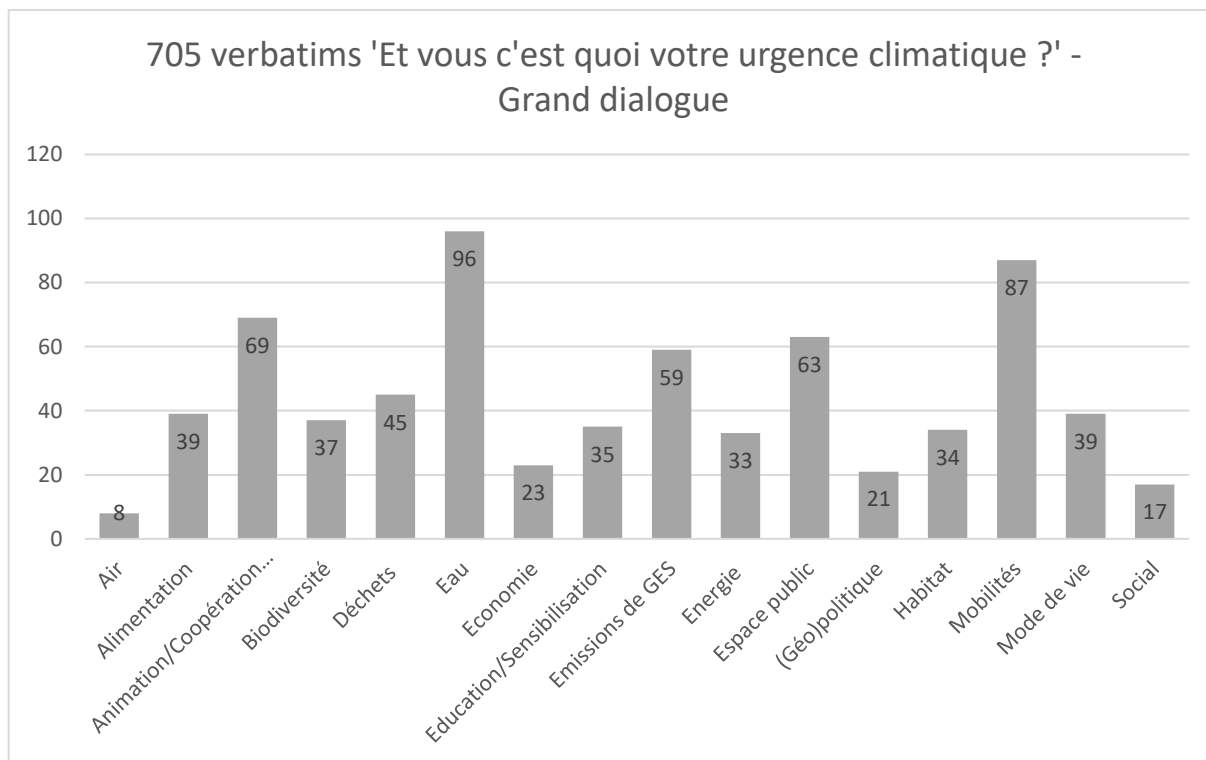
Il va nous falloir de la prudence, du soin et de l’attention aux faibles et fragiles, ici et ailleurs. On voit bien ce qui se dessine, un mouvement de dérèglement engagé, rapide avec ce côté coup parti, qui va percuter nos organisations. La hauteur de la vague est encore discutée chez les marchands de doute mais il est certain qu’elle va nous mettre en déséquilibre. Nous allons donc vivre un moment particulier. Nous voyons venir cette singularité, ce temps de reconfiguration sous contrainte, y compris dans l’aspect démocratique de nos sociétés. A temps nouveaux, nouvelles façons de faire et le temps qui s’ouvre peut être joyeux ou, pour le moins, un temps d’épanouissement en rupture avec celui qui se clôt, marqué davantage par le désenchantement. La condition de cette légèreté collective est celle de la justice ou de l’équité car en fonction de nos statuts et positions, la vague nous bousculera plus ou moins. La question de l’urgence climatique ouvre sans conteste celle de la justice climatique, d’un point de vue éthique sans aucun doute, mais également d’un point de vue très pratique comme une condition indépassable de la mise en mouvement de nos sociétés. Pas de paix sans justice et, quelque



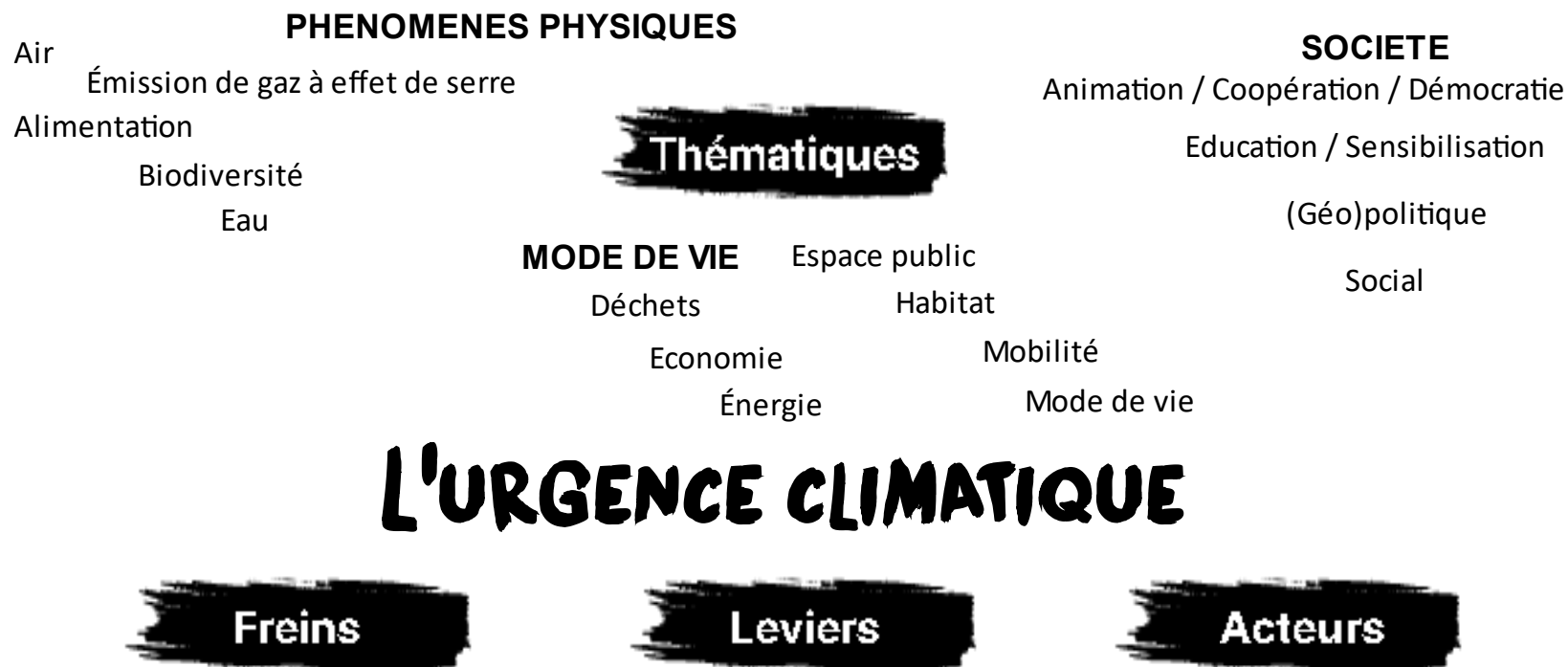
part, ce que nous avons devant nous est aussi de se mettre en paix avec ce monde qui chancelle pour ouvrir le nouveau chapitre. **Notre histoire doit être juste.**

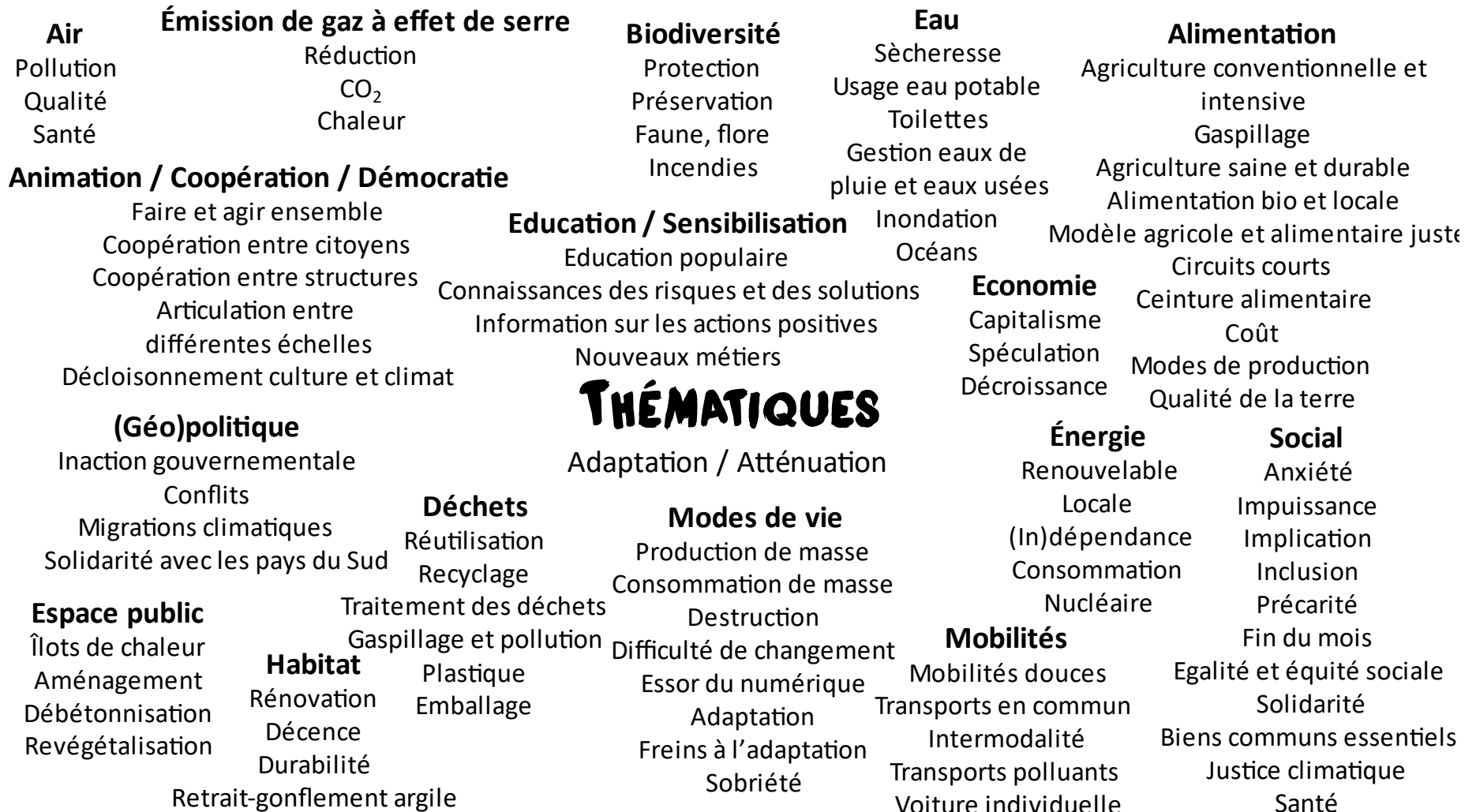
Le Grand dialogue citoyen sur l'urgence climatique, c'est donc cette invitation, ce temps donné, ce lâcher prise pour la discussion et les initiatives, c'est notre moment pour embarquer et accélérer... Tout le monde doit être sur le pont, les fiers à bras et les bisounours, les causeurs et les taiseux, les faiseurs et les contemplatifs, toutes et tous doivent à leur manière faire de cette question de l'urgence climatique la leur pour amorcer une révolution culturelle profonde, nécessaire et choisie collectivement. A bien réfléchir, ce serait une embardée sociale formidable d'arriver à arrimer les archipels de notre société bordelaise autour de cette urgence comme un commun.

Annexe 2 – Les histogrammes avec le classement thématique des 705 verbatims « Et vous c'est quoi votre urgence climatique ? » et des contributions en ligne



Annexe 3 – Les cartographies thématiques, acteurs, freins, leviers, attentes









Visibilité des initiatives

Valorisation de comportements sobres et exemplaires
 Communication des dynamiques de changement en cours
 Information sur le panel d'actions accessibles à l'échelle individuelle pour diminuer son empreinte environnementale
 Partage de solutions techniques adaptées
 Outils de comparaison de solutions, de mesure d'impact

Responsabilisation de tous les acteurs de la société dans la mise en place et le respect des actions pour le climat

Education à la beauté Culture, vectrice de changement
 Education des nouvelles générations

Formation des acteurs de la société parcours de sensibilisation pour une culture commune des enjeux environnementaux
 Santé comme porte d'entrée à la sensibilisation

(Co-)construction d'un futur désirable, d'un nouveau récit, d'une société pour tous, d'une cohésion sociale

Intégration de l'incertitude Reconstruction d'un intérêt général
 Remise en question de nos modes de vie

Economie sociale et solidaire Economie circulaire

Sobriété Vie en harmonie avec la biodiversité et émerveillement

Décroissance avec des bénéfices et pas des pertes Ralentissement

LES LEVIERS

Liens humains, confiance et sincérité

Accompagnement et incitation au changement par les institutions publiques, sans injonction

Exemplarité des institutions publiques

Soutien aux actions existantes

Décentralisation des pouvoirs

Plus de pouvoir d'actions aux collectivités territoriales

Cohérence d'actions entre les territoires

Espace partagé de discussion et d'actions

Relocalisation

Coopération, horizontalité et gouvernance partagée

Communautés locales agissantes

Autogestion

Dialogue de proximité

Espace local de ressources, de partage, de convivialité sur les transitions

Financements

Fiscalité

Epargne responsable

Taxes

Quota

Tarification sociale, tarification en fonction des usages

Gratuité de certaines ressources

Simplification du cadre législatif

Constitutionnalisation Changement des règles du jeu

Désobéissance civile

Respect des règles de protection

Contrôle et coercition

Productions attendues sur le fond

Des actions opérationnelles, possibles, immédiates, facilement réalisables, au-delà de « simples » constats
 Des cibles claires et atteignables
 De la transversalité, de la cohérence, de la priorisation
 De la connaissance et des moyens pour que chacun puisse agir à son échelle
 Des préconisations qui tiennent compte du champ de contraintes des différents acteurs concernés

La production citoyenne doit s'inscrire en complémentarité des actions de l'équipe municipale et de l'administration, il ne s'agit pas de détricoter ce qui se fait déjà mais bien de l'améliorer et de l'amplifier

Productions attendues sur la forme

Une communication élargie et positive de la démarche
 Une communication grand public pour donner à penser et pour donner à agir
 Une communication ciblée auprès des enfants, des personnes âgées, des gros pollueurs, des employeurs, des agents, des élus, des médias...
 Une mise en récit, des scénarios de changement pour le territoire, illustrés et engageants, joyeux et acceptables
 Un avis qui vit dans le temps long et qui poursuit la dynamique participative dans sa mise en œuvre

LES ATTENTES

Productions à éviter

Pas un nouveau plan climat à l'échelle de la ville ni une liste de courses ou de solutions
 Ni infantilisation, ni déresponsabilisation
 Pas de dogme, de discours tout fait ou d'incantation à l'image de « manger 5 fruits et légumes par jour » sans travailler les moyens

Deux adresses directes

A la collectivité, agents et élus, initiatrice de ce Grand dialogue
 A la communauté bordelaise, habitants, usagers, société civile organisée ou non, concernée par ce Grand dialogue

Des adresses indirectes

Aux autres collectivités compétentes en matière de climat
 Aux autres élus du territoire à même de porter des transformations législatives

Des travaux pratiques à différentes échelles, issus de blocages rencontrés par la municipalité, que les conventionnés pourront choisir ou non de traiter

La tarification environnementale du stationnement (Ville)
 La végétalisation des repas (Ville)
 L'application du PCAET à l'échelle communale (Ville)
 La voie cyclable sur les quais (Métropole)
 L'évolution du cadre législatif (Etat)
 Les moyens économiques et financiers pour les transitions (Etat)

**LE GRAND
DIALOGUE
CITOYEN**

« URGENCE
CLIMATIQUE :
TOUS ACTEURS »

**CONVENTION
CITOYENNE
SUR L'URGENCE
CLIMATIQUE**

VILLE DE BORDEAUX

AVIS CITOYEN

Cet avis citoyen est le travail des membres de la convention citoyenne sur l'urgence climatique de la Ville de Bordeaux.



La convention citoyenne sur l'urgence climatique a été organisée par la Ville de Bordeaux dans le cadre du Grand dialogue citoyen « Urgence climatique : tous acteurs. »



Ville de
BORDEAUX

NOTE À L'ATTENTION DES LECTRICES ET DES LECTEURS

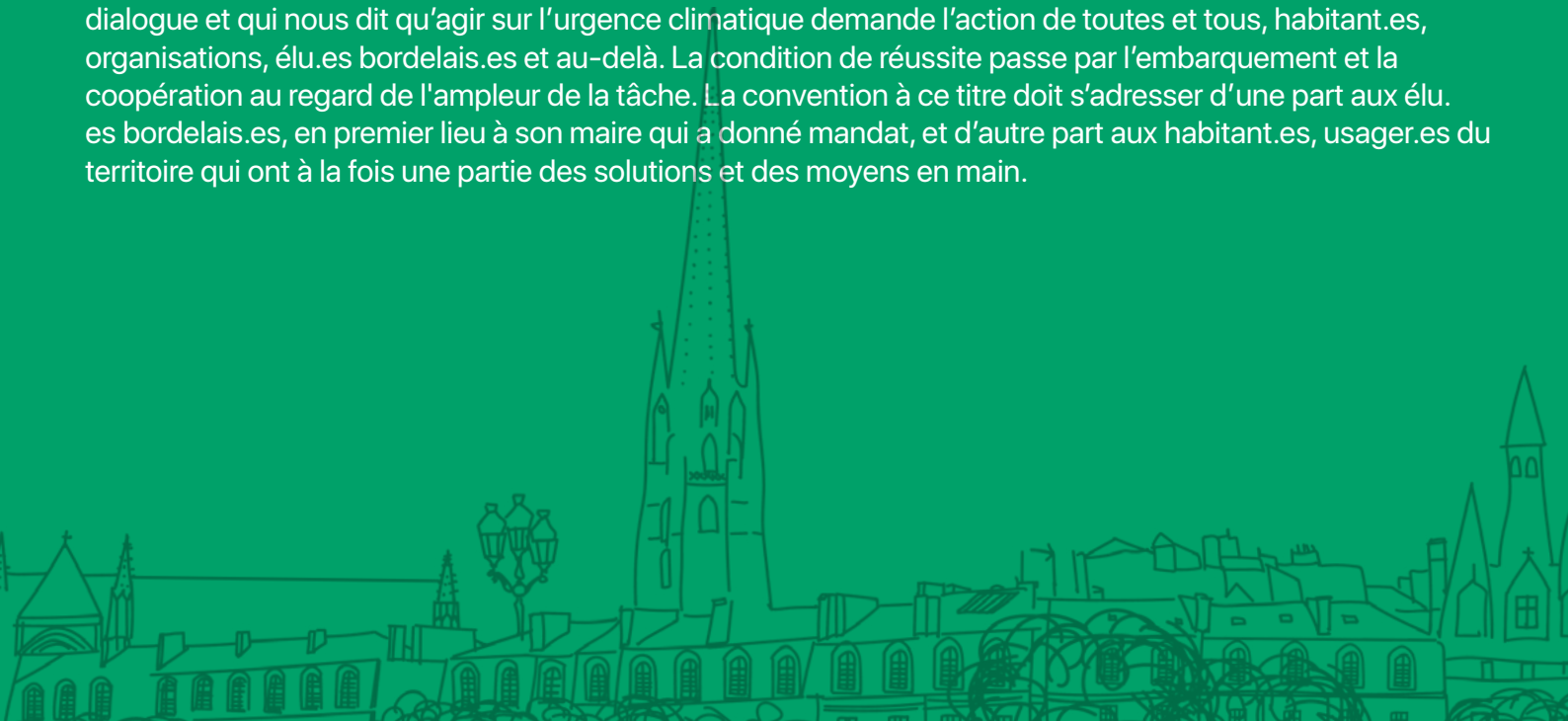
Une convention citoyenne telle que proposée par la Ville de Bordeaux n'est pas la première en France mais ce type de démarche se compte à ce jour quasiment sur les doigts de la main ; elle est de plus spécifique sur plusieurs points qu'il faut mettre en lumière avant d'aller plus loin dans la lecture de l'avis.

Le premier point est que la convention s'inscrit dans une démarche démocratique plus large, celle du Grand dialogue citoyen sur l'urgence climatique de la Ville de Bordeaux. Elle en constitue une pièce essentielle mais qui n'enferme pas le dialogue uniquement en son sein. Il y a un avant, l'effervescence, avec des modalités ouvertes et il y a un après, l'atterrissage, avec des interfaces là encore ouvertes. La convention n'est pas un exercice isolé.

Le deuxième point est celui de la construction de la question. D'évidence, dans une démarche de convention, la question porte en elle-même beaucoup des réponses qui vont être produites ou, pour le moins, du type de réponses. Ainsi, une question technique appelle une réponse technique, question sociale-réponse sociale ou encore question politique-réponse politique. L'originalité de la démarche bordelaise du point de vue de la définition de la question, du mandat donné à la convention citoyenne, est d'avoir tenté de la produire à partir des éléments issus de l'effervescence afin qu'elle ne soit pas simplement une question des élu.es mais également une question issue de la parole des Bordelaises et Bordelais et du territoire. Il s'agit, bien évidemment, de considérer que répondre à une question la plus largement partagée produira des réponses plus efficaces au regard d'attentes également plus larges.

Le troisième point, qui recoupe en partie le précédent, est celui du cœur de la question posée à travers le mandat. Jusqu'alors, les conventions sur ce sujet climatique étaient centrées sur l'enjeu des solutions à imaginer, sur le catalogue de ce qu'il faudrait faire. De fait, cet inventaire est fait déjà depuis longtemps et se trouve en général dans les divers plans et programmes des collectivités. Dit autrement, on sait pour grande part ce qu'il faudrait faire mais on bute sur le comment faire. Et c'est là à la fois l'originalité et la complexité de la convention bordelaise, laisser pour partie de côté la question des solutions et tenter de répondre à celle de leurs conditions de mise en œuvre, individuelles et collectives.

Enfin, **le dernier point** qu'il convient de noter est celui du pour qui : à qui la convention s'adresse-t-elle ? Il y a derrière cette question un parti pris qui a été renforcé dans le cadre des travaux initiaux du Grand dialogue et qui nous dit qu'agir sur l'urgence climatique demande l'action de toutes et tous, habitant.es, organisations, élu.es bordelais.es et au-delà. La condition de réussite passe par l'embarquement et la coopération au regard de l'ampleur de la tâche. La convention à ce titre doit s'adresser d'une part aux élu.es bordelais.es, en premier lieu à son maire qui a donné mandat, et d'autre part aux habitant.es, usager.es du territoire qui ont à la fois une partie des solutions et des moyens en main.



Les éléments qui précèdent montrent bien l'ampleur de la tâche à mener pour nos 100 membres de la convention à qui on demande somme toute de répondre dans un temps record à la question la plus complexe quand on pense urgence climatique, celle des conditions de l'action. On aurait pu s'attendre à de la sidération, de la tétanie mais à la place, nous avons eu un élan et une fougue peu commune. De fait, en quelques heures, notre tribu a pris le sujet à bras le corps en le traitant de trois façons différentes. Agir sur l'urgence climatique suppose pour eux de conduire trois chantiers en parallèle :



« **MA VIE DÉCARBONÉE** », sur les conditions individuelles et collectives du changement, pour décarboner nos vies sous contrainte climatique, notamment pour lever les freins citoyens à l'application du plan climat métropolitain. La manière dont ce groupe a travaillé est décrite dans l'annexe 3 de ce document.



« **OSONS !** », sur les conditions systémiques à poser pour s'écarter de la trajectoire actuelle qui nous conduit à un futur peu désirable, pour travailler les chemins de traverses, les scénarios alternatifs, pour répondre au défi auquel nous faisons face.



« **UN RÉCIT DÉSIRABLE POUR DEMAIN** », sur l'histoire à inventer et à raconter pour embarquer largement les Bordelaises et Bordelais sur ce nouveau chemin et pour fédérer autour des enjeux climatiques.

Les trois groupes ont cheminé sur leur sujet pendant une grande partie de la convention en gardant une oreille attentive aux avancées des autres groupes. Au final, des communs se dégagent comme celui de la gouvernance, de l'inclusion, de la sensibilisation ou encore du droit à l'expérimentation. La suite de ce document donne donc à voir cette complexité, cette imbrication et la richesse de la complémentarité des trois approches pour répondre à comment mieux agir ensemble. Il n'est pas interdit d'y porter un regard bienveillant au regard de la tâche confiée...

*Les animateur.rices de la convention citoyenne sur l'urgence climatique de la Ville de Bordeaux
Médiation & Environnement - Vox Operatio - Décalez ! - D'Asques et D'Ailleurs*

SOMMAIRE

Note à l'attention des lectrices et des lecteurs	4
1. Nos remerciements	8
2. La convention citoyenne bordelaise	11
. Qui sont les membres de la convention ?	11
. Sur quoi a travaillé la convention ?	13
. Comment a travaillé la convention ?	14
. Sur quel périmètre a travaillé la convention ?	14
3. Le socle de notre réflexion : constats & enjeux	17
. La vie qui nous attend	17
. Face à ce scénario, les enjeux à relever	18
• La transformation de nos comportements individuels et collectifs	18
• La transformation de notre cadre de vie	19
• La transformation de notre citoyenneté	19
• La conciliation entre obligation et volontariat	20
4. Nos recommandations	22
1. Osons un projet politique construit sur des valeurs !	23
2. Partageons des principes d'action	24
• Osons et transgressons	25
• Visons les co-bénéfices	25
• Coconstruisons la décision	25
• Choisissons la coopération comme modèle d'action	26
• Ralentissons	26
• Revalorisons le lien	26
• Valorisons les engagements relevant de l'attention à l'autre et à l'environnement	26
• Intégrons les plus fragilisés à la construction et à l'évaluation des projets	27
• Menons des évaluations sincères et transparentes... et ajustons	27
• Bâtissons un récit désirable pour demain	27

3.	Renforçons, développons, expérimentons des actions concrètes	29
•	Reconnaître et renforcer la citoyenneté dans les actions environnementales	30
•	Repenser notre relation au temps et au travail	31
•	Accentuer l'éducation et la sensibilisation	32
•	Sortir de la ville minière	33
•	Adapter nos logements et nos bâtiments	35
•	Favoriser des mobilités adaptées à nos différences	37
•	Imaginer une publicité positive	39
•	Faire des commerces des acteurs de nos quartiers pour la transition	40
•	Aller vers un tourisme responsable	41
•	Accéder durablement à une alimentation locale et de qualité	41
•	Réduire massivement nos déchets	44
5.	Notre engagement	46
6.	Glossaire	49
7.	Annexes	51
.	Annexe 1 : Les auditions auxquelles nous avons assisté pendant nos travaux	51
.	Annexe 2 : Les grands principes d'action de l'adaptation au dérèglement climatique que nous avons retenus de l'intervention	53
.	Annexe 3 : Notre lecture du plan climat de Bordeaux Métropole et d'autres documents stratégiques de la ville de Bordeaux relatifs à la lutte contre le dérèglement climatique	54
.	Annexe 4 : La grille d'évaluation construite au regard de nos principes d'action	55
.	Annexe 5 : Le « calendrier de l'après » que nous avons imaginé pour raconter le récit des transitions	56

1

NOS REMERCIEMENTS

Nous, membres de la convention citoyenne sur l'urgence climatique, tenons à remercier toutes celles et ceux qui ont permis la tenue de cette convention.

Monsieur le Maire et ses adjointes, qui se sont enquis avec constance de l'avancement de nos travaux autour de la question « A Bordeaux, comment mieux agir collectivement pour nous adapter à l'urgence climatique ? » issue de l'effervescence du Grand dialogue citoyen sur l'urgence climatique.

La Mairie de Bordeaux, qui nous a hébergés dans ses locaux chargés d'histoire, mettant à notre disposition l'espace et toutes les commodités dont nous avons besoin.

Ses personnels attentionnés et toujours prompts à rendre service, vrais ambassadeurs du service public, qu'ils soient ici doublement remerciés !

Les spécialistes et généralistes de la cause climatique qui se sont succédés, enchaînant l'expertise locale et les enjeux globaux, partageant avec nous leur savoir, leurs questionnements, leurs encouragements.

Les garant.es de la concertation, vigies attentives nommées par la Commission nationale du débat public.

Les photographes et vidéastes, prompts à saisir les ambiances avec discrétion, inventivité, professionnalisme.

Les animateur.ices et facilitateur.rices de cette convention, qui n'ont ménagé ni leur peine pour nous pousser vers l'essentiel, ni leur bienveillance grâce à laquelle les dizaines d'heures passées nous ont souvent semblé légères.

C'est grâce à eux toutes et tous que cet avis a pris forme, et c'est collectivement que nous souhaitons leur adresser un dernier clin d'œil : comme nos recommandations sont désormais un peu aussi les vôtres, il va vous falloir, tout comme nous, participer à leur mise en œuvre !

FRANÇOISE

Bordeaux 1er juillet 2040

Je m'appelle Françoise. Je vais passer cette belle matinée de juillet avec mon petit-fils Hector, que ses parents me confient régulièrement. A 10 ans, c'est un enfant actif, curieux et souriant. J'adore les moments que nous passons ensemble. Mais ce matin il est fatigué car la chaleur étouffante de la nuit l'a empêché de dormir, il râle et se plaint. La chaleur étouffante de la nuit l'a, sans doute, empêché de dormir.

« Tu sais que ça aurait pu être bien pire ? »

« Comment ça ? » maugrée-t-il.

« Il y a plus de 15 ans, maintenant, nous avons toutes et tous réalisé que nos vies allaient devenir très compliquées. L'été avait été incroyablement chaud. J'habitais sous les toits ; impossible de rester dans mon appartement à l'époque. Il y a fait plus de 40°, en continu, pendant plusieurs semaines. Les incendies ravageaient la forêt landaise, menaçaient les villages. Les gens quittaient leur maison en abandonnant tout derrière eux. Ils ne savaient pas où aller. On a reçu, à Bordeaux, les premiers réfugiés climatiques. On commençait à se demander comment on allait nourrir et loger tout le monde. Et puis, il y a eu des orages terribles et, dès l'automne suivant, des pluies torrentielles. Avec les sécheresses, les sols craquelés n'absorbaient pas l'eau et les inondations ont fait des dégâts considérables... et de nouveaux réfugiés. En plus, après le Covid, on craignait une nouvelle épidémie. Si encore on avait pu s'entendre pour permettre à tout le monde de s'organiser, mais les inégalités entre les riches et les pauvres étaient de plus en plus visibles et la tension montait de jour en jour. Cer-

tains commençaient même à parler de risque de guerre civile. Franchement, personne n'envisageait l'avenir avec optimisme. On savait bien que ce serait de pire en pire. »

« Mais vous vous êtes trompés, non ? »

« Oui et non. Je ne sais où nous en serions si on n'avait pas réagi. A l'époque, les mobilisations et initiatives citoyennes ont émergé et se sont multipliées, à l'image des 100 de Bordeaux pour le climat dont j'ai fait partie.

« Les quoi ? »

« Les 100 citoyen.nes de la convention citoyenne pour le climat. C'était en 2023. On a passé des week-ends à réfléchir ensemble sur ce qu'on pouvait faire pour changer cet avenir, qui, tu l'imagines bien, nous inquiétait. On a fait des propositions et on s'est mobilisés pour modifier notre façon de consommer, de prendre des décisions, de vivre ensemble. Ça a fait tâche d'huile. Dans les mois qui ont suivi, on a découvert que nous n'étions pas seuls : de plus en plus de gens nous rejoignaient. Et ailleurs en France, des groupes de citoyen.nes pour le climat se sont formés. Une vraie transformation est née à ce moment-là.

« Ah, ça... j'ai l'impression d'être en cours ! »

« C'est normal qu'on vous en parle à l'école. Parce que c'est un moment historique. Sur le climat, tous les partis politiques ont été obligés de tomber d'accord et de se mettre au travail. Il n'y aurait pas eu de Grand Plan Climat National sans cette mobilisation. Et l'Europe qui s'en empare, et les COP où on prend, enfin, des décisions ! Tout ça a commencé là, en 2023. J'en suis tellement fière... et soulagée, aussi. On est passé pas très loin du pire. »

« Mais oui mamie, je sais. Je ne voulais pas te mettre en colère. Viens, on va lire sous les arbres. »



Je lui souris et nous sortons. Nous marchons dans les rues plantées de grands arbres qui offrent une ombre fraîche. Les véhicules, très rares aujourd'hui, sont tous électriques et laissent la priorité aux vélos bien plus nombreux. Comme j'aime ce calme ! Je respire à pleins poumons un air enfin redevenu respirable. Au marché, nous achetons une barquette de framboises produites juste à côté, sur l'une des nombreuses fermes urbaines¹ de la ville. Nous bavardons un moment avec les producteurs et les voisins : le prochain atelier de maraîchage du quartier nous réunira dans quelques jours. Nous passons devant l'école d'Hector, un bâtiment clair qui réfléchit la chaleur et entouré d'un grand jardin planté d'arbres fruitiers. On y apprend toujours les maths et le français, mais les enfants s'initient aussi au bricolage, à la couture ou à la cuisine. Mon petit-fils sait reprendre ses chaussettes et redresser une roue de vélo ! Gare à moi si je veux jeter un objet. Il ne transige pas sur la règle réparer / réutiliser / recycler. La récupération² est

aujourd'hui un art de vivre. Au parc, nous nous installons sous un chêne vert, à deux pas des brumisateurs. Hector ne met pas plus d'une minute pour poser son livre et rejoindre en criant ses amis qui jouent dans une cabane.

Non, Hector, nous ne nous sommes pas trompés. Nous avons changé et c'est ce qui nous permet, aujourd'hui, de passer cette douce matinée ensemble. Nous avons renoncé à tant de choses qui nous semblaient essentielles et qui finalement ne nous satisfaisaient pas vraiment. Un steak est tellement meilleur quand on n'en mange pas tous les jours³ ! Même notre imaginaire a changé : pas besoin d'aller à l'autre bout du monde pour se dépayser et s'ouvrir aux autres. Depuis que les avions ne volent plus, nous redécouvrons les gens et les paysages autour de nous, les livres, les films et la peinture continuent à nous faire rêver.

Non, Hector, nous ne nous sommes pas trompés.

¹ A Paris, Topager est spécialisé dans la création de potagers urbains en utilisant des espaces inutilisés, comme les toits des immeubles. Ils travaillent également sur des projets d'agroforesterie urbaine.

² Le concept du Repair Café a été lancé aux Pays-Bas en 2009. Il a fait des émules dans le monde entier.

³ La Ville de Paris a introduit des repas végétariens, au moins 1 fois par semaine, dans ses écoles primaires à partir de 2019.



**Le lien humain devient
un levier d'action pour
résoudre des problèmes
du quotidien.**

2

LA CONVENTION CITOYENNE BORDELAISE

Qui sont les membres de la convention ?

Dans la continuité de la première étape d'effervescence du Grand dialogue citoyen, 100 Bordelaises et Bordelais ont été sollicités pour la plupart par tirage au sort et ont accepté de consacrer entre octobre et janvier, 4 week-ends pour se pencher sur l'avenir de la ville et de ses habitant.es ; pour s'informer, réfléchir et partager sur les enjeux locaux du changement climatique et les moyens de faire face aux dérèglements qui s'annoncent. Ces 4 sessions de travail représentent près de 4800 heures de bénévolat, auxquelles il faut ajouter la participation volontaire de certains membres à une 5ème session de travail pour la finalisation de leur avis, des ateliers entre les sessions et évidemment un travail personnel.

Deux modalités de recrutement ont été retenues : un tirage au sort sur liste téléphonique avec 3400 courriers envoyés signés du maire de Bordeaux et un appel à volontariat sur le site du Grand dialogue avec une communication ciblée auprès de publics éloignés des démarches institutionnelles (jeunes, précaires). Nous avons reçu 320 réponses à la suite du tirage au sort et 78 personnes se sont portées volontaires. L'étude des réponses et la vérification de la domiciliation et des disponibilités a permis de constituer un vivier global de 297 candidatures.

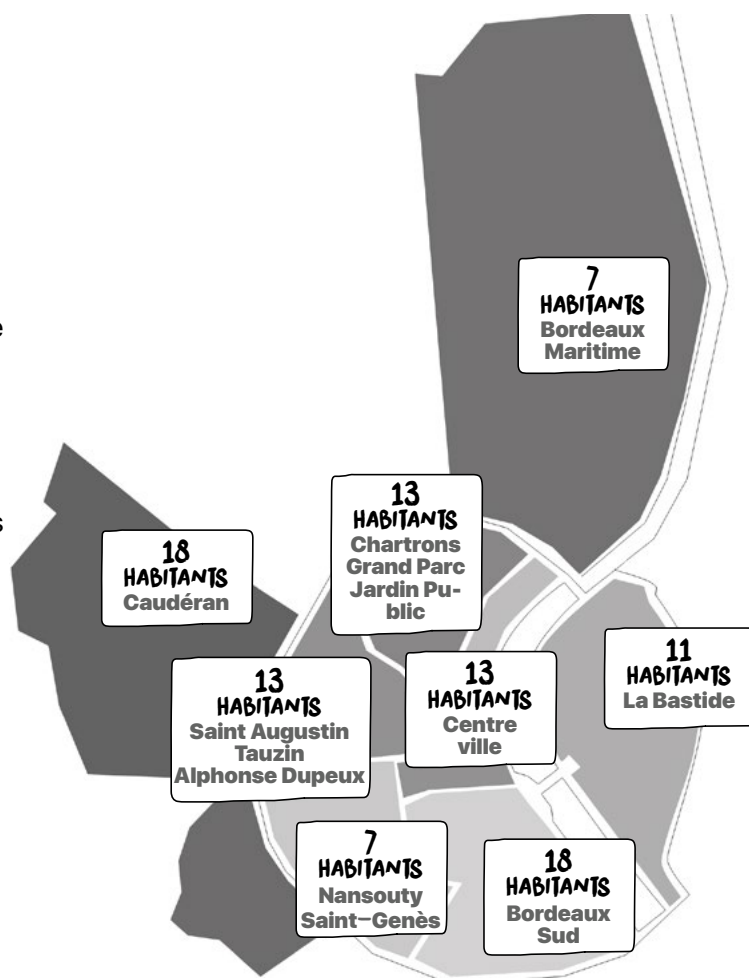
Outre leur engagement volontaire dans cette démarche singulière, bénévole et non rémunérée, les 100 membres de la convention finalement retenus sont le reflet de la diversité bordelaise.

Tout comme les Bordelaises, les femmes y sont légèrement plus nombreuses (53% de femmes).

Du benjamin de 17 ans à l'aîné, qui affiche allègrement ses 81 ans, toutes les classes d'âge sont présentes et à l'image de la jeunesse de la ville, plus de 50% ont moins de 40 ans.

Leur adresse se répartit de manière homogène ...

... dans tous les quartiers représentés de la sorte



Les membres de la convention sont issus de tous les milieux, de toutes professions (technicien.ne, ouvrier.e, ingénieur.e, standardiste, aide-soignant.e, chercheur.euse, libraire, aide maternelle, forestier.e, informaticien.ne, enseignant.e, kinésithérapeute, aide à la personne, expert.e-comptable, fonctionnaires, gardien.ne d'immeuble, avocat.e...) et de tous les statuts (salarié.es, indépendant.es, chef.fes d'entreprises, sans emploi, retraité.es...).

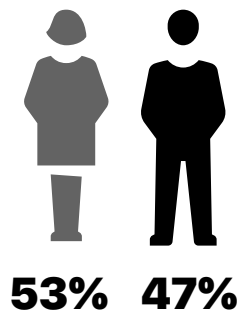
Les membres de la convention habitent un appartement du centre ancien ou d'un grand ensemble, une maison individuelle et même pour l'une, une résidence senior.

Et comme de nombreux Bordelaises et Bordelais certain.es sont nés ailleurs : en Pologne, en Chine, en Roumanie, au Chili, en Guinée...

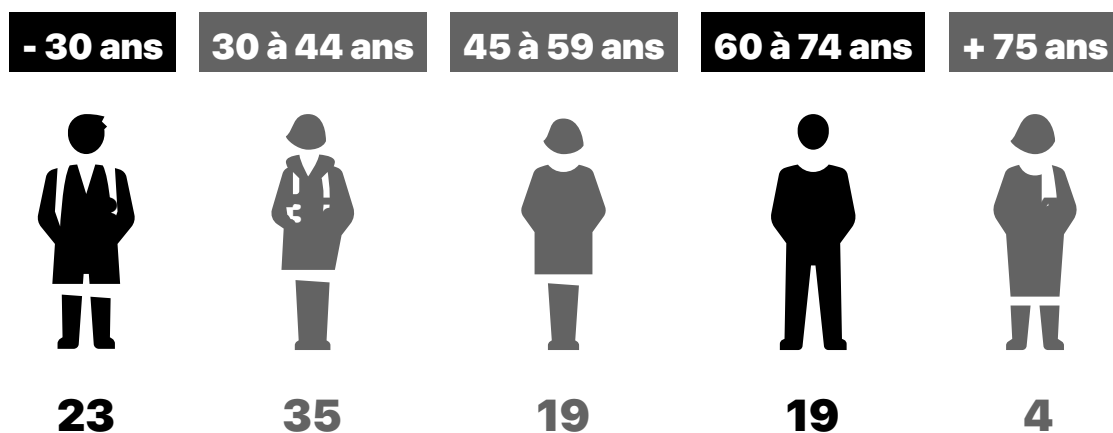
Une diversité de profils donc, et un véritable enthousiasme partagé, dans la curiosité, la réflexion et l'engagement.

Si la santé, le travail ou finalement un manque d'intérêt en ont éloigné quelques-un.es, 92 sont encore engagés dans le sprint final de la convention citoyenne.

Un panel paritaire proche des données INSEE de la population bordelaise



Des classes d'âge équilibrées proches des données INSEE de la population bordelaise



Les membres de la convention sont-ils représentatifs ?

L'enjeu de la diversité au sein d'une convention citoyenne est majeur, mais nous parlons bien de diversité et non de représentativité. Personne, dans la convention, n'a été recruté pour représenter une structure ou une catégorie de population.

Ceci étant dit, la question de la diversité mérite quelques éclairages. En phase de recrutement, nous essayons de toucher tout le monde, avec une attention particulière aux plus éloigné.es pour éviter le phénomène TLM « toujours les mêmes » bien connu dans le monde de la participation. Néanmoins, la démarche est complexe et l'ampleur de la tâche conséquente. D'une part, l'urgence climatique, comme la plupart des sujets de société, même si elle concerne tout le monde, intéresse de manière inégale. D'autre part, dans notre société actuelle, certaines personnes n'ont pas les moyens matériels de consacrer du temps à un exercice démocratique comme une convention citoyenne ou encore ne se sentent pas légitimes à y participer.

Ainsi, les membres de la convention, qu'ils soient

jeunes, retraités, en situation de handicap, valides, employés, patrons, agents publics, au chômage, en couple, célibataire, avec ou sans enfant, aidant, ont un point commun qui peut aisément porter la critique : chacun.e se sent concerné par les questions climatiques. Plus encore, la plupart se sent légitime à travailler dessus. Ces biais sont dans les consciences de toutes et tous depuis la première session, constituant un point d'attention et de vigilance tout au long des travaux. Il s'est traduit par la volonté d'embarquer tout le monde, au-delà des membres de la convention, au-delà des convaincu.es, au-delà des privilégié.es.

Alors oui, certains publics sont absents dans les rangs de la convention, mais ils ne sont pas absents des imaginaires qui ont animés les discussions pendant quatre week-ends, ni des recommandations où la justice sociale tient une place importante.

Enfin, le Grand dialogue ne s'arrête pas là et le temps d'atterrissage qui suit le rendu de l'avis doit justement permettre de déborder, d'aller chercher celles et ceux que l'on n'a pas encore vus et entendus, pour les embarquer dans notre dynamique et continuer d'écrire l'histoire ensemble.

Sur quoi a travaillé la convention ?

La phase d'effervescence nous a permis de tirer des enseignements précieux sur la situation de Bordeaux et de ses habitant.es face au changement climatique. Premièrement, elle nous a renseigné sur l'importance du sujet climatique pour les Bordelaises et Bordelais. Le phénomène de dérèglement en lui-même est en train de s'inscrire profondément dans le corps social. L'idée que tout le monde est concerné dans son quotidien et dans un délai court pousse à agir ou, pour le moins, à y réfléchir, sérieusement. Deuxièmement, il est apparu que les actions municipales engagées en matière d'environnement sont parfois méconnues du grand public.

Les conditions du changement ne sont plus très lointaines. Les empêchements, réels ou supposés, restent bien évidemment nombreux. L'ampleur du mouvement à opérer pour ramener nos vies dans une sorte de compatibilité climatique commence à être bien perçue, avec plus ou moins de clarté mais avec une bonne idée de l'effort à réaliser et des changements à opérer.

Sur ces constats, s'est conclue la phase d'effervescence. Elle nous a permis de recenser un certain nombre de sujets pour alimenter la suite du

Grand dialogue et construire le mandat de la convention citoyenne. Elle nous a également permis de faire émerger des attentes en termes de production pour la convention.

Un sujet a été largement et régulièrement débattu tout au long de l'effervescence, celui du périmètre d'investigation de la convention. La question était de savoir si la convention devait ou non se restreindre au périmètre de compétences de la Ville pour répondre au mandat confié.

La convention citoyenne a la charge à la fois d'éclairer les décisions à prendre par les élu.es mais aussi de tracer les perspectives d'action pour les habitant.es en tant que communauté agissante. Les unes ne peuvent aller sans les autres car c'est du mouvement commun que va dépendre pour grande part la réussite de l'action climatique. Pour y parvenir, la convention citoyenne s'est vue confier deux adresses pour ses recommandations : la Ville de Bordeaux, mais également les habitantes et habitants.

Pour autant, les questions climatiques débordent largement des domaines de compétences de la Ville. Aussi, les travaux de la convention pourront interpeller

d'autres collectivités compétentes en matière de climat, ou d'autres élu.es du territoire à même de porter des transformations législatives.

Une fois les adresses identifiées, le maire de Bordeaux a choisi de confier à la convention citoyenne le mandat suivant, formulé sous forme de question :

A Bordeaux, comment mieux agir collectivement pour nous adapter à l'urgence climatique ?

Ce mandat est adossé aux quatre sous-questions suivantes tentant une synthèse des interrogations entendues pendant la phase d'effervescence.

- ➔ Comment allier localement action climatique et justice sociale ?
- ➔ Quelle place et implication de chacun dans cette communauté d'actions ?
- ➔ Quel récit commun construire pour entraîner tout le monde dans les transitions ?
- ➔ Comment concilier obligation et volontariat ?

Comment la convention a-t-elle travaillé ?

Pour relever le défi qui leur est confié, les membres de la convention citoyenne se sont réunis lors de quatre sessions de travail, d'octobre à janvier : un week-end de présentation et d'information, deux week-ends d'investigation en présence d'expert.es et d'acteurs du territoire, et un dernier week-end de délibération, de synthèse et de rédaction de l'avis citoyen.

Les 13-14 octobre, la convention s'est réunie pour la première fois pour une session d'information, de présentation en présence notamment du maire et des élues porteuses du projet afin de présenter la démarche et le mandat.

Les deux sessions suivantes, 17-18 novembre et 8-9 décembre, ont été des séances d'investigation durant lesquelles plusieurs expert.es sont intervenus en fonction des sujets ouverts dans la convention (annexe 1). Les membres de la convention ont pu poser des questions pour éclairer les sujets au travail, et pour en identifier de nouveaux. La session de novembre a reçu 9 intervenant.es venus parler de biodiversité, d'énergie, d'économie, présenter des modèles alternatifs de gestion d'électricité ou de logement, des récits différents, etc. En décembre, les membres de la convention souhaitaient surtout discuter du territoire bordelais et plus largement girondin. Pour cela, une vingtaine d'acteur.rices locaux de différents horizons et organismes ont été invités pour discuter de manière plus informelle avec la convention.

La dernière session de délibération, les 12-13 janvier,

sans audition, a permis d'avancer sur la rédaction de l'avis final, de compléter, d'étayer, de justifier les recommandations déjà émises et de réfléchir aux angles morts, aux sujets non traités, avant la remise finale au maire en février.

Pour prendre le temps de la délibération et finaliser la validation collective, il a été décidé en assemblée de poursuivre le travail sur une session supplémentaire avec les personnes volontaires et disponibles, les 26-27 janvier.

Sur quel périmètre la convention a-t-elle travaillé ?

La question du périmètre est tout sauf anodine. C'est l'une des premières posées par certains membres de la convention. « A qui nous adressons-nous ? Au maire, on a bien compris. Mais pour ce qui ne relève pas des compétences de la mairie ? Cette convention nous permet-elle d'adresser des recommandations aux instances nationales ou supranationales ? Aux entreprises du CAC 40 ? Aux multinationales dont la responsabilité climatique outrepassse celle d'une kyrielle d'états ? Autrement dit, cette convention nous autorise-t-elle à traiter de sujets sur lesquels les autorités locales n'ont pas prise ? » En ouverture, plusieurs intervenant.es leur ont répondu par l'affirmative : « Lâchez-vous ! » leur ont-ils dit en substance. Or, « qui trop embrasse mal étreint », nous rappelle le proverbe. Et en effet, le temps imparti rend illusoire un traitement global de la question climatique. Mais comment faire des choix ? Comment définir le périmètre de la convention ? Les lignes qui suivent s'efforcent de le préciser.

Il n'aura échappé à personne que la **COP28***, grand-messe onusienne qui rythme depuis trente ans la mise en œuvre des accords internationaux sur le climat, vient de se tenir aux Emirats Arabes Unis, l'un des pays les plus émetteurs au monde de gaz à effet de serre par habitant.e, gros producteur d'or noir. Que la présidence de cette COP28 a été confiée au patron d'une compagnie pétrolière émiratie... Que les négociateur.rices de cette COP28 ont passé un temps non négligeable à s'écharper sur le fait de décider s'il fallait réduire la dépendance mondiale aux énergies fossiles ou bien, à terme, en sortir. C'est dire l'écart qui sépare les recommandations scientifiques du **GIEC*** de celles du dispositif onusien, qui ne peut avancer qu'à la vitesse de ses parties, ces pays signataires de la **COP*** aux intérêts parfois divergents.

Cette incongruité referme derechef le débat sur le périmètre du Grand dialogue bordelais. Quand bien même les meilleures -ou les non- décisions du monde sortent d'une COP, ce sont toujours les territoires, et

celles et ceux qui y vivent, qui font avancer la cause climatique. Mais où commence et où s'arrête le périmètre bordelais de cette dernière ? Peut-être pas aux limites administratives de la Ville de Bordeaux ; mais aux frontières, plus floues et incertaines, de l'empreinte carbone de ses habitant.es et autres émetteurs de gaz à effet de serre, et qui fluctuent en fonction des biens et des services produits sur place ou importés pour satisfaire les besoins des habitant.es et ceux des autres acteurs du territoire. Il y a donc du sens à ce que les membres de la convention s'adressent à la Ville de Bordeaux ; et pour ce qui outrepassé les limites de compétences de la Ville, que son maire se fasse le relais des citoyen.nes auprès des autres étages du mille-feuille administratif local, à commencer par la métropole bordelaise et, en ce qui les concerne, les autres échelons girondins et néo-aquitains.

Ce n'est pas aux citoyen.nes d'opérer cette subtile distinction de compétences, mais bien à la Ville de Bordeaux en tant que poids-lourd administratif, politique et économique du territoire, pourvoyeur de services mais également dépendant, pour une part considérable de ses activités, des apports des territoires et acteurs périphériques. Autrement dit, la politique climatique de la Ville de Bordeaux peut et doit se nourrir de coopérations et de solidarités avec son environnement territorial.

Ecrire à 200 mains... oui mais comment ?

L'écriture et la validation collective à 100 après 4 week-end de travail sont des défis majeurs pour les conventions citoyennes. Le tirage au sort, la montée en compétences et la délibération visent à produire un avis intégrant la diversité des perceptions et des opinions. Il faut donc trouver un moyen, au moment de la finalisation du texte collectif, de conserver cette diversité, que le vote majoritaire ne permet pas.

Nous avons choisi d'utiliser une autre méthode, plus adaptée à l'esprit de ce dispositif, pour favoriser l'inclusion, la coopération et la recherche d'un accord au sein du groupe. La décision repose ici sur l'expression, par chaque membre de la convention, d'un soutien de la proposition, de l'expression d'une neutralité quand il n'y voit pas d'objection argumentée ou d'un veto quand la préconisation ne convient pas. Fonctionner selon ce principe amène le groupe à poser clairement son niveau d'adhésion aux propositions, tout en recherchant la résolution collaborative des objections. On ne recherche pas un consensus unanime, mais bien une solution acceptable pour toutes et tous, qui tient compte des arguments de chacun.e.

Concrètement, cela a nécessité l'utilisation de méthodes d'animation adaptées à ce principe délibératif : des cartons colorés exprimant l'accord (vert), la neutralité (jaune) ou le veto (rouge) ont permis une expression visuelle des opinions des participant.es. Cela a facilité la prise de décision, sans effacer la nuance dans le portage collectif de l'avis.

Pour autant, il n'y a pas d'écriture collective sans veto. Quand un.e membre de la convention lève un carton rouge, il explique son objection. Le groupe échange, précise et propose des solutions alternatives qui sont à nouveau mises au vote dans un processus d'écriture itérative et collective. Evidemment, certains désaccords de fond persistent. Dans ce cas, comme dans les **COP***, des délégué.es dont les avis divergent sont invités à sortir négocier une nouvelle version de la proposition, puis à la soumettre au groupe. Peu de dissensus résistent à ce processus d'expression, négociation, ajustement et réécriture.

BENJAMIN

Bordeaux 1er juillet 2040

Ciel, il est déjà midi ! J'ai encore raté mon réveil et je crois bien que j'ai perdu toute ma journée de travail. Comme la plupart de mes voisins, j'ai pris l'habitude, de mai à octobre, de commencer à 6h du matin, à la fraîche, pour terminer à midi ⁴. Impossible, l'après-midi de rester actif avec une telle chaleur. C'est l'un des effets du changement climatique : il a fallu transformer notre rythme de travail.

Heureusement que les enfants sont en vacances depuis un mois ! Nous aurons le temps d'aller faire nos courses à la ferme coopérative de quartier ⁵ et de consacrer une ou deux heures à la préparation de paniers fermiers.

J'adore cet endroit : j'y rencontre mes voisins Noémie, Fernand et Françoise, notamment, avec lesquels j'organise régulièrement des ateliers et des fêtes de quartier. La ferme coopérative a ouvert en 2027, mais son idée a germé dès 2024 dans la tête des 100 de Bordeaux pour le climat. L'une des propositions concernait la réduction du temps de travail avec mise en place d'un revenu universel. Dans ce cadre, chaque citoyen.ne bordelais.e pouvait donner deux heures de son temps par semaine pour des actions environnementales et solidaires. C'est la 12ème ferme urbaine de Bordeaux centre et la 50ème de la Métropole !

J'en profite pour acheter une bonne bouteille de notre cuvée de quartier et j'entraîne les enfants dans une petite balade pour rejoindre des copains au parc. Qu'est-ce que ça fait du bien de traverser Bordeaux sous les ombrières ! C'est vrai qu'entre les îlots de fraîcheur et les rues végétalisées ⁶, juillet est redevenu agréable et res-

pirable. Ajoutons à cela l'absence de voitures dans toute la ville, des boulevards jusqu'aux quais, on peut enfin entendre les oiseaux... ou les rires des enfants !

Avec les copains, on a du pain sur la planche : nous avons prévu de préparer la réunion du conseil de quartier qui doit se tenir demain soir. Nous devons décider de l'implantation de la nouvelle maison de quartier. Nous voulons qu'elle accueille toutes les générations ; une crèche et une salle rafraîchie proposant des activités aux personnes âgées serait une bonne idée. Nous serons certainement très nombreux à cette réunion car depuis deux mandatures, ce sont les habitant.es qui gèrent et qui décident de la vie de leur quartier. Les élus sont à nos côtés bien sûr, mais ils comprennent aujourd'hui leur rôle comme celui d'animateurs, de co-financeurs et de médiateurs de la vie citoyenne. Quelle évolution ! Après la réunion, nous fêterons la Saint-Thierry « la fête où on est aux champs jour et nuit » selon un vieux dicton de l'ancien temps, du temps où les saisons n'étaient pas encore dérèglées. Malgré le changement climatique, on a gardé ce temps fort. Plus encore, on lui a redonné toute son importance. Histoire de se souvenir et de marquer le retour à la terre, le vivre ensemble, le vivre bien. Parce que oui, mon quartier est multiculturel, et inclusif !

Demain, les enfants passeront la journée à la ferme ; c'est à leur tour de retourner le composteur, mais ils prévoient, surtout, de continuer à construire leur mur d'escalade avec le vieux Bébert, l'homme aux mains d'or, comme il aime à se qualifier. Bébert a longtemps vécu dans la rue, et puis, en 2027, il a pu bénéficier de l'expérimentation de revenu universel, initiée puis pérennisée par Bordeaux. C'est lui, aujourd'hui, qui anime la ferme coopérative et sa passion est communicative !



⁴ En mai 2023, le gouvernement de la région de Madrid a ajusté les horaires des écoles et des services publics en fonction des pics de chaleur

⁵ Melbourne a développé des fermes urbaines coopératives qui mettent l'accent sur la production alimentaire locale, la durabilité et l'éducation.

⁶ Berlin a mis en œuvre divers projets de végétalisation, y compris la création de jardins communautaires et l'installation de façades végétales sur certains bâtiments.

3

LE SOCLE DE NOTRE REFLEXION

Constats & enjeux

La vie qui nous attend

Cette partie a été rédigée à partir des interventions entendues lors des sessions 2 et 3 de la convention. La liste complète des expert.es interrogés est à retrouver dans l'annexe 1 et certains supports de présentation sont disponibles sur la plateforme du Grand dialogue.

Du constat (et du monde dont nous ne voulons pas)

Le dérèglement climatique est en cours et devrait s'accroître. La hausse de la température, indicateur robuste, est d'environ 1,5°C depuis un demi-siècle et déjà, notre territoire connaît des événements climatiques extrêmes. Nous avons toutes et tous en tête les dernières canicules, les pinèdes en feu, des inondations et de fortes tempêtes. Pris isolément chacun de ces événements n'est pas, à proprement parler, exceptionnel. C'est leur simultanéité et leur intensité qui le sont, confirmant les prévisions des climatologues pour les prochaines décennies.

Le scénario tendanciel

En dépit des engagements pris par tous les pays signataires de la convention climat et réitérés chaque année, à l'occasion des COP*, l'infléchissement des émissions de gaz à effet de serre attendu par l'ensemble des politiques climatiques actuelles est insuffisant et nous place directement sur une trajectoire d'environ 3°C à l'horizon 2100, soit +4°C sur la France en moyenne.

Ce seuil de +4°C a été retenu par la France pour définir sa stratégie d'adaptation. Il ne correspond pas à un scénario pessimiste mais tendanciel. Mais à quoi ressemblerait notre région avec une élévation moyenne, sur toute l'année, de 4°C ? Des gelées hivernales moins fréquentes en hiver, ce qui à prime abord peut sembler positif, car moins de froid égale une réduction des besoins en chauffage. Les étés seraient en revanche beaucoup plus compliqués à supporter, débutant bien plus tôt qu'aujourd'hui pour s'achever à l'automne, avec des canicules à répétitions et des pointes de températures qui pourrait atteindre 50°C. Du jamais vu en France métropolitaine. Bref, un été de type 2022 avec ses 4 canicules de juin à octobre et ses pointes à plus de 40°C à Bordeaux serait considéré

dans quelques décennies comme un été froid. La question n'est donc plus de savoir si on risque de subir de tels événements mais quand.

Un climat dérégulé ne se limite pas qu'aux températures extravagantes. Il y a tout lieu de craindre des précipitations encore plus irrégulières que celles que nous connaissons depuis plusieurs années, avec des déficits aux périodes cruciales pour la végétation (au printemps notamment) et des déluges massifs et très concentrés au fur et à mesure que les échanges atmosphériques perturberont les courants d'altitude. Des tempêtes, aussi, amenant sur les côtes aquitaines et donc dans la Gironde des surcotes synonymes de risques accrus de submersion des terres basses et d'inondations par débordement du fleuve.

En fin de compte, lorsque l'on passe en revue l'intégralité des impacts prévisibles du dérèglement climatique, on prend conscience que le contexte va radicalement changer. Quels effets sur l'agriculture et la vigne, par exemple, de 4°C supplémentaires, avec parfois des gels précoces et dévastateurs sur des végétaux qui avaient cru le printemps installé ? Quid des ravageurs des cultures et autres moustiques tigres, déjà vecteurs dans le pourtour méditerranéen français de foyers endémiques de maladies originellement tropicales (la dengue, le chikungunya, la fièvre du Nil, la borréliose de Lyme, etc.) ? Quelles seront les conséquences sociales de tout cela, entre réorganisation des journées de travail, l'été, comme le pratiquent habituellement les Andalous.es ou les Maghrébin.es, et surexposition des occupant.es de logements mal isolés ou exposés aux crues de la Garonne ? Comment la biodiversité et son cortège atlantique pourront-ils s'adapter, à grande vitesse, face à un phénomène climatique beaucoup plus rapide et intense que tout ce qu'a connu la région depuis des milliers d'années ? Vers quelles pratiques agricoles se diriger, quand cette instabilité précarisera des exploitant.es souvent malmenés ? Comment résisteront les peuplements forestiers, les arbres d'alignement, les arbres remarquables du territoire bordelais confrontés à des écarts de température et d'hygrométrie totalement hors des clous de leurs phénologies pluriséculaires.

Chaque dixième de réchauffement additionnel a son importance, rendant l'adaptation plus complexe et nous

rapprochant de ses limites. Chaque dixième de réchauffement supplémentaire nous rapproche d'événements dit de faible probabilité mais à fort impact.

Ce scénario tendanciel, nous n'en voulons pas, même si nous avons bien conscience que le dérèglement climatique ne va pas se stopper, telle une pensée magique et parce que 100 Bordelaises et Bordelais l'auraient décidé.

L'adaptation n'est donc pas une option mais l'adaptation seule ne suffit pas pour limiter l'augmentation des risques climatiques. Les solutions d'adaptation existent, leur efficacité et leur faisabilité sont prouvées et leur application nécessite d'être renforcée (ville climato-compatible, agroécologie, gestion prudente de la forêt et de la ressource en eau, etc.)

Mais attention à la mise en œuvre de mesures qui pourraient aggraver les effets et vulnérabilités à long terme, ou se révéler contraires à l'impératif de réduction des émissions de gaz à effet de serre. Quelques-uns des principes généraux sont décrits en annexe 2.

Face à ce scénario, les enjeux à relever

Au regard de ces constats et du scénario tendanciel dramatique tel qu'il se dessine, nous avons identifié des enjeux forts pour Bordeaux et ses habitant.es, au cœur desquels nous retrouvons en filigrane la sobriété, le dialogue et le faire ensemble.

La transformation de nos comportements individuels et collectifs

Nos choix individuels et collectifs, mais aussi les actions de la collectivité doivent évoluer pour permettre de limiter nos émissions de gaz à effet de serre et de nous adapter à des conditions climatiques différentes. Répondre à cet enjeu prioritaire implique de tout mettre en œuvre pour changer nos comportements. Cela concerne les sujets suivants :

NOTRE CONSOMMATION : changer notre rapport à la consommation ou plutôt à la surconsommation. Il s'agit de transformer nos référentiels de bonheur, de déplacer le curseur d'une existence réussie vers une qualité du temps et des relations plutôt que vers une accumulation de biens. Poser un objectif de sobriété dans la consommation implique de répondre, avant toute chose, à un enjeu de justice sociale. Car aujourd'hui nombre de citoyen.nes vivent une frugalité qui, si elle est subie, n'en reste pas moins vertueuse.

Pourquoi ?

Un changement de nos référentiels du bonheur est le

socle sur lequel toutes nos habitudes de consommation (déplacements, alimentation, énergies...) pourront évoluer.

NOTRE MOBILITÉ : mettre tout en place pour réduire la part de la voiture dans la ville et dans nos déplacements en donnant la priorité aux mobilités douces. Mais aussi changer notre relation à la vitesse et à la mobilité de confort.

Pourquoi ?

Les déplacements représentent le tiers de nos émissions de gaz à effet de serre et constituent un levier d'action puissant pour agir. Il s'agit, de plus, d'un secteur qui a un fort impact sur notre qualité de vie.

NOTRE HABITAT : accélérer les travaux d'isolation thermique des bâtiments publics et privés en simplifiant les démarches et en les rendant accessibles à toutes les bourses.

Pourquoi ?

L'isolation thermique des bâtiments est un enjeu majeur en termes d'émissions de gaz à effet de serre et de préservation de la ressource. Mais c'est aussi un enjeu de qualité de vie qui deviendra de plus en plus prégnant avec l'augmentation des épisodes caniculaires. Actuellement, le secteur du bâtiment représente 22% de nos émissions nationales si l'on prend en compte la construction, l'utilisation -chauffage et climatisation principalement- et la déconstruction.

NOTRE CONSOMMATION D'ÉNERGIE : transformer notre culture de l'énergie illimitée en sobriété attentive.

Pourquoi ?

Les marges d'actions de la collectivité et des acteurs du territoire sont importantes en matière de limitation des consommations énergétiques non essentielles (interdiction des terrasses chauffées et/ou climatisées, limitation des enseignes lumineuses...)

NOTRE ALIMENTATION : modifier nos habitudes alimentaires pour diminuer significativement les produits issus de l'exploitation animale, consommer plus de produits locaux et bio, chez soi mais aussi en restauration collective.

Pourquoi ?

L'alimentation représente plus de 20% de notre empreinte carbone. Répondre à cet enjeu peut avoir un impact positif fort sur nos émissions, sur notre santé, sur l'eau et la biodiversité sur nos territoires. Notre capacité à agir localement, Ville et citoyen.nes, est importante en la matière.

NOTRE CONSOMMATION DE NUMÉRIQUE : s'interroger sur la place et les usages du numérique dans nos sociétés.

Pourquoi ?

La consommation d'énergie liée au numérique est en constante augmentation. Ce secteur représente déjà plus de 2% des émissions de gaz à effet de serre au niveau mondial et pourrait doubler dans les 10 ans.

NOTRE PRODUCTION DE DÉCHETS : instaurer une culture de l'économie circulaire, du réemploi et du recyclage qui nous permette de considérer les biens et produits en fin de vie comme des ressources et non plus comme des déchets.

Pourquoi ?

La réduction des déchets à la source, le réemploi et le recyclage contribuent à une culture de la sobriété de consommation.

La transformation de notre cadre de vie

Pour permettre les changements de comportements, le territoire doit s'engager pour transformer notre cadre de vie. C'est une condition essentielle pour rendre les transformations individuelles et collectives simples et évidentes. Cela concerne les sujets suivants :

NOS INFRASTRUCTURES ET SERVICES

DE MOBILITÉ. Bâtir la ville des courtes distances en développant les services de proximité, en facilitant les mobilités douces et actives, en massifiant les transports en commun pour couvrir des distances plus longues.

Pourquoi ?

Les modifications des habitudes de mobilités de chacun.e d'entre nous ne pourront se faire qu'à condition qu'elles soient facilitées par des infrastructures et services adaptés à la vie des habitant.es.

NOTRE URBANISME. Construire une ville plus verte, plus végétalisée pour bénéficier de plus de fraîcheur dans les espaces publics et dans les habitations.

Pourquoi ?

Bordeaux est une ville minérale (et très protégée au titre du patrimoine) qui devra cependant intégrer une dimension végétale pour que la vie quotidienne soit supportable malgré les canicules à venir.

NOTRE PRODUCTION D'ÉNERGIE RENOUVE-

LABLE. Développer la production d'énergie renouvelable sur les bâtiments et équipements publics et privés.

Pourquoi ?

Les réponses aux enjeux du changement climatique ne nous semblent pas pouvoir s'appuyer sur une approche solutionniste, uniquement basée sur des innovations techniques : la science ne peut, à elle seule, nous sauver et il faut avant tout changer nos modes de vie.

Cependant, en la matière, il faut combiner actions sur la consommation et sur la production dans un souci de cohérence et d'efficacité.

NOTRE GESTION DE LA RESSOURCE EN EAU.

Mettre en place un système de gestion permettant de préserver la disponibilité et la qualité de l'eau potable, tout en favorisant un usage sobre de cette ressource.

Pourquoi ?

Le changement climatique aura des conséquences importantes sur le régime des pluies et le débit des cours d'eau et, donc, sur les risques de sécheresse et d'inondation tout comme sur la disponibilité en eau potable. Une adaptation du territoire ne peut faire l'impasse sur des mesures liées à cette ressource indispensable à nos activités et à nos vies quotidiennes.

La transformation de notre citoyenneté

Construire une ville qui favorise les changements de mode de vie de toutes et tous ne pourra se faire qu'en faisant évoluer la gouvernance du territoire vers plus d'implication citoyenne dans les décisions qui les concernent. Nous affirmons que les réponses au changement climatique sont un enjeu sociétal majeur, à l'échelle de la ville. Pour que la santé, le bien-être et la qualité de vie soient le moteur des actions menées, il nous faut amplifier significativement la coopération entre citoyen.nes, acteur.ices et élu.es du territoire. Cela passe par les sujets suivants :

UNE COMMUNICATION REPENSÉE. Informer, sensibiliser et éduquer adultes, enfants et entreprises sur les enjeux climatiques et environnementaux, mais aussi créer le récit d'un avenir collectif désirable, juste, inclusif et synonyme de qualité de vie. Il s'agira de concevoir une communication à même d'atteindre tous les publics, multipliant les messages et les moyens de diffusion.

Pourquoi ? Une information efficace est nécessaire pour sortir du déni climatique, mais au-delà de l'acceptation des faits, il faut, par le partage d'un avenir désirable, pouvoir contrer les discours d'impuissance, fortement anxiogènes, qui mènent à l'inaction.

L'IMPLICATION DES CITOYEN.NES. Donner plus de place aux citoyen.nes dans la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques conduites par la Ville en matière d'adaptation aux changements climatiques. Cela passe par un réenchâtement de la chose publique pour que les Bordelaises et les Bordelais aient l'envie de s'impliquer.

Pourquoi ?

Le partage des décisions est la condition nécessaire à une acceptation, et plus encore, à une appropriation de

mesures et d'actions qui ne manqueront pas de modifier et perturber la vie de chacune et chacun d'entre nous.

LA TRANSFORMATION DE NOTRE ÉCONOMIE

LOCALE. Développer, avec les acteurs économiques du territoire, une économie favorable aux transitions, axées sur les circuits courts, l'économie circulaire et la sobriété. Cela implique de changer de référentiel de développement pour le territoire et de substituer des indices de bien-être à des indices de production comme le PIB ou le PNB.

Pourquoi ?

Le poids de la surconsommation sur nos émissions de gaz à effet de serre nous invite à repenser largement un système économique qui, via la publicité et de nombreuses incitations, nous détourne de la sobriété.

L'EXPÉRIMENTATION DE NOUVELLES SOLUTIONS.

Faire de la ville un territoire d'expérimentations sociétales, techniques, organisationnelles et humaines pour la transition en associant citoyen.nes, associations et monde économique dans un processus d'innovation.

Pourquoi ?

Les initiatives et les idées sont nombreuses et fertiles sur le territoire. Pour s'adapter et lutter contre le changement climatique nous ne partons pas d'une feuille blanche : il faut s'appuyer sur les dynamiques existantes.

La conciliation entre obligation et volontariat

Sous-question adossée au mandat qui nous a été confié, cette interrogation renvoie à un sujet central : comment éviter de transformer en épouvantail politique une série de mesures techniques ou de projets en construction dont s'empareraient des **climato-dénialistes*** ? Le projet bordelais se réclame fortement de la participation des acteurs locaux ; il se conçoit autour d'un consentement des parties prenantes qui, s'il ne vaut pas consensus, ne saurait s'aliéner trop de monde. Or, plusieurs d'entre nous, et même quelques expert.es auditionnés, ont rappelé que la révolte des gilets jaunes, pour prendre un exemple encore frais, résultait initialement d'un sentiment de matraquage fiscal sous couvert de la lutte contre le changement climatique. Peut-être instrumentalisée au début, cette manifestation de colère populaire a fini par rassembler autour des ronds-points des milliers de nos concitoyen.nes qui ont rappelé au gouvernement qu'il n'est pas bon d'opposer fin du monde et fin du mois.

Appliquée au contexte bordelais, cette conciliation entre obligation et volontariat implique de rechercher systématiquement les co-bénéfices les plus larges possibles auprès du plus grand nombre avant d'imposer une mesure qui pourrait sembler coercitive. Se recommander seulement de l'urgence climatique n'est pas suffisant pour emporter l'adhésion. L'amélioration du

confort de vie (liée à la rénovation thermique de l'habitat par exemple), les dividendes d'une pratique d'une activité physique régulière (grâce aux modes actifs de déplacement), la sécurisation des voies de circulation (en diminuant la pression automobile), le gain de pouvoir d'achat (dès lors qu'une alternative intermodale permet de se passer de voiture) sont autant d'arguments qui aident à accepter d'agir pour le climat alors que ce n'est peut-être pas la préoccupation initiale des citoyen.nes. Le « comment » de la sous-question « Comment concilier obligation et volontariat ? » est donc peut-être à trouver dans une réponse en forme d'application un peu sommaire de la pyramide de Maslow : partir des besoins des gens, définir un horizon climato-compatible et, entre ces deux jalons, valoriser les co-bénéfices, présenter les modalités d'application, mettre à disposition des moyens d'accompagnement.

Peut-être une telle approche permettrait d'induire une adhésion progressive autour de mesures ou de projets tout en évitant une stigmatisation au nom d'une pseudo écologie punitive.

CLÉMENTINE

Bordeaux 1er juillet 2040

Ce matin-là quand j'ouvre les yeux, le soleil est déjà aveuglant. Normalement, il fait nuit quand je me réveille. Zut, panne de réveil ! Il a encore dû y avoir une coupure d'électricité. Heureusement que Noémie, ma voisine de palier, a toqué à ma porte pour me réveiller. Un signe de la solidarité entre voisins qui s'est développée ces dernières années. Avec les températures qui usent les organismes, les coupures d'eau et d'énergie, nous avons appris à prendre soin les uns des autres.

Je reste, quelques minutes, allongée à écouter le chant des oiseaux. Avec mes horaires décalés pour éviter les fortes chaleurs, je suis bien souvent levée avant eux. Je finis par émerger : il faut y aller. De toute façon ma chambre est déjà étouffante. La végétalisation de la façade atténue bien la chaleur, mais à +4°C depuis 3 semaines, c'est loin d'être suffisant. Je mesure ma ration d'eau quotidienne⁷, je monte sur le toit de l'immeuble pour arroser le potager qui s'y trouve abrité par les panneaux solaires, ça s'appelle de l'**agrivoltaïsme*** citadin, puis j'enfourche mon vélo. Je me souviens qu'il y a quelques années, je trouvais fatigant de pédaler, mais à force je suis en bien meilleure forme, je suis fière de moi et se déplacer à la force du mollet est devenu un plaisir. Direction le bac pour franchir la Garonne.

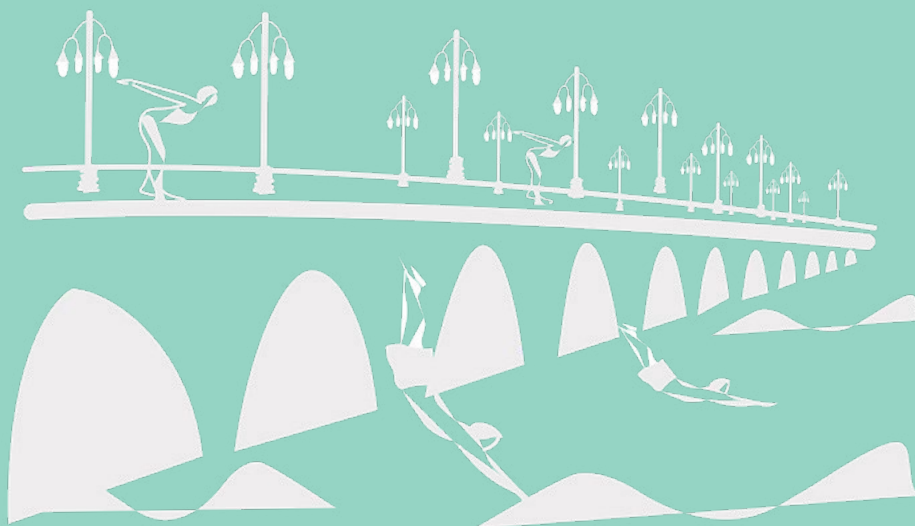
Il faudra que je passe au marché de Cenon en rentrant du travail. C'est un rituel presque quotidien depuis que je n'ai plus d'horaires fixes : c'est pratique, convivial et les produits viennent de producteurs locaux et des fermes urbaines. La ferme urbaine de Cenon, justement, c'est là où je travaille. C'est l'époque des cueillettes et des récoltes : pommes de terre, tomates, haricots, mais aussi des tas de courges qui mûrissent bien plus rapidement que dans le passé. Mes collègues sont déjà toutes et tous dans le potager. Je les rejoins en traversant rapide-

ment les jachères où butinent des abeilles, toujours plus nombreuses en pleine journée.

La récolte est éprouvante, la chaleur difficile à supporter. La récolte ne s'achèvera qu'en début de soirée. Tout le monde est heureux et satisfait, l'ambiance autour du « déjeuner du jardin » que nous partageons est décontractée. Autour de la table, tous les âges, tous les milieux et tous les métiers sont représentés. C'est un moment de partage bien mérité, avant de reprendre le travail. Je serais bien restée encore un peu, mais j'ai promis de passer mes quelques heures de travail citoyen à colocation, une ancienne maison de maître transformée en colocation pour anciens, dans laquelle tout le monde trouve sa place : l'entraide s'appuie sur les voisins, sur les associations... et sur les personnes âgées elles-mêmes. Il y a beaucoup d'activités ouvertes à toutes et tous et le terme intergénérationnel y prend tout son sens. J'adore aller là-bas, je m'occupe des services aux personnes et de l'animation.

J'enfourche mon vélo et je file sous les arbres qui bordent les allées cyclables végétalisées. Dans les rues, les infos citoyennes ont remplacé les publicités sur les anciens panneaux, c'est toujours l'occasion de me tenir informée de ce qui bouge dans la ville. En arrivant, je me plierai avec délices à la sieste de deux heures imposée pendant les heures les plus chaudes. Après nous discuterons sans doute dans la salle rafraîchie de colocation. Peut-être prendrons-nous le temps d'un jeu... Ou d'un atelier cuisine pour préparer les courgettes qui remplissent mon panier...

Ah non, nous sommes mardi : jour de lessives étendues dans le jardin !



⁷ Malgré son manque de ressources naturelles en eau, Singapour a développé des technologies de recyclage des eaux usées, des systèmes de collecte des eaux de pluie et des campagnes de sensibilisation à la conservation de l'eau.

4 NOS RECOMMANDATIONS

Viser un monde durable et résilient au changement climatique implique une transformation de notre société induisant des changements profonds de valeurs, de visions du monde, d'idéologies, de structures sociales, de systèmes politiques et économiques et de relations de pouvoir.

Finalement, le dérèglement climatique n'est pas tant un problème physique ou technique, qu'une question éminemment politique (faire société, respecter les vivants, préserver les communs, etc.)

NOS RECOMMANDATIONS

1
CONSTRUISSONS
un projet politique
construit sur des
valeurs !

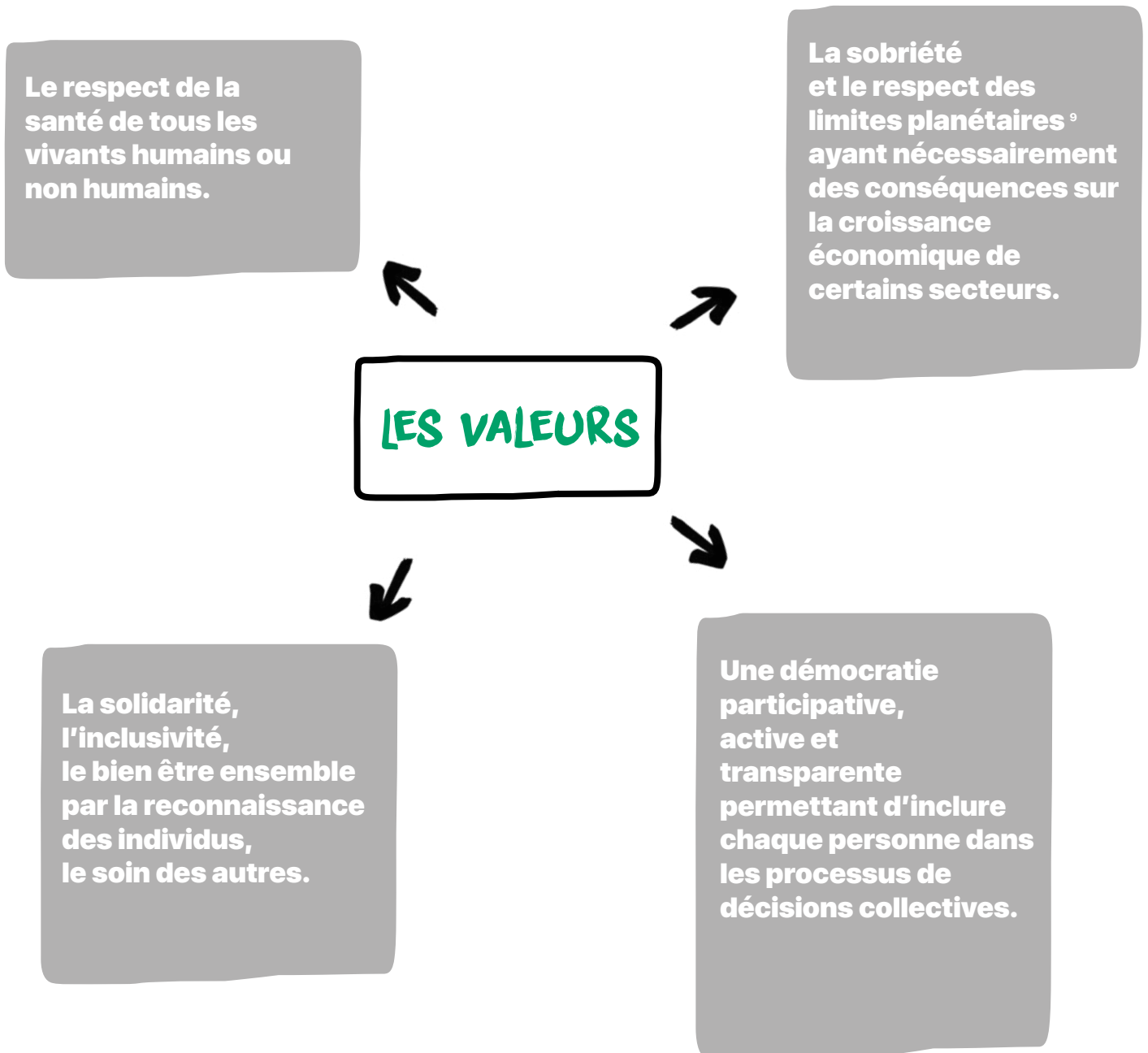
2
PARTAGEONS
des principes
d'action

3
RENFORÇONS,
développons,
expérimentons des
actions concrètes

1. OSONS UN PROJET POLITIQUE CONSTRUIT SUR DES VALEURS !

Nous proposons de repenser collectivement une société qui n'est plus guidée par la croissance économique et la finance, mais par le respect du vivant et l'environnement.

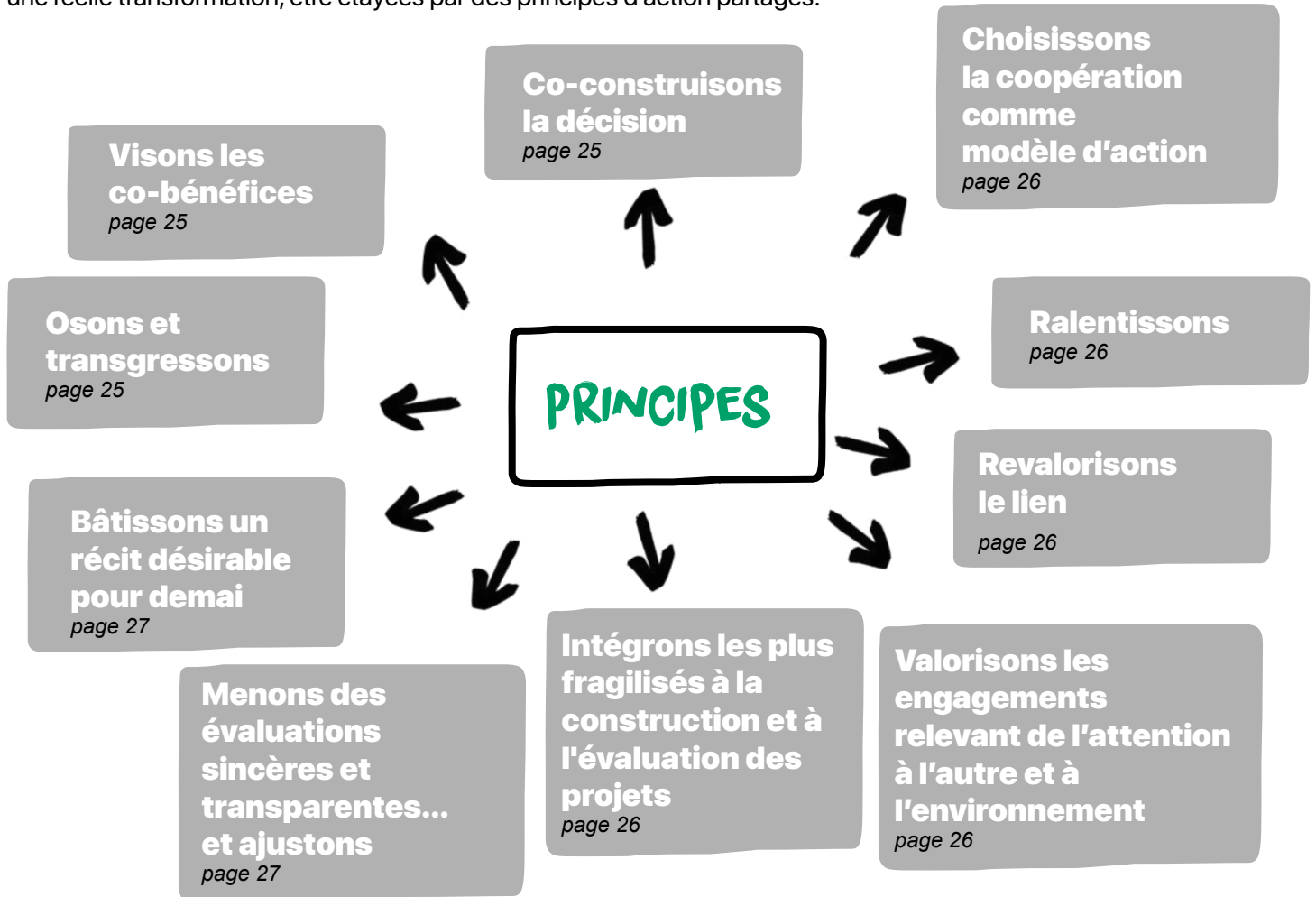
Ce projet politique doit s'appuyer sur des valeurs qui définissent la nouvelle société dans laquelle nous voulons vivre. C'est un modèle écologique et socialement juste de fonctionnement local, porté conjointement par une collectivité engagée et des citoyen.nes entendus et reconnus dans leur rôle d'acteurs des transitions :



⁹ Les 9 limites planétaires sont : le changement climatique, l'érosion de la biodiversité, la perturbation des cycles de l'azote et du phosphore, le changement d'usage des sols, le cycle de l'eau douce, l'introduction d'entités nouvelles dans la biosphère, l'acidification des océans, l'appauvrissement de la couche d'ozone, l'augmentation de la présence d'aérosols dans l'atmosphère.

2. PARTAGEONS DES PRINCIPES D'ACTION

Si ces valeurs constituent le socle du projet politique que nous appelons de nos vœux, elles doivent, pour permettre une réelle transformation, être étayées par des principes d'action partagés.



Note des animateur.rices de la convention citoyenne

La formulation des recommandations a fait débat au sein de la convention citoyenne. Les arguments d'un côté disaient qu'il est difficile d'embarquer en imposant, quand de l'autre, il était rappelé que depuis des décennies, de nombreux acteurs de la société notamment les scientifiques, demandent sans être écoutés à la hauteur des enjeux environnementaux actuels. Injonction ou invitation, la question est donc restée en suspens, sans rien remettre en cause de la nécessité de poursuivre les échanges et d'agir ensemble.

”

Oser est une des conditions pour s'écarter de la trajectoire actuelle. L'action ne peut se jauger uniquement en termes de préservation de popularité.

Osons et transgressons

Remettons en question le cadre établi pour nous interroger sur les modèles alternatifs, quel que soit le domaine d'action exploré. Notre capacité d'innovation face au défi climatique est de toute importance et la Ville doit être facilitatrice de cette dynamique.

Pourquoi ?

Les auditions des expert.es démontrent que la trajectoire collective dans laquelle nous sommes nous éloigne très fortement des objectifs climatiques à faible impact. Cette trajectoire est solide, confortée par des faisceaux d'intérêts économiques, financiers et catégoriels et nos rapports individuels au changement. Il est établi que son inflexion en douceur ne produira pas des effets suffisamment rapides pour être à hauteur de ce que nous avons compris de l'urgence climatique. Il est donc nécessaire d'explorer de nouvelles façons de faire pour débloquer le système.

Comment ?

Au regard de l'enjeu de l'urgence climatique, nous demandons à la Ville de Bordeaux de faire preuve d'audace, s'écarter des sentiers battus, y compris en termes de communication. Oser est une des conditions pour s'écarter de la trajectoire actuelle. L'action ne peut se jauger uniquement en termes de préservation de popularité.

En amont de tous les projets, quelle qu'en soit la nature, dans les analyses d'opportunité, nous demandons à la Ville de Bordeaux de mesurer leurs effets potentiels sur l'urgence climatique, les publiciser avec les grilles d'analyse utilisées.

L'expérimentation citoyenne est une des clés pour inventer un futur plus désirable et gagner du temps pour répondre à l'urgence. La Ville de Bordeaux se doit d'accueillir et de soutenir ces expérimentations à travers par exemple des maisons vertes de quartier, des lieux d'expérimentation, d'échange de savoirs ou de capitalisation et ce au plus proche des citoyen.nes et de leurs besoins.

Visons les co-bénéfices

Portons prioritairement des actions ayant des impacts positifs multiples à la fois sur le plan social, environnemental, économique, sociétal et sanitaire.

Pourquoi ?

Plus les bénéfices d'une action sont larges, plus le soutien social sera fort et les chances de mise en œuvre élevées. Les actions positives pour le climat créent toujours des bénéfices associés (par exemple, le développement des mobilités douces a des effets sur les émissions de gaz à effet de serre, sur la préservation

des ressources énergétiques, sur la qualité de vie et sur la santé). Repérer ces co-bénéfices permet la coopération avec tous les acteurs concernés et cela renforce la pertinence démocratique et leur mise en visibilité est un moteur de l'élargissement des engagements.

Comment ?

Dans l'évaluation des projets, nous demandons à la Ville de Bordeaux de fonder ses choix sur la base de différents scénarios mettant en lumière les co-bénéfices de chacun.

La valorisation des co-bénéfices climatiques doit être une démarche systématique, y compris dans sa dimension économique.

Co-construisons la décision

La construction de la décision sur le sujet climatique n'est ni facile ni naturelle et elle nécessite acculturation et apprentissage. Elle suppose une adaptation des gouvernances des organisations et probablement de revisiter les pratiques habituelles. A enjeux et temps nouveaux, pratiques nouvelles. Ces nouvelles façons de faire doivent être au cœur des expérimentations bordelaises pour agir sur l'urgence climatique.

Pourquoi ?

Associer les citoyen.nes à la gouvernance doit permettre à la diversité des points de vue et des propositions de s'exprimer, de manière à préserver une large communauté d'action. C'est particulièrement nécessaire sur les questions climatiques où le consensus est souvent difficile et fragile, au regard des impacts potentiels, individuels et catégoriels. Nous n'avons pas besoin d'être d'accord sur tout pour continuer d'avancer ensemble.

Comment ?

Nous demandons à la Ville de Bordeaux de se rapprocher des organisations ayant déjà engagé un virage vers les démarches par consentement.

Sur la base du volontariat, nous demandons également à la Ville de mettre en place des formations ouvertes à toutes et tous sur ce sujet pour favoriser une appropriation culturelle et de nouvelles pratiques.

Partout et de tout temps, il nous semble essentiel d'expérimenter la co-construction.

Choisissons la coopération comme modèle d'action

Le modèle coopératif dans ses dimensions économiques comme sociétales doit être soutenu, diffusé et valorisé, y compris dans le cadre de la commande publique. Comme pour la gouvernance par consentement, il nécessite acculturation et apprentissage.

Pourquoi ?

L'action climatique présuppose l'action commune et le travail dans l'altérité : personne n'a, seul, la solution, du moins dans un cadre démocratique. Parce qu'elle permet de s'échapper du modèle compétitif qui porte une responsabilité dans la dérive climatique, la coopération est climato-compatible... et parce qu'ensemble on va plus loin !

Comment ?

Nous demandons à la Ville de Bordeaux d'orienter la commande publique vers l'économie sociale et solidaire, de favoriser ce modèle économique, notamment en prenant contact auprès des organisations engagées dans ce domaine et en s'en inspirant.

Nous lui demandons également de mettre en place des comités de pilotage conjoints avec les autres collectivités, et en premier lieu, la Métropole, le Département et la Région.

En complément, il est essentiel pour nous que le système éducatif s'empare de l'enjeu de la coopération pour préparer l'avenir mais aussi comme source d'inspiration pour l'apprentissage des enfants et dans sa gestion de la communauté éducative.

Ralentissons

Repenser le rapport au temps de nos vies en imaginant des stratégies urbaines, des aménagements et des équipements qui offrent des espaces apaisés, permettant la rencontre démocratique, et des agoras favorables à la recherche de l'intérêt général et du changement.

Pourquoi ?

Notre société est actuellement basée sur la rapidité et exalte la vitesse comme critère de performance avec des conséquences sur la mobilité mais aussi sur le monde du travail et de la production, voire sur les rapports sociaux. On sait que le coût carbone de la vitesse est élevé... pour une qualité de service toujours discutable et un coût santé important (risques psychosociaux). Par ailleurs, l'engagement citoyen, tout particulièrement sur la question climatique, demande du temps, voire du temps de cerveau disponible alors que nos vies trop pleines empêchent les chemins de traverse et le don à l'intérêt général.

Comment ?

Nous demandons à la Ville de Bordeaux d'être moteur pour collecter, s'inspirer et mettre à disposition des acteurs économiques et des habitant.es, les expériences de gestion différentes du temps.

Elle pourra s'inspirer des expériences de la ville du **¼ d'heure*** pour redonner de la place au local, à la vie de quartier.

Revalorisons le lien

Agir sur l'urgence climatique suppose de remettre en route et d'amplifier l'action collective. Chacun.e peut faire mais c'est ensemble que le mouvement sera le plus fort, y compris du point de vue de son acceptation. Or, notre société est pétrie d'inégalités qui ne cessent de croître, chez nous comme ailleurs. S'emparer de cette question des inégalités pour les réduire est une condition pour embarquer la société dans son ensemble, au risque sinon d'amplifier la fracture entre les individus et les différentes catégories sociales.

Pourquoi ?

Toute stratégie collective repose sur la question des interactions entre les individus. La question climatique a un fort potentiel de déstabilisation du champ social par l'amplification des injustices sociales qu'elle peut provoquer. Nous ne sommes pas égaux devant la contrainte climatique. Continuer de faire société suppose donc d'avoir une attention particulière à tout ce qui nous permet de rentrer en interaction, de garder le lien avec les autres.

Comment ?

L'éducation populaire, la culture et les outils collectifs de soins sociaux doivent être promus, notamment dans leur dimension de proximité. Ils doivent être considérés comme des investissements permettant de réunir les conditions nécessaires à l'action climatique.

Valorisons les engagements relevant de l'attention à l'autre et à l'environnement

Notre système a réduit l'importance des sujets du soin, de l'éducation, du social et de l'environnement alors qu'ils sont des leviers majeurs de la transition. Reconnaissons la valeur du travail réalisé majoritairement par des femmes dans la société actuelle.

Pourquoi ?

Les leviers d'actions identifiés dans la phase d'effervescence relèvent de l'attention et du soin à l'autre et de l'environnement et sont largement développés dans les

différents principes d'actions exposés dans cette partie. Agir sur ces leviers accélère la transition et permet de lutter contre les inégalités de genre définies par l'écoféminisme.

Comment ?

Nous demandons à la Ville de Bordeaux de s'approprier et d'encourager toutes les initiatives de nature à améliorer les conditions de travail dans les domaines de la santé, de l'éducation de l'environnement et du social en s'inspirant des préconisations de l'écoféminisme, y compris dans son propre périmètre.

Intégrons les plus fragilisés à la construction et à l'évaluation des projets

Pourquoi ?

Les plus précaires ont une réelle expérience d'une vie bas carbone et ont su mettre en place un panel de solutions écoresponsables (seconde main, autopartage, jardin partagé, commande groupée, atelier de réparation... etc.). Ces publics ont également une très forte sensibilité aux impacts potentiels des politiques publiques.

Comment ?

Nous demandons à la Ville de Bordeaux de s'appuyer sur l'expérience des associations, institutions qui sont en lien avec les plus précaires et des plus précarisé.es, pour construire et évaluer ses politiques.

Menons des évaluations sincères et transparentes... et ajustons

Organiser et systématiser l'évaluation de l'impact des projets et des propositions sur le territoire, selon une grille de critères répondant aux enjeux et aux valeurs portées par la lutte contre le changement climatique et les inégalités sociales.

Pourquoi ?

En matière d'environnement, plus encore que dans d'autres domaines, il faut se méfier des « fausses bonnes idées ». Etudier les impacts a priori et mesurer leur réalité a posteriori, sont donc des incontournables de politiques climatiques efficaces. Encore faut-il adopter les bons critères et les généraliser, de manière à pouvoir mettre en œuvre des comparaisons et établir des bilans d'actions.

Comment ?

Nous demandons à la Ville de Bordeaux d'élaborer et mettre en œuvre une grille de lecture de ses projets (y compris les propositions du présent avis) appuyée sur des critères mesurant : les impacts sur la santé, la réduction effective des gaz à effet de serre et polluants,

les impacts sur le bien-être, les risques d'effet rebond, les impacts sur la biodiversité et l'eau, le nombre de personnes touchées, les impacts sociaux, le niveau de rupture par rapport à la situation actuelle (changement d'habitude), l'impact juridique, la facilité et le délai de mise en œuvre (peu d'investissement, peu de logistique technique et économique). Nous avons construit des critères d'évaluation présentés en annexe 4.

Bâtissons un récit désirable pour demain

Construire collectivement le récit d'un futur désirable pour tous les Bordelaises et Bordelais.

Pourquoi ?

Pour que nous portions toutes et tous les changements nécessaires, il nous faut montrer qu'il existe un avenir commun souhaitable : raconter une vie adaptée au changement climatique, sobre, juste, solidaire et HEUREUSE ! Il nous faut aussi dire à tout le monde que cela est possible à condition de mener les transformations politiques, collectives et individuelles nécessaires.

Comment ?

Nous demandons à la Ville de Bordeaux de permettre à la convention citoyenne de poursuivre son travail sur le récit, conception et réalisation, en lui donnant les moyens financiers et techniques.

Nous demandons à la Ville de Bordeaux de nous permettre de travailler sur la conception et la mise en œuvre d'un appel à projet pour la création de nouveaux récits.

Nous demandons à la Ville de Bordeaux de s'emparer du travail de la convention citoyenne sur le récit, pour le soutenir, l'enrichir, le démultiplier, le diffuser avec les citoyen.nes et la société civile du territoire.

Un récit unique ne peut s'adresser à toutes et tous de la même manière. C'est pourquoi les transformations que nous décrivons doivent plutôt constituer le socle d'une multitude de récits, pour s'adapter à tous les publics. Telle une bâtisse que nous construisons ensemble : les fondations, la structure et les murs sont communs, mais chaque fenêtre ouvre sur une réalité différente, une manière singulière de vivre cet avenir désirable.

Les récits que nous avons conçus, et que vous trouverez tout au long du document, ainsi que le scénario du « calendrier de l'après » en annexe, ne sont qu'un point de départ déclinable pour transmettre des valeurs, pour sensibiliser, former, persuader, inspirer ou motiver en fonction des interlocuteur.rices et des situations... à démultiplier sur la base des transformations que nous préconisons.

Les messages clés du récit d'un avenir désirable

→ **Le récit doit raconter une nouvelle gouvernance de la ville.**

Elle s'organise à l'échelle des quartiers où la proximité permet de développer les relations intergénérationnelles, l'inclusion sociale et culturelle, la solidarité et la convivialité. Cela passe par le développement de lieux et de projets de transformation dans chaque quartier.

Elle s'appuie sur une plus grande implication des citoyen.nes dans la vie de la cité, sur la mise en place de chantiers citoyens qui permettront de redonner sens au bien commun. Cela passe par la mise en place de « services citoyens » qui transforment la ville et nos habitudes et dépassent largement le périmètre des actuels services civiques pour impliquer tous les citoyen.nes, quel que soit leur âge et leur condition.

Elle nécessite une réelle transformation de la relation entre élu.es et citoyen.nes pour que chacun.e se sente en mesure de contribuer et de décider des transformations de la cité. Cela passe par une démocratie participative permanente du choix et du faire, qui positionne l'élu.e comme animateur.rice des dynamiques citoyennes sur le territoire.

→ **Le récit doit raconter une nouvelle relation à la consommation, à la production et au travail.**

Elle s'appuie sur une exigence de sobriété, voire de **frugalité, dans tous les domaines de consommation** : alimentation, énergie, déplacements, biens d'équipements... pour limiter les émissions de gaz à effet de serre des habitant.es du territoire. Cela passe par la mise en place de services favorisant la récupération et le réemploi, mais aussi de campagnes de sensibilisation contre la surconsommation.

Cette nouvelle relation à la consommation implique également une nouvelle relation à la **production**, qui favorise la création d'activités locales permettant de réduire les circuits de transport. Cela passe par le soutien à l'agriculture nourricière de proximité, le développement de fermes urbaines et plus largement de services non délocalisables.

Ces transformations, et la plus grande implication des citoyen.nes dans la vie de la cité, nécessitent de changer notre **relation au travail** pour adapter rythmes et horaires au changement climatique, mais aussi retrouver le sens d'activités au service de toutes et tous. Cela peut passer par l'expérimentation d'un revenu universel à l'échelle de la ville.

→ **Le récit doit raconter une transformation de la ville.**

Il pose la nécessité d'un verdissement généralisé de la cité et d'un retour de la nature en ville, pour préserver des conditions de vie acceptables dans un contexte de changement climatique. Cela passe par la végétalisation des rues, la création d'îlots de fraîcheur, la désimperméabilisation des surfaces.

Il pose aussi l'exigence d'une transformation de nos **logements, de nos équipements collectifs** et de nos manières de les investir, pour réduire la consommation foncière. Cela passe par un partage des usages et des espaces publics et privés, mais aussi par une politique volontariste de rénovation énergétique des bâtiments. Il implique de développer des innovations pour produire localement de l'énergie et mieux gérer les ressources pour améliorer l'autonomie du territoire. Cela passe par l'expérimentation de nouvelles technologies et de modes de gestion de la ressource en eau plus contraignants.



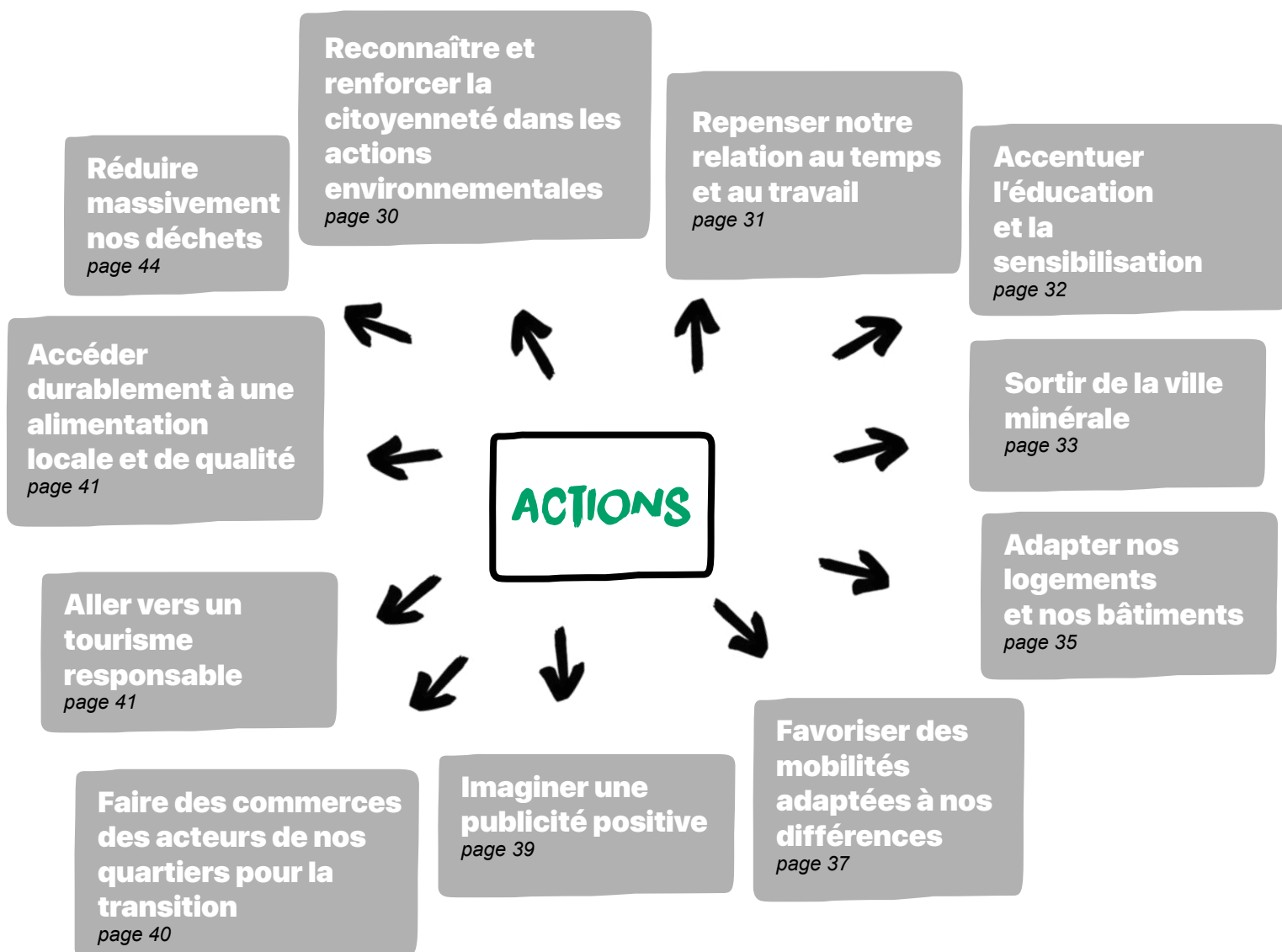
Parce qu'elle permet de s'échapper du modèle compétitif qui porte responsabilité dans la dérive climatique, la coopération est climato-compatible... et parce qu'ensemble on va plus loin !

3. RENFORÇONS, DÉVELOPPONS, EXPÉRIMENTONS DES ACTIONS CONCRÈTES

Pour que ces principes se déclinent en transformations réelles dans nos vies quotidiennes, nous recommandons de mener des expérimentations concrètes et collectives sur le territoire, à notre échelle, pour tester le pas de côté, de nouvelles manières de faire, en rassemblant une diversité d'acteurs, en partant du local pour un rayonnement plus large, dans une démarche de contamination positive.

L'urgence climatique impose d'accélérer sur la réduction simultanée des vulnérabilités du territoire face aux effets locaux du dérèglement climatique (adaptation) et des émissions de gaz à effet de serre (atténuation). Après avoir pris connaissance des documents d'orientation ou de planification consacrés à ces questions, nous demandons à la Ville de Bordeaux de rehausser considérablement ses ambitions et de se montrer exemplaire dans toutes les actions entreprises, en s'appuyant sur le savoir fondamental dont nous disposons : nous sommes en effet des expert.es de notre environnement (notre rue, notre quartier, nos trajets...) ; nous sommes expert.es de nos propres vies, de ce qui les motive et de nos besoins du quotidien.

Les recommandations suivantes sont en lien direct avec les enjeux, les valeurs et les principes que nous préconisons, notamment en matière d'inclusion et d'équité sociale. Elles sont multithématiques et présentées sans hiérarchisation particulière.



Reconnaître et renforcer la citoyenneté dans les actions environnementales

→ Mettre en place un comité citoyen

Pourquoi ?

L'exercice démocratique de la convention citoyenne ne doit pas s'arrêter au rendu de l'avis. Si une bonne partie des recommandations est maintenant dans les mains de la collectivité, elle ne les porte pas seule et ne peut se soustraire à une forme de contrôle des personnes qui en sont à l'origine. Cela est une condition pour assurer le droit de suite sur les travaux de la convention.

Une instance citoyenne consultative doit permettre de confronter les élu.es tout en donnant du poids à l'expertise citoyenne.

De plus, le temps du mandat politique est court. La participation des citoyen.nes à cette politique, leur engagement démocratique, ne peut pas se faire qu'une fois tous les 6 ans ou de manière exceptionnelle lorsque les élu.es décident d'interroger des citoyen.nes sur une question précise. La démocratie doit au contraire devenir une pratique citoyenne habituelle et pérenne, les citoyen.nes doivent être intégrés de manière systématique à la conception, la mise en œuvre et l'évaluation des politiques publiques, et assurer la continuité des sujets majeurs entre plusieurs équipes municipales. La question climatique en particulier, nécessite d'anticiper, de s'adapter et, pour ce faire les actions menées doivent l'être sur le temps long.

Comment ?

Mettre en place une instance citoyenne consultative à l'échelle de la ville de Bordeaux.

D'une part, le comité citoyen pourra être saisi par les élu.es pour rendre un avis citoyen sur un projet, en matière environnementale et/ou sociale, éclairé par des expert.es. Les élu.es devront donner une réponse argumentée en cas de décision de passer outre l'avis citoyen. Dans l'avis, les membres du comité citoyen pourront proposer des mesures et arbitrer les éventuels désaccords.

Les délibérations du comité citoyen se feront à huit clos mais les avis citoyens seront rendus publics.

D'autre part, le comité citoyen pourra porter le droit d'interpellation, déposer des pétitions ou s'auto-saisir d'un projet.

Pour réaliser sa mission, le comité citoyen sera composé de membres tirés au sort, indemnisés, chargés de leur propre formation et montée en compétences (en interrogeant des expert.es par exemple), renouvelés en partie selon un calendrier à définir.

Note des animateur.rices de la convention citoyenne

L'indemnisation des membres du comité consultatif ne fait pas consensus au sein de la convention citoyenne, certain.es considèrent que l'engagement citoyen doit être valorisé financièrement et que l'indemnisation permet de toucher un public plus précaire qui n'a pas les moyens financiers de l'engagement. D'autres, au contraire, se sont opposés à la possibilité d'indemnisation des membres du comité, considérant qu'il s'agit d'un devoir citoyen qui ne doit pas faire l'objet d'une compensation financière. Le débat en plénière n'a pas permis de s'accorder sur une recommandation commune. Cet arbitrage est donc renvoyé à la Ville de Bordeaux chargée d'imaginer les modalités de mise en place du comité.

→ Recruter des personnes pour animer des espaces locaux d'organisation citoyenne (community organizer)

Pourquoi ?

Le community organizing crée des espaces intermédiaires entre citoyen.nes et institutions pour permettre aux habitant.es de se réunir, de défendre des enjeux communs pour les porter collectivement et faire valoir leurs intérêts de manière plus efficace. Le lien humain devient un levier d'action pour résoudre des problèmes du quotidien.

Ce mode d'organisation permet à un collectif de se construire, de s'engager collectivement pour porter des intérêts citoyens en commun. Pour les personnes les plus éloignées des démarches de participation, par choix ou contrainte, l'existence d'espaces intermédiaires permet de recréer un lien de proximité, et de jouer un rôle de relais entre les politiques publiques mises en place par la Ville et le quotidien des habitant.es.

Recruter des personnes pour intervenir au niveau local ou micro local (immeuble, rue, quartier) en matière de lutte contre le réchauffement climatique permet d'embarquer les réfractaires par l'influence entre pairs en faisant valoir les bénéfices diffus des comportements résilients. Ce modèle d'organisation animé par des référent.es au niveau local permet de faire exister une forme de lobby citoyen pour certains sujets sur lesquels la municipalité seule peut avoir du mal à avancer.

Par exemple, à Grenoble, un collectif s'est mobilisé contre les logements passoires thermiques. Cette organisation par pairs au niveau local leur a permis de faire un état des lieux de la situation grenobloise et de faire avancer les politiques publiques sur ce sujet.

Le découpage des quartiers couvre des zones très larges, les community organizers peuvent aussi jouer un rôle de relais par rapport aux conseils de quartier.

Comment ?

Sur le modèle de l'exemple grenoblois, mener une expérimentation en recrutant des community organizers à l'échelle des quartiers de Bordeaux.

Comme à Grenoble, ces derniers pourraient être chargés de démarcher, faire un relevé des passoires et bouilloires thermiques sur Bordeaux, faire du porte-à-porte, rassembler les gens d'un même immeuble sur ce sujet, pour faire pression sur les propriétaires de ces logements. Cette expérience pourra aussi porter sur d'autres sujets en adaptant l'échelle (sur la végétalisation, un community organizer pourrait être mobilisé à l'échelle d'un square par exemple).

Sur ce même modèle, d'autres actions de mise en commun peuvent être envisagées, comme la création de plateformes dédiées où des citoyen.nes peuvent se retrouver et échanger autour d'une question ou d'une préoccupation commune.

Repenser notre relation au temps et au travail

Le temps est une valeur rare, le temps de l'engagement, mais également le temps de la découverte et du voyage. Décarboner nos modes de transport pour aller loin, découvrir de nouvelles cultures, par exemple, nécessite du temps.

→ Expérimenter un revenu universel localement

Pourquoi ?

Si le revenu universel semble, en premier lieu, éloigné de la question climatique, il est un outil de justice sociale au cœur des préoccupations de la convention citoyenne. Il permet de recréer une certaine forme d'égalité entre les individus quel que soit leur milieu social d'origine. Il permet surtout de questionner notre rapport au temps, et plus précisément, de penser le temps de l'engagement. De fait, un revenu universel peut venir renforcer l'engagement citoyen, retrouver l'envie et la légitimité d'agir au sein de la communauté, en mettant à distance les préoccupations vitales assurées par ce revenu universel mensuel. Il doit permettre de dégager du temps libre pour que tout le monde puisse s'engager contre le changement climatique en ayant la sécurité économique nécessaire.

Plusieurs expérimentations du revenu universel ont eu lieu dans différents pays, selon différentes modalités, et à différentes échelles. Un tel dispositif est une révolution dans notre système économique actuel basé sur le travail.

Premièrement, il permet de prendre en compte le travail invisible de toute une partie de la population (le travail domestique, le travail bénévole, etc.) Le revenu universel permet en quelque sorte de rémunérer le travail de l'économie souterraine, et de définir une nouvelle relation au système marchand et au travail salarié. A l'heure d'un système capitaliste effréné, le revenu

universel permet également de repenser la relation au temps, pour être plus en phase avec l'environnement et la nature qui nous entoure.

Le revenu universel est également un filet de sécurité dans un système d'emploi de plus en plus incertain, il permet de réagir et de limiter le stress face aux risques professionnels collectifs : accidents du travail, chômage, etc.

Aujourd'hui, un certain nombre de nos concitoyen.nes luttent au quotidien pour se nourrir convenablement. Avec l'inflation, un tel dispositif permettrait de répondre au stress alimentaire auquel de plus en plus de citoyen.nes doivent faire face.

Comment ?

Mettre en place une expérimentation du revenu universel sur le territoire bordelais.

Plusieurs solutions peuvent être imaginées, il faut donc créer un groupe de travail appuyé par des expert.es du sujet pour y travailler (financement, périmètre, contreparties). Cette expérimentation devra faire l'objet d'une évaluation sur les effets.

→ Expérimenter la semaine de 4 jours

Comment ?

Expérimenter à l'échelle de la Ville de Bordeaux :

- Une réduction du temps de travail pour permettre le partage du temps de travail et la création d'emplois. Cette expérimentation sera faite au sein des services de la Ville en lien avec les organisations syndicales dans les services pour lesquels c'est possible et avec l'accord des salarié.es. La Ville de Bordeaux devra également inciter les entreprises locales à faire de même.

- Une semaine de 35h sur 4 jours en lien avec les organisations syndicales dans les services pour lesquels c'est possible et avec l'accord des salarié.es, et inciter les entreprises locales à faire de même.

Note des animateur.rices de la convention citoyenne

La seconde recommandation pour une semaine de 4 jours sans réduction du temps de travail ne fait pas consensus au sein de la convention. En effet, certain.es se positionnent en faveur de cette mesure, qui permettrait de dégager du temps sans nuire aux entreprises, cette mesure pourrait ainsi être davantage acceptée par les acteurs économiques. D'autres se sont positionnés contre, estimant que le temps dégagé par un jour supplémentaire par semaine est illusoire s'il implique une augmentation du temps de travail quotidien sur 4 jours. Les modalités de mises en œuvre de cette recommandation sont donc renvoyées à la Ville de Bordeaux. Dans un premier temps, les deux expérimentations pourraient être menées en parallèle et faire l'objet d'une évaluation conjointe.

Accentuer l'éducation et la sensibilisation

→ Former et sensibiliser

La formation de tous les acteurs favorise les changements de comportement du plus grand nombre. La connaissance de la question climatique permet une plus grande lucidité sur les enjeux et les risques qu'elle sous-tend. Une sensibilisation accrue, aussi par la mise en avant de comportements éco-compatibles, permet de les valoriser et de les définir comme la norme à atteindre.

Enfin, les personnes formées peuvent eux-mêmes devenir des ambassadeur.ices de la transition écologique et diffuser une culture environnementale autour d'elles.

Comment ?

Former obligatoirement aux enjeux du changement climatique et à la transition écologique le corps enseignant, l'ensemble des professionnel.les agissant dans le cadre scolaire, les agent.es de la Ville et de la Métropole, les associations subventionnées par la Ville (bénévoles, salarié.es, et publics).

Inviter les autres associations du territoire et les entreprises à participer à des formations aux enjeux du changement climatique et à la transition écologique.

Organiser des évènements grand public dans les quartiers pour former et sensibiliser à la transition écologique (exemples : ramassage des déchets, apprendre à faire soi-même, recyclage, nutrition, etc.).

Repérer et mettre en lumière les actions éco-compatibles, et utiliser un système de défis (comme les familles zéro déchet de l'**ADEME***, les familles à énergie positive, à alimentation positive, à biodiversité positive...).

Intégrer du ludique et de la pratique à ces ateliers.

Former à la réparation, à la couture, à la cuisine de produits bruts et au jardinage dans le respect de la biodiversité.

→ Sensibiliser à l'écologie et à la préservation de l'environnement dès le plus jeune âge à travers les gestes du quotidien

Pourquoi ?

Les enfants sont les citoyen.nes et les consomm'acteur.ices de demain.

Une des clés de la lutte contre le réchauffement climatique est l'éducation. S'informer sur le climat, comprendre ses enjeux, le rôle joué par les comportements individuels et collectifs, est essentiel.

Or, cette sensibilisation est d'autant plus efficace qu'elle

est faite le plus tôt possible, auprès des jeunes notamment.

Comment ?

Mettre en place et donner les moyens d'un réel enseignement écologique à l'école dès la maternelle pour développer une culture écologique.

Proposer une journée environnement de l'école maternelle au lycée par trimestre (ramassage des déchets, apprendre à faire soi-même, recyclage, nutrition, etc.)

Systématiser les projets concrets d'éducation et d'établissement à vocation écologique et sociale.

Travailler étroitement avec le corps enseignant pour trouver les voies de cette sensibilisation efficace.

Systématiser des interventions d'acteurs locaux qui agissent pour l'environnement dans les écoles dans un but d'information, de sensibilisation.

Utiliser le processus d'écriture d'un récit comme média pour travailler avec les enfants.

→ Embarquer les entreprises dans la transition

Pourquoi ?

Outre que les entreprises font partie intégrante du territoire et participent grandement de la vie économique et de la création de richesse, le secteur privé représente environ 80% de l'emploi total (salarié et non-salarié) en France. C'est dire son importance dans la lutte contre le changement climatique.

Comment ?

Organiser des temps d'information et de sensibilisation au sein des entreprises.

Dans les marchés publics menés par la Ville, cibler des entreprises éthiques qui respectent les objectifs de la convention.

Favoriser l'installation de structures du secteur de l'économie sociale et solidaire.

Faire du plaidoyer auprès des acteurs institutionnels financeurs pour soutenir les acteurs de l'économie sociale et solidaire.

→ Renforcer les interdépendances entre territoires ruraux et urbains

Pourquoi ?

Il est parfois difficile de se saisir des enjeux environnementaux quand la nature ne fait pas réellement partie de notre quotidien. Le territoire bordelais est majoritairement urbain, et la végétation est cantonnée à des espaces verts délimités par des barrières au milieu des immeubles.

Sortir de la ville pour se mettre au vert, ou au contraire y aller quand on vient de la campagne est souvent un privilège et reste inaccessible pour une partie de la population. Pourtant, on sait que la nature a des effets bénéfiques en matière de santé physique et mentale. Le fait de changer d'environnement permet de mieux le connaître, et de comprendre ses évolutions. Créer du lien entre villes et territoires ruraux par le renforcement des interdépendances permet de faire découvrir la ville/campagne aux publics éloignés.

Enfin, rapprocher les gens de la nature a une valeur pédagogique : connaître son environnement permet de changer sa relation au vivant et incite à mieux le protéger.

Comment ?

Développer des partenariats entre quartiers/villes/villages sur le modèle du jumelage.

→ Soutenir les associations engagées dans les domaines sociaux et environnementaux dans la durée

Pourquoi ?

Les associations, ou toutes structures non lucratives, engagées dans les domaines sociaux et environnementaux sont un moteur fondamental du changement et de l'adaptation sur le territoire bordelais. Elles sont des interlocutrices privilégiées d'une partie de la population, peuvent former des groupes de pression, et sont motrices d'un changement de comportements à l'échelle globale. Il est donc évident qu'elles devront être consultées et intégrées pour la mise en place d'une partie des recommandations citoyennes.

Au-delà de cet aspect, il nous semble essentiel de s'attarder sur leur mode de financement, sur la manière de les aider à devenir des acteurs incontournables de l'adaptation et du changement, mais également de leur demander certaines contreparties, pour en faire des exemples de bonne conduite dans l'espace public, par exemple.

Comment ?

Revoir les financements d'associations sur plus qu'un an, par exemple sur 5 ans pour leur donner une visibilité aux associations, une sécurité et assurer un principe de continuité.

Proposer des conventions pluriannuelles pour les associations.

Favoriser la mutualisation, les prêts, et les échanges de matériel, véhicules ou locaux des associations entre elles.

Les associations subventionnées, les salariés, bénévoles, et leurs publics doivent être concernés par les opérations de sensibilisation et de formation (fresques du climat, ateliers 2 tonnes, etc.). Cette recommanda-

tion rejoint la recommandation en matière de formation et de sensibilisation.

Sortir de la ville minérale

→ Végétaliser

Pourquoi ?

Nous connaissons déjà des pointes de températures à plus de 40°C l'été et des nuits caniculaires au cours desquelles la température reste trop élevée pour permettre un vrai repos.

Il y a tout lieu de craindre une aggravation de ces phénomènes tant en intensité (certains experts redoutent une atteinte voire un dépassement des 50°C dans l'hypothèse d'une hausse moyenne des températures de 3°C au plan global et 4°C en France métropolitaine).

Or, Bordeaux est une ville minérale dotée de plusieurs grands espaces faiblement végétalisés. Cette minéralité aura pour conséquence d'aggraver le phénomène d'îlots de chaleur, avec un risque de renforcement de l'injustice sociale liée à la décote des logements des espaces les moins rafraîchis.

En revanche, la végétation permet d'abaisser les températures, en contribuant à créer des îlots de fraîcheur.

Elle constitue également une réponse à l'impératif de nature en ville, car elle permet l'installation d'un cortège d'espèces diversifiées (autres végétaux que ceux initialement plantés, invertébrés, oiseaux et autres petits vertébrés...)

Cette situation est bien connue de la mairie et son plan Grandeur Nature, qui y contribue déjà, devra être significativement renforcé.

Végétalisation vs biodiversité

La végétation ne doit pas être considérée seulement sous l'angle d'un service dédié à l'homme. Elle est aussi le support d'une biodiversité dont la préservation est essentielle, elle-même pourvoyeuse de services écosystémiques dont profite tout le monde vivant.

La place dédiée à la végétation en ville devra permettre son épanouissement : pleine terre, apports en eau suffisants, extinction de l'éclairage nocturne (**Trame noire***).

La végétalisation doit viser des co-bénéfices partagés : santé des plantes, habitat durable de la biodiversité (également biodiversité du sol), qualité et amélioration du cadre de vie, etc.

Comment ?

Recommandations générales

En tant que citoyennes et citoyens, nous préférons une ville vivable et végétale que classée et invivable. Les contraintes architecturales ne doivent pas constituer des barrières à la végétalisation, source de qualité de vie, de lien social, de biodiversité, etc.

Recommandations opérationnelles

Poursuivre et intensifier la végétalisation partout où c'est possible, y compris par des végétaux de faible hauteur, des arbres fruitiers, en créant des trottoirs nourriciers, des toitures nourricières, des microforêts, etc.

Reconsidérer l'espace dédié à la voiture au profit du végétal (stationnements, giratoires, carrefours, emprises voiries...)

S'inspirer de ce qui existe et l'adapter au contexte (rue Kléber, rue Paul Bert, rue Paul Camelle à Bordeaux ; rue Eugénie Gérard à Vincennes).

Inciter à la végétalisation des toitures et des façades.

Rendre les collectivités exemplaires à travers la végétalisation du patrimoine (équipements et bâtiments publics, équipements sportifs, cimetières, etc.)

Inciter, aider et accompagner la végétalisation des bâtiments privés.

Tendre des câbles entre deux toits pour faire courir la végétation, dans un effet recherché de pergola végétale/canopée (Lierre/vigne qui traversent la rue).

Récupérer l'eau de pluie pour l'arrosage.

Travailler la cohérence et la continuité écologique. Adapter le choix des espèces à la région et au climat de demain, ainsi qu'à leurs besoins en eau et en nutriments.

→ Renforcer l'effet d'albédo

Pourquoi ?

Toute surface réfléchit une partie de l'énergie solaire qu'elle reçoit. Plus un revêtement est clair et plus il est réfléchissant (son albédo est fort). À l'inverse, un revêtement sombre absorbe davantage les rayons du soleil et accumule de la chaleur en journée, pour la restituer la nuit.

Renforcer l'**effet d'albédo*** des surfaces des villes (toitures, murs, espaces publics, voiries...) permet de mieux évacuer une partie de la chaleur qu'elle reçoit et qui s'y accumule, participant du bien-être des habitant.es.

Comment ?

Privilégier d'autres couleurs que le noir pour le bitume des voiries en veillant à ce que les colorants incorporés n'aient pas d'effets pervers (pollution).

Favoriser des revêtements murs/sols les plus clairs possibles afin de renforcer l'effet d'albédo et d'éviter l'accumulation thermique en période estivale.

Inciter, sur les toitures, à remplacer les tuiles sombres par des revêtements plus clairs, des végétaux, des panneaux solaires...

→ Désimperméabiliser les sols

Pourquoi ?

Une part significative des désordres hydrauliques que connaît le grand territoire (inondations, abaissement du niveau des nappes, qualité de l'eau) provient de l'imperméabilisation des surfaces et d'un réseau de collecte qui accélère les transferts d'eau de pluie vers l'aval au détriment d'une recharge correcte des aquifères, entraînant de surcroît la pénétration du biseau salé (invasion d'eau salée en lieu et place d'eau douce, faute de quantité suffisante).

Le renforcement probable des événements climatiques extrêmes (alternance de périodes très sèches et d'étiages très bas, et d'épisodes brutaux avec précipitations intenses) risque d'aggraver ces phénomènes.

La désimperméabilisation des sols vise à rétablir les échanges surface-nappes tout en réduisant les effets des pluies intenses.

Comment ?

Poursuivre et intensifier la transformation des espaces non indispensables aux voiries en espaces verts, jardins partagés, etc.

Favoriser systématiquement les revêtements permettant une meilleure perméabilité des sols, y compris pour les voies de circulation, trottoirs...

Le droit et les enjeux environnementaux doivent s'imposer par rapport au droit de la propriété intellectuelle des concepteurs.rices des espaces publics.

➔ **Redonner à la Garonne sa place dans la ville en l'intégrant aux réflexions sur la nature et les liens au vivant**

Pourquoi ?

Aujourd'hui, à Bordeaux, la Garonne constitue à la fois une frontière entre des quartiers séparés, et un lien, un espace qui permet de circuler.

Il y a urgence à repenser nos liens à la Garonne, à l'intégrer dans nos pratiques quotidiennes. Le fleuve peut être un allié dans l'adaptation à l'urgence climatique, à condition d'étudier attentivement les risques qui y sont liés (inondation, sécheresse et qualité de l'eau, notamment).

Comment ?

Nous proposons d'ouvrir un chantier de réflexion à l'échelle de la ville sur la Garonne et sa place dans nos vies et le paysage urbain. Nous soulignons collectivement l'importance de ce fleuve dans le paysage et la nécessité de repenser nos relations à lui, ainsi que son statut.

Adapter nos logements et nos bâtiments



Pourquoi ?

L'habitat mal isolé contribue fortement à la dépense énergétique (35% au plan national) et à la précarité énergétique. Sans isolation et système énergétique performants, il constitue en effet un poste de dépense important.

Il dégrade le confort et la qualité de vie des occupant.es : l'été, les passoires thermiques peuvent se transformer en « bouilloires » ; la climatisation, souvent installée comme réponse à la chaleur excessive se traduit, outre les dépenses énergétique et financière supplémentaires, par un renforcement localisé des îlots de chaleur. L'hiver, les occupant.es de ces passoires (logements ayant pour étiquette énergétique F et G notamment) souffrent d'un inconfort important lié au froid et/ou l'humidité.



En tant que citoyennes et citoyens, nous préférons une ville vivable et végétale que classée et invivable.



Il est parfois difficile de se saisir des enjeux environnementaux quand la nature ne fait pas réellement partie de notre quotidien.

Par ailleurs, les dispositifs d'aides à la rénovation de l'habitat s'apparentent trop souvent au parcours du combattant pour une part importante de la population.

Enfin, le potentiel de recours aux énergies renouvelables est immense, tant en ce qui concerne le raccordement des bâtiments publics et privés aux équipements et réseaux existants que l'installation d'équipements de production propres, en toiture, façade ou dans l'espace public.

Comment ?

Rénovation thermique

Installer un guichet unique permettant de visualiser l'ensemble des aides disponibles et mieux communiquer sur les dispositifs.

Mobiliser tous les acteurs impliqués (Ville, bailleurs sociaux, propriétaires, locataires) afin d'identifier les passoires thermiques et engager une action spécifique auprès des propriétaires. Cela doit se faire en lien avec la mise en place de community organizers.

Hausser l'exigence de diagnostic de performance énergétique (**DPE***) de manière à être plus exigeant que la loi nationale, tout en tenant compte des spécificités du climat bordelais de demain. Cette action doit faire l'objet d'un accompagnement personnalisé auprès des propriétaires concernés.

Contrôler l'application des normes et performances énergétiques dans le neuf et la rénovation de l'existant (création d'un service indépendant qui puisse être saisi si nécessaire).

Faire appliquer le **décret EET*** relatif aux obligations d'actions de réduction de la consommation d'énergie finale dans les bâtiments à usage tertiaire et accompagner les entreprises et autres occupants dans sa mise en œuvre.

Imposer dans la construction neuve des normes de type bâtiment frugal bordelais.

Habitat collectif : faire appliquer l'individualisation des frais de chauffage.

Mettre en place un soutien financier direct à l'usager utilisables auprès d'opérateurs d'énergies renouvelables.

Diffuser des campagnes de communication assorties d'incitations (bilans énergétiques gratuits aux habitant.es, aide au choix du fournisseur).

Mettre à disposition des équipements sobres ou économes en énergie.

Optimisation de l'occupation des bâtiments existants

Réquisitionner les logements, bureaux, commerces vacants, notamment pour les besoins de mises à l'abris temporaires, sans exproprier les propriétaires de ces logements.

Faire du lien entre propriétaires et locataires.

Optimiser l'occupation des lieux publics par les associations.

Diffuser le dispositif de bail réel solidaire sur les logements neufs (dissociation du foncier et bâti) mis en place par les collectivités.

Recours aux énergies renouvelables

Substituer définitivement l'usage des énergies fossiles par des sources renouvelables.

Affirmer l'abandon de l'usage du gaz fossile par la Ville de Bordeaux au profit des sources renouvelables : biogaz notamment.

Favoriser le recours aux énergies renouvelables électriques également dans l'ancien.

Etendre les réseaux de chaleur (géothermie, chaleur fatale, bioénergie) et de rafraîchissement, et rendre obligatoire le branchement des bâtiments neufs et anciens.

Pour les toits solaires, lever les freins à l'installation liés au classement d'une partie de Bordeaux au titre de la protection du patrimoine architectural et de son classement UNESCO ; systématiser les installations solaires sur tous les toits compatibles structurellement et correctement orientés.

Projet de rocade solaire : mettre à l'étude par la comité citoyen le projet de rocade solaire et l'associer à un dispositif de concertation ambitieux.



Pourquoi ?

Prioriser les mobilités permet d'organiser la voirie en conséquence, en privilégiant fortement les déplacements à pied et à vélo, puis en transport en communs, puis en voiture et autres deux-roues motorisés ¹⁰.

La séparation des différents modes de mobilité (voiture, transport en commun, vélo, piéton) est indispensable : piétons et poussettes, personnes à mobilité réduite, vélos et trottinettes, voitures et transports en commun n'ont pas vocation à partager le même espace. Séparer les vélos des piétons et des voitures est aussi important que de séparer les voitures des piétons.

La diminution de la place accordée à la voiture (priorité aux piétons et aux cyclistes aux feux, déplacements et stationnements) permet de libérer de l'espace pour les autres mobilités, les autres usages et la végétalisation des rues. Comme l'avait souligné la convention citoyenne nationale sur le climat, la voiture ne doit plus être le transport privilégié pour les déplacements domicile-travail.

La zone à faible émission (ZFE)

La mise en place d'une ZFE dans les grandes métropoles est prévue au niveau national. La régulation des véhicules pouvant entrer dans cette ZFE doit se faire sur la base de la vignette Crit'air. L'attribution de la vignette Crit'air dépend uniquement du caractère polluant d'un véhicule. Il ne prend pas en compte la quantité de gaz à effet de serre émise lors de la production du véhicule ni sa consommation électrique.

Un véhicule électrique, quel que soit son poids, se verra attribuer une vignette Crit'air 0. La ZFE risque d'accélérer la transition des véhicules thermiques aux véhicules électriques, mais ne permettra pas de diminuer le nombre total de véhicules. D'autre part, les véhicules thermiques délaissés par les Bordelaises et Bordelais ne seront pas détruits, mais finiront dans des zones moins polluées. La ZFE a pour unique objectif de diminuer la pollution (oxydes d'azote, particules fines), mais n'a pas pour ambition de diminuer l'émission de gaz à effet de serre.

Les mesures prises dans Bordeaux intramuros auront évidemment des répercussions sur les autres habitant.es de la métropole.

La loi d'orientation des mobilités, promulguée le 24 décembre 2019, reprend déjà les grands axes de réflexion (limitation de la voiture individuelle, développement des transports en commun et du vélo) mais son application concrète doit être accélérée.

Enfin, une transformation profonde des mobilités bordelaises induira des cobénéfices :

- diminution de la pollution aux oxydes d'azote et aux particules fines,
- amélioration de l'état de santé des usagers des modes actifs (marche, vélo),
- diminution de la consommation d'énergie non renouvelable et de matières premières rares. Diminution de l'émission de gaz à effet de serre.



La diminution de la place accordée à la voiture (priorité aux piétons et aux cyclistes aux feux, déplacements et stationnements) permet de libérer de l'espace pour les autres mobilités, d'autres usages et la végétalisation des rues.

¹⁰ Les vélos à assistance électrique ne sont pas des deux-roues motorisés, mais bien des vélos. Ils sont d'ailleurs autorisés à circuler sur les pistes cyclables.

Comment ?

Véhicules motorisés

Mettre en place un stationnement payant pour tous les véhicules motorisés.

Moduler le prix du stationnement municipal (abonnement à l'année et ponctuel) au poids du véhicule (y compris deux-roues motorisés). Cette recommandation doit faire l'objet d'une évaluation et d'un accompagnement pour préserver l'équité sociale entre les ménages et tenir compte des situations particulières.

Diminuer le nombre de places de stationnement de 20 % sur le territoire et réserver ce gain de surface à la végétalisation ou à des garages vélo sécurisés.

Favoriser les parkings silo afin de récupérer de la place au sol qui sera réservée à la végétalisation, aux jardins partagés, etc.

Sur la rocade de Bordeaux, mettre en place une voie dédiée au covoiturage et aux transports en commun (à négocier avec l'Etat, mais plusieurs grandes villes et agglomérations françaises l'ont déjà fait).

Diminuer la vitesse à 70 km/h sur la rocade.

Amélioration des transports en commun

Inciter à l'usage des transports en commun : faire du transport en commun un réflexe !

Améliorer l'efficacité des transports en commun (bus, tram, TER) ainsi que la desserte des arrêts avec prise en compte des zones d'emploi.

Travailler sur l'augmentation de la performance et des capacités d'accueil des lignes existantes.

Poursuivre l'électrification à court terme de la flotte de véhicules municipaux et de transports en commun.

Elargir la tarification solidaire aux transports en commun à l'ensemble des offres (tickets individuels, vélos).

Mettre en circulation des véhicules de plus petite capacité sur les lignes les moins fréquentées (minibus par exemple), du transport à la demande, etc.

Augmenter fortement les capacités d'embarquement de vélos dans les transports en commun (bus, tram, trains).

Dédier des espaces confortables dans les transports en commun pour les personnes à mobilité réduite, pour les vélos, pour transporter ses courses.

Soutien du vélo

Fluidifier les déplacements en mobilité douce en améliorant la continuité des voies cyclables et en diminuant le temps d'attente des piétons et vélos au feux tricolores par rapport aux voitures qui doivent laisser la priorité.

Sécuriser des axes de circulation depuis l'ultra-centre de Bordeaux vers les boulevards périphériques, pour les cyclistes.

Poursuivre rapidement l'installation d'abris à vélo sécurisés de très grande capacité sur des lieux de croisement (gare Saint Jean, Pey-Berland, place de la Victoire, etc.) et faciliter et intensifier l'installation de vélo box de proximité.

Pousser à l'accélération du Réseau Vélo Express voté dans le plan climat de la métropole.

Plus généralement, poursuivre le développement des pistes cyclables sécurisées, bidirectionnelles, séparées des autres modes de transport dans Bordeaux intramuros (niveau municipal).

Faire et refaire des campagnes de sensibilisation à la sécurité routière des cyclistes (port des équipements de sécurité, visibilité...), à l'adresse également des autres usagers (distances de sécurité etc.)

Pérenniser une initiation systématique des élèves de Bordeaux à la pratique du vélo (et du vélo en ville), et rendre plus accessible la formation des adultes peu habitués à ce mode de transport (niveau individuel).

Partage de la route

Accélérer l'extension des secteurs bornés et des zones piétonnes dans le centre-ville historique.

Dédier certaines voiries bordelaises aux mobilités douces (piétons, vélos, transports en commun) accessibles aux engins motorisés des riverains (sur le modèle du secteur borné).

Augmenter la surface et la fréquence du dispositif « ma rue respire » afin d'inciter les habitant.es à utiliser les mobilités douces.

Systématiser le stationnement en épis inversé le long des boulevards, afin de réduire le risque de collision avec les cyclistes.

La gratuité des transports en commun

S'il est un sujet systématiquement débattu, c'est bien celui de la gratuité des transports en commun. Gratuité totale comme à Dunkerque ? Pour les mineur.es comme à Paris ? Réservée aux revenus modestes ? Seulement sur certaines lignes ? Le week-end mais pas en semaine ? Ou bien tarification progressive ? Les déclinaisons sont nombreuses autour d'un principe aux objectifs multiples : hausse du nombre d'usager.es, baisse du recours à la voiture individuelle, réduction de la pollution, solidarité sociale...

50 ans de pratique permettent d'y voir un peu plus clair : oui la gratuité attire davantage de voyageur.es, mais rarement dans des proportions suffisantes à l'échelle d'un réseau et parfois au détriment des usages actifs (des piétons ou cyclistes se reportent alors sur les transports en commun).

Le coût du transport pour l'usager n'est pas LE facteur déterminant. L'efficacité des transports en commun (dessertes, fréquence, rapidité, confort) l'est bien davantage. Et c'est souvent sur ce sujet que les citoyen.es des conventions font consensus.

Aller au-delà de la réglementation et harmoniser, avec limite de taille, les enseignes perpendiculaires à la rue.

→ **Mettre en place un plan local de publicité positive, qui valorise la publicité informative, locale et positive et limite les messages incitants à la surconsommation**

Pourquoi ?

Pour donner de la visibilité aux différents modes de consommation bas carbone qui peuvent embarquer tous les Bordelaises et Bordelais. Par exemple, le vrac, les éco-scores ou la circularité qui ne sont pas très connus des consommateurs.

Comment ?

Faire de la publicité positive : les espaces de publicité restants seront réutilisés notamment au service des enjeux climatiques, sociaux et démocratiques. L'outil publicitaire sera utilisé pour construire et diffuser de nouveaux récits de la transition et faire connaître les initiatives locales éco compatibles, ou promouvoir les artistes locaux.

La publicité deviendra donc un outil de mobilisation, d'information et de valorisation des comportements résilients. Le comité citoyen aura un droit de regard et rendra un avis sur le contenu des publicités restantes, afin de garantir la pluralité.

Déterminer un budget communication alloué à ce plan local de publicité positive qui permette de toucher un maximum de Bordelaises et Bordelais.

Identifier les lieux et les canaux de diffusion : panneaux publicitaires, utilisation de QR code, onglets dédiés sur les sites....

Utiliser des canaux des partenaires : associations, commerces, festivals...

Soutenir, mettre en lumière et poursuivre les aides financières nationales à la réparation (bonus réparation).

Imaginer une publicité positive

→ **Diminuer et réorienter la publicité**

Pourquoi ?

La publicité est partout dans l'espace public, elle est omniprésente dans nos champs de vision au quotidien et est une source de pollution visuelle importante. Elle est le plus souvent au service de produits et de marques en incohérence totale avec nos engagements. Non seulement, les produits que la publicité met en avant sont rarement bons pour l'environnement, mais la présence même de panneaux publicitaires est néfaste (électricité, bétonnisation, etc.).

Enfin, les signes de lassitude du corps citoyen vis-à-vis de la publicité sont d'ores et déjà mesurables et sans appel : « la publicité est trop présente partout, tout le temps dans nos vies » (87%), « La publicité pousse à consommer de manière excessive » (80%), « Pour interdire totalement les affichages publicitaires dans l'espace public » (71%), sont les premiers retours de l'opération « oui-pub »¹¹.

Comment ?

Diminuer le nombre de panneaux publicitaires et supprimer les panneaux de publicité lumineux.

¹¹ <https://presse.ademe.fr/2023/06/experimentation-oui-pub-des-premiers-resultats-tangibles.html>

Faire des commerces des acteurs de nos quartiers pour la transition

→ Faire évoluer la consommation énergétique des commerces

Pourquoi ?

Depuis 2022, le code de l'environnement oblige les commerces à éteindre les vitrines de magasin ou d'exposition au plus tard à 1 heure du matin ou 1 heure après la cessation de l'activité (si celle-ci est plus tardive). Il est urgent de faire respecter la loi pour limiter la pollution visuelle d'une part, et baisser la consommation énergétique des commerces bordelais.

Les entreprises locales et les commerces bordelais doivent participer à l'effort collectif en matière de lutte et d'adaptation au changement climatique. Si la Ville et les citoyen.nes s'engagent dans un processus d'adaptation collective au changement climatique, il est nécessaire de faire passer des messages forts et d'afficher l'exemplarité des comportements dans l'espace public.

Comment ?

Faire respecter la loi sur l'interdiction de l'éclairage des commerces la nuit.

Etablir les répressions passibles en cas de non-respect, et mettre en place une instance mandatée pour contrôler le respect de la règle ci-dessus, et verbaliser le cas échéant.

Faire appliquer la réglementation concernant les températures des commerces (climatisation en été, chauffage en hiver) et la déperdition liée aux portes d'entrée.

→ Développer la création et l'implantation de commerces locaux à impact positif dans nos quartiers

Par commerces à impact, nous entendons :

- Commerces de bouche (vracs, circuits courts, bio, etc.)
- Commerces de réparation (textile, couture, équipements électroménagers, vélos, informatique... et plus largement l'ensemble de nos usages du quotidien)
- Seconde main (friperies, ressourceries, mobilier...) de vente, don ou prêt

Pourquoi ?

Pour parvenir à réduire les déplacements des biens de consommation et des consommateur.ices eux-mêmes mais aussi pour dynamiser l'économie locale et les liens sociaux sur le territoire.

Comment ?

Mettre en place des aides financières et techniques (notamment des aides aux démarches administratives)

pour ces commerces bordelais. Communiquer sur l'existence de ces aides.

Organiser et animer une politique volontariste de l'utilisation des commerces inoccupés depuis plus de 6 mois, pour permettre l'implantation de commerces éphémères dans une logique de test permettant l'implantation pérenne de ces activités.

→ Installer des maisons de services dans les quartiers regroupant plusieurs services de proximité (pôles de réparation, portage de services et de savoir-faire...)

Pourquoi ?

Pour limiter la consommation et intégrer les réflexes de circularité mais également pour resserrer le lien social.

Comment ?

Accompagner les habitant.es à proposer leurs compétences dans ces maisons de quartier. Cette recommandation pourra être facilitée par la mise en place d'une expérimentation de la semaine de 4 jours.

Utiliser les maisons et mairies de quartier pour déployer ces services.

→ Déployer la monnaie locale, la GEMME, auprès des commerçant.es et des Bordelaises et Bordelais

Pourquoi ?

La GEMME est un moyen de paiement alternatif et solidaire qui permet de relocaliser l'économie et de soutenir les commerces indépendants et à impact positif. Les euros sont convertis en GEMME et confiés à l'association La gemme qui les dépose dans une banque éthique, la NEF, pour financer des projets écologiques et sociaux sur le territoire.

Sa généralisation doit permettre de favoriser l'économie locale et de soutenir les commerces indépendants.

Comment ?

Mener une importante campagne de communication sur le fonctionnement et les bénéfices de cette monnaie locale pour lever les freins à son utilisation.

Inciter les commerces à impact positif à utiliser cette monnaie locale.

Accompagner l'association gestionnaire de la GEMME dans ses efforts à se faire connaître et à déployer son réseau.

Inciter la mairie de Bordeaux à utiliser la GEMME dans le paiement de ses services et rendre compte de son développement.

Aller vers un tourisme responsable

→ Aller vers un tourisme écologique à Bordeaux

Pourquoi ?

Bordeaux est une ville très visitée. Si les habitant.es peuvent agir sur leurs comportements individuels quotidiens et que la collectivité s'engage pour des politiques publiques plus écologiques, il est plus difficile d'influencer les comportements des touristes. Pourtant, leur présence au quotidien a des impacts sur la ville, sur ses aménagements et sur la pollution locale.

Comment ?

Les infrastructures

Ouvrir un dialogue citoyen sur l'interdiction des paquebots à Bordeaux.

Travailler les transitions du secteur nautique.

Imposer des tarifs différentiels de stationnement et péage au port en fonction de l'empreinte carbone du bateau.

Arrêter le développement de l'aéroport dans les prochaines années.

Renforcer la réglementation des airbnb.

Les pratiques touristiques

Valoriser les modes de transport doux pour les touristes (offres de transports spécifiques, programmes de location courte de vélo, etc.)

Prévoir une réduction des tickets de transport en commun et des activités touristiques, pour les touristes munis d'un billet de train ou d'un justificatif de covoiturage.

Pour les habitant.es de Bordeaux, valoriser et favoriser le tourisme local ou accessible en transport en commun.

Accéder durablement à une alimentation locale et de qualité

Pourquoi ?

L'alimentation et ses dimensions forcément locales, de saison et de qualité et, par extension, une consommation plus responsable est absolument cruciale. A la fois bien essentiel et enjeu public majeur, les conséquences cumulées de nos choix alimentaires interviennent sur les équilibres sociaux, écosystémiques et économiques, locaux et mondiaux. La satisfaction des besoins alimentaires dans le respect des limites de notre écosystème constitue un défi majeur à chaque échelle géogra-

phique, et embrasse les sujets de la santé, de l'eau, de la biodiversité, du climat, des sols, des ressources, des modes de vie, des emplois, de la culture et du patrimoine, du pouvoir d'achat, de l'aménagement du territoire, des transports, de la balance commerciale, etc.

Selon les sources, l'alimentation représente 22 % de l'empreinte carbone de notre consommation totale, elle est le 3ème poste le plus émetteur de gaz à effet de serre, après le transport (30 %) et le logement (23 %).

Cependant, « de la fourche à la fourchette », les conséquences du dérèglement climatique et de l'envolée des températures posent de sérieux défis d'adaptation, dans le territoire bordelais comme ailleurs. Canicules et déficits en eau aux périodes végétatives cruciales, submersion ou salinisation des terres les plus basses, coups d'eau ou gels dévastateurs, renchérissement des intrants agricoles et des énergies de transformation ou de transport ou encore, dans un domaine proche, accords internationaux de libre-échange... sont autant de sujets qui militent pour une réappropriation territoriale des enjeux agricoles et alimentaires.

C'est d'ailleurs l'ambition du projet alimentaire à vocation sociale de la Ville de Bordeaux (2017-2020), ou du projet alimentaire de territoire de Bordeaux Métropole...

L'amélioration de l'accès à une alimentation de qualité pour toutes et tous de façon durable est un enjeu essentiel dans un contexte d'inflation et de hausse de la précarité alimentaire. La restructuration des systèmes alimentaires, c'est à dire la transformation des relations entre les secteurs de la production, de la consommation de la distribution, de la transformation et de la logistique est un levier essentiel pour la justice sociale et environnementale.

La relocalisation de notre alimentation et de l'agriculture doit passer par un ensemble de mesures complémentaires qui contribuent à la démocratie alimentaire.

Pour résumer, l'alimentation est un point d'entrée dans la transition. Or, bien se nourrir concerne tout le monde, mais n'est pas accessible à toutes et tous. Favoriser une alimentation locale et de qualité permet à la fois de faire face à l'urgence climatique et de lutter contre les inégalités sociales.

Nous demandons à la Ville de Bordeaux d'ouvrir un chantier de discussion et de co-construction sur l'alimentation à Bordeaux, pour interroger nos propres pratiques de consommateur.rices et producteur.rices, pour penser l'avenir de nos territoires agricoles, notamment viticoles, sur le plan environnemental et social.

Dès à présent, nous proposons des actions concrètes, à accompagner d'un volet de sensibilisation et de communication massif, qui relève de 4 domaines d'actions : gouvernance alimentaire, producteurs et fonciers, accessibilité et distributeurs, éducation et consommateurs.



Des mesures pour une gouvernance alimentaire partagée et transversale au service du droit à l'alimentation

→ Etablir une gouvernance partagée

Comment ?

Via un conseil de gouvernance alimentaire qui inclut de façon pérenne des représentant.es citoyen.nes dans les organes de décision.

→ Renforcer les coopérations territoriales pour une gouvernance partagée au service du droit à l'alimentation de qualité...

Comment ?

Sortir du périmètre de Bordeaux et mettre en lien les agriculteur.rices pour favoriser la coopération.

Coconstruire et articuler des politiques alimentaires à différents niveaux territoriaux.

Généraliser des coopérations entre espace de production et espace de consommation (généralisation des contrats de réciprocité).

→ Généraliser et diffuser des dispositifs agricoles et alimentaires qui favorisent la fabrique d'une démocratie alimentaire localement

Comment ?

Valoriser les expériences de type sécurité sociale de l'alimentation et participer à un plaidoyer national pour diffuser ce type d'expérimentation.



Soutenir l'installation d'agriculteur.ices bio

→ Soutenir directement l'installation agricole de maraîchers bio, locaux, pour diversifier la disponibilité alimentaire locale, pour soutenir l'agriculture locale autour de Bordeaux

Comment ?

Supprimer et limiter les taxes à l'installation ou développer des subventions conséquentes.

Garantir et aider l'accès au logement pour les agriculteur.rices.

→ Préserver de manière stricte le foncier agricole à vocation nourricière

Comment ?

Renforcer et utiliser les outils existants de manière plus systématique afin de préserver le foncier agricole : avoir recours aux établissements publics fonciers qui permettent aux collectivités d'agir sur la question, explorer la possibilité de transposer le dispositif de bail solidaire sur les terres agricoles, renforcer et développer les périmètres de protection des espaces agricoles naturels périurbains.

Favoriser et garantir un équilibre et une diversité des installations de maraîchage.

Développer des nouvelles surfaces maraîchères sur des toitures.

→ Relocaliser des achats de la Ville pour assurer des débouchés et des prix garantis aux agriculteurs

Comment ?

Evaluer localement les impacts du schéma de promotion des achats socialement et écologiquement responsables (**SPASER***). Si les impacts sont positifs, il faudra le diffuser et l'intensifier.

Transformer les procédures de marché public pour favoriser l'achat de produits locaux en intégrant les enjeux de logistique associés.

Contribuer à la diffusion de cette politique de relocalisation des achats auprès des acteurs de la restauration privée et leurs fournisseurs.



Renforcer l'accessibilité à l'alimentation locale

→ **Accompagner le renforcement de la contribution des agriculteur.rices à la lutte contre la précarité alimentaire**

Comment ?

Faciliter le lien entre producteur.rices locaux et aide alimentaire, avec la diffusion par exemple, d'application numérique type Proxidon ou Geev, afin de diversifier et rendre qualitatif l'approvisionnement à l'aide alimentaire d'urgence.

Faire le lien avec des structures comme le **CREPAQ*** ou encore des dispositifs comme les frigos solidaires.

→ **Redonner sa place au marché intérieur comme extérieur**

Le marché doit être le supermarché de demain, pour un accès à une alimentation biologique, écologique, local et équitable, redonner une place prioritaire et accessible en ville à cette alimentation.

Comment ?

Cela passe par la multiplication des emplacements, l'augmentation de la fréquence, la baisse des coûts des emplacements et une garantie municipale apportée aux producteur.rices biologiques, locaux et équitables.

→ **Mettre à disposition des lieux ainsi que des aides organisationnelles, administratives et financières**

Pour l'installation et la gestion de réseaux de mise en relation entre producteur.rices et consommateur.rices type **AMAP*** (Association de maintien de l'Agriculture paysanne).

Comment ?

Nous pensons que les citoyen.nes sont également prêts à donner de leur temps pour aider au développement des circuits courts et de proximité dans leur quartier. La mairie doit donc être vecteur de cet investissement citoyen. L'engagement citoyen doit être soutenu et facilité, il ne s'agit pas de demander un investissement supplémentaire mais de repenser notre rapport au travail pour permettre l'engagement collectif. La mise en place d'un revenu universel et/ou de la semaine de 4 jours sont des outils préalables essentiels à cet investissement citoyen.

→ **Poser des contraintes fortes à l'installation de la grande distribution**

Il doit être plus simple d'installer un commerce à Bordeaux lorsque celui-ci peut être défini comme un commerce à impact.



Eduquer à l'alimentation durable

→ **Instaurer une obligation d'éducation autour de l'alimentation locale, biologique et végétale au sein des établissements scolaires par l'équipe pédagogique et par des intervenant.es externes**

Comment ?

Mettre en place des projets éducatifs (mettre les mains dans la terre, potager, compost et découverte des produits locaux et de saisons).

→ **Travailler dans la restauration scolaire**

Travailler le goût grâce à des produits de qualité.

Instaurer pour chaque repas une alternative végétale.

Mettre en place des espaces de discussion entre professionnels de la restauration, parents et personnels pour réajuster les pratiques et éviter le gaspillage alimentaire. Créer des espaces physiques de discussion autour de ces question (à mettre en lien avec les espaces de réparation).

Réduire massivement nos déchets

L'empreinte carbone des déchets générés par chaque habitant.e peut paraître faible : à peu près 1% des émissions de gaz à effet de serre, selon le plan climat. Il est vrai qu'une part substantielle des déchets résiduels (ce qui reste après le tri) part à l'incinérateur, et ressort sous la forme de valorisation thermique.

On notera toutefois que brûler des matières organiques à l'incinérateur est un contresens : leur teneur en humidité rend leur incinération très imparfaite, et produit des résidus de combustion.

A noter qu'à compter du 1er janvier 2024, les ménages ont l'obligation de trier leurs déchets alimentaires et les déchets verts de jardin afin qu'ils soient compostés par les collectivités. C'est une mesure essentielle pour réduire l'incinération des déchets.

Enfin, pour passer de 580kg à 100kg de déchets par an et par personne, il faut réduire les déchets à la source, passer par le réemploi et réduire l'incinération des déchets.

→ Donner une réelle ambition à la politique de gestion des ordures ménagères

Pourquoi ?

Les déchets ont un impact carbone faible, mais les luttes environnementales ne s'arrêtent pas au climat.

Les menaces sur la biodiversité nous ont conduits à ouvrir une réflexion sur les déchets, et notamment sur les ordures ménagères, symbole de notre société de consommation actuelle.

Comment ?

Augmenter le nombre de poubelles vertes dans les logements collectifs pour répondre aux nouvelles consignes de tri élargi.

Accélérer la mise en place d'un système de ramassage du compost et des déchets verts des particuliers.

Multiplier le nombre de composteurs pour le dépôt volontaire.

Réduire la fréquence du ramassage des ordures ménagères.

Mettre en place une tarification incitative en fonction du poids des ordures produites.

→ Faire de l'espace public un exemple en matière de gestion des déchets

Pourquoi ?

En complément de la sphère privée, l'espace public se doit d'être exemplaire en matière de gestion des dé-

chets. Cela participe d'une part à l'image d'une ville propre dans laquelle les Bordelaises et Bordelais souhaitent vivre et, d'autre part, cela contribue à sensibiliser l'ensemble des habitant.es à ce sujet.

Comment ?

Installer des points de collecte de mégots et de chewing-gum devant les bâtiments publics et dans les rues commerçantes.

Mettre en place des sanctions et les appliquer (amendes, travaux d'intérêts généraux) pour tout individu pris en flagrant délit de souiller l'espace public, en lien avec la brigade anti-incivilités.

→ Faire de Bordeaux la ville pionnière en matière de suppression des déchets

Pourquoi ?

Le meilleur déchet est celui qu'on ne produit pas. Après (presque) plusieurs décennies de sensibilisation de la population à ce sujet, il est anormal que la décrue du volume de déchets non triés soit si lente. Les emballages constituent une part non négligeable des déchets produits et pèsent dans le coût même des produits. Enfin, réduire les déchets à la source est un bon moyen de lutter contre la vie chère.

Comment ?

Développer le vrac.

Equiper les ménages de contenants réutilisables.

Favoriser le don, le troc, le réemploi, en développant les recycleries de quartier.

Réinstaurer la consigne, en travaillant étroitement avec le secteur viticole, en réinstallant cette pratique comme normalité dans l'esprit des Bordelaises et Bordelais.

Inciter les producteurs régionaux à la standardisation des contenants en fonction de leur usage pour faciliter la réutilisation (re-use) à l'échelle régionale.

Créer un budget pour la création d'un centre de nettoyage des consignes, en régie, afin de centraliser leur gestion et inciter les producteurs à entrer dans la démarche dans la mesure où ces coûts seraient portés par la Ville ou la Région.

Créer un réseau de commerces partenaires pour une collecte simplifiée, moins contraignante pour les consommateurs afin d'éviter de devoir rapporter impérativement le contenant sur le lieu d'achat.

Si la nécessité de réduire les déchets à la source est partagée par les membres de la convention citoyenne, la réduction du ramassage des déchets des ménages et la mise en place d'une tarification incitative n'ont pas fait consensus. La contrainte est jugée contre-productive par une partie du groupe et la tarification injuste pour les familles les plus précaires. Le débat reste donc ouvert pour identifier les leviers adéquats en vue d'un changement des comportements.

MARIE

Bordeaux 1er juillet 2040

Ce matin, lorsque j'ouvre les yeux, le soleil est déjà haut. Ce sont des rires et des éclats de voix qui m'ont réveillée... C'est tellement plus agréable que la sonnerie d'un réveil ou le bruit de la circulation qui autrefois marquaient mes débuts de journée. Un café à la main, je me pose un instant à la fenêtre pour observer les joyeux groupes d'adolescents qui se baignent dans la Garonne. Cette piscine dans le fleuve¹² était vraiment une bonne idée : moins de consommation d'eau pour un équipement indispensable par les fortes chaleurs que nous vivons depuis deux mois. Heureusement qu'elle est là cette Garonne, pas besoin de brûler de l'énergie pour aller à l'océan. Dire qu'à leur âge, je pensais que le plaisir de la baignade allait disparaître !

Mais pas le temps de rêvasser trop longtemps ; aujourd'hui, c'est mon tour d'arroser le potager du quartier. Ce sera l'une des dernières fois de la saison, car nos importantes réserves d'eau de pluie destinées aux cultures sont presque à sec. Heureusement, nous cultivons surtout des légumes peu gourmands en eau. Il a bien fallu s'adapter. J'espère, en tout cas, que Jean-Jacques a bien rangé les tuyaux... Allez, j'y vais ! La rue est calme, je profite du chant des oiseaux omniprésents. Je marche à l'ombre des arbres. Je pourrais presque donner un nom à chacun d'entre eux, car c'est nous, les habitant.es

du quartier qui les avons plantés. Ceux que nous avons mis en terre en janvier dernier sont encore petits, mais les plantations de la première vague, celle de 2024, offrent déjà une fraîcheur apaisante aux passants. Au potager partagé, je rejoins Emilie qui doit m'apprendre à utiliser le tout nouveau système de compost. Puis je ramasse des fraises, des framboises, et quelques pêches destinées à mes amis, avec lesquels je vais passer la soirée. Je les avais invités dans ma maison familiale en Corse, mais de nos jours qui prend l'avion ? Je m'arrête faire quelques courses de mes produits locaux préférés. La devanture du bouquiniste est enfin végétalisée. J'en ai justement discuté hier avec le maire de quartier que l'on croise régulièrement sur le marché. Il m'a assuré que la végétalisation des façades et des toitures se poursuivait, avec des essences résistantes à la sécheresse et à la chaleur. Et puis, nous devrions atteindre nos objectifs de photovoltaïque en toitures d'ici 3 mois. Maintenant que nous avons drastiquement réduit nos consommations, le parc solaire devrait couvrir une grande part de nos besoins domestiques. Il y a foule au parc pour le festival Bordeaux Open Air. Qu'à cela ne tienne, je sais où retrouver mes amis : Brahim, Vincent et Clémentine sont déjà attablés devant des jus de fruits et des bières locales. Je passe à la buvette. Je vais pouvoir dépenser ma monnaie locale ! J'ai hâte que le concert démarre !



¹² Près de Vienne, en Autriche, le lac Krummsee est une piscine publique naturelle "Biotop" ou "Naturbad".

5 NOTRE ENGAGEMENT

La réponse au « comment faire ensemble » a débuté le 13 octobre dernier au lancement de cet objet démocratique qu'est la convention citoyenne dont nous sommes membres.

En rassemblant 100 Bordelaises et Bordelais pour réfléchir à l'urgence climatique, en nous nourrissant d'auditions, d'expériences, en créant les conditions de coopération entre nous et avec la Ville, nous faisons vivre des espaces de dialogue à même de faire face aux défis sociaux et environnementaux actuels.

Construire une nouvelle société prend du temps, l'urgence est pourtant déjà là. L'heure n'est donc plus de détricoter les idées des un.es pour en penser de nouvelles mais d'agréger toutes les énergies qui contribuent à cette société. Nous sommes et resterons engagés dans cette construction.

La réponse au « comment faire ensemble » se poursuit dans cet avis. Nous avons proposé un nouveau système de valeurs : le respect du vivant et des limites planétaires, la sobriété, la solidarité, la démocratie participative, pour sortir de la société de consommation nuisible autant au vivant qu'à la planète. Nous avons proposé des principes d'actions pour traduire ces valeurs dans nos modes de faire. Enfin, nous avons proposé des actions qui nous semblent essentielles, en accord avec nos valeurs et principes.

La réponse au « comment faire ensemble » se transforme en « comment continuer ensemble ? ». En effet, nos différentes recommandations portent en elles ce besoin de suites et de suivi. Il nous faut collectivement poursuivre et amplifier la dynamique en cours pour transformer Bordeaux et embarquer tous les Bordelaises et Bordelais dans cette construction.

La réponse à « comment continuer ensemble ? » doit se traduire selon nous par un nouveau contrat. A l'image de la charte de participation co-signée par chacun d'entre nous et par le maire, au début de nos travaux, nous vous proposons de nous engager ensemble, Ville et membres de la convention, dans un nouveau contrat pour tracer cette suite. Nous en proposons les contours en suivant, à discuter et préciser avec l'ensemble des élu.es et des services municipaux dès la restitution de nos travaux.

La suite de cette convention et de ce Grand dialogue doit se faire avec la Ville de Bordeaux, avec nous membres de la convention, avec les Bordelaises et Bordelais.

Pour mener ce travail, nous demandons à la Ville de Bordeaux :

- **des moyens humains et financiers** pour accompagner suivi et mise en œuvre, avec l'identification d'un interlocuteur pour la coordination globale et d'interlocuteurs thématiques, missionnés, compétents, dotés de budgets spécifiques,
- **une communication renforcée** sur nos travaux, sur le Grand dialogue, sur ses perspectives et effets, sur la base d'indicateurs comme ceux préconisés dans cet avis,
- **un calendrier de mise en œuvre** de nos recommandations, pour les inscrire dans le temps long et assurer leur pérennité, au-delà des prochaines élections municipales,
- **une communauté de réflexion et d'action élargie**, intégrant les acteurs du territoire, privés, publics, pour créer une coopération à toutes les échelles de territoire sur l'urgence climatique, du quartier à l'Etat en passant par les départements et les villes et villages voisins,
- **la création d'une instance de suivi** propre au Grand dialogue citoyen sur l'urgence climatique.

Cette instance municipale, actée en conseil municipal et pérenne, aura pour mission de poursuivre les réflexions ouvertes par notre convention citoyenne, de suivre leur mise en œuvre et d'accompagner les suites de ce Grand dialogue, à travers une évaluation conjointement menée par les citoyen.nes, les élu.es et les services, avec des rendez-vous semestriels dont le premier pourrait être en septembre 2024, par exemple.

Il nous faudra co-construire sa feuille de route, sa composition, ses modalités de travail, le mandat des participant.es et leur renouvellement.

Pensée en cohérence et complémentarité avec d'autres dispositifs existants comme l'observatoire municipal de la démocratie permanente ou encore le conseil citoyen du plan climat, cette instance de suivi sera également complémentaire de notre propre organisation collective.

Pour mener ce travail, nous, membres de la convention, nous nous engageons.

La convention citoyenne sur l'urgence climatique va se poursuivre et se constituer en collectif avec les participant.es volontaires. Sans présager à ce stade de notre future forme juridique, nous serons une entité autonome, indépendante, pérenne, auto-organisée, dotée d'une communication propre, notamment pour informer les Bordelaises et Bordelais de nos recommandations, de l'avancée des recommandations et de nos actions.

Nos missions légitimes seront d'une part de promouvoir nos travaux, pour sensibiliser à l'urgence climatique et aux leviers de changement que nous avons toutes et tous à notre portée, et d'autre part d'agir concrètement sur le terrain avec des actions et des mises en scène qui marquent les esprits autant qu'elles embarquent. Nous participerons à créer une vague citoyenne en étant actif sur le terrain.

En retour de notre engagement volontaire et bénévole dans cette convention citoyenne, nous vous demandons, Ville de Bordeaux, de nous accompagner dans cette démarche de construction collective.

Nous vous demandons du temps animé supplémentaire pour poursuivre nos réflexions, des lieux pour nous réunir, une reconnaissance et une valorisation du temps d'engagement auprès de nos employeurs pour les salarié.es avec une recherche équivalente pour les non-salarié.es, de l'aide technique pour la structuration juridique ou encore de la formation sur des sujets allant des dynamiques collectives à la sensibilisation environnementale en passant par la prise de décision et le plaidoyer.

Alors demain...

...nous venons avec vous, Ville de Bordeaux, sur les ateliers d'atterrissage, pour partager nos réflexions avec celles et ceux qui font et vivent le territoire dans les entreprises, dans les associations, dans les services publics, dans les universités, dans les écoles, dans les maisons de retraite... pour multiplier les actions.

...nous nous impliquerons dans la restitution publique du Grand dialogue citoyen sur l'urgence climatique en mai prochain.

...nous venons avec vous, maires de quartier, dans les conseils de quartier, dans les mairies de quartier, pour partager nos travaux avec les Bordelaises et Bordelais et pour les embarquer dans la suite.

...nous agissons avec vous, famille, ami.es, collègues, voisin.es, pour concrétiser nos propositions et faire de Bordeaux un territoire où la neutralité carbone et la justice sociale ne soient plus des mythes mais bien des réalités pour toutes et tous.

Et aujourd'hui pour la communication de notre avis, auprès des Bordelaises et Bordelais, pour laquelle vous nous aviez laissé libre choix...

...nous vous proposons d'organiser dès la remise de nos travaux un temps d'échange et de travail avec les personnes en charge de la communication et de l'événementiel à la Ville de Bordeaux...

...nous pensons dès à présent à une grande campagne de communication, à l'appui notamment des récits que nous avons commencé à écrire, avec des articles papiers et numériques ou encore une exposition photo mettant en avant des citoyen.nes engagés, construites avec des artistes locaux.

...nous sommes prêts à tenir des permanences dans l'espace public avec le vélo-cargo « Mêlons-nous de ce qui nous regarde » et le parlement mobile pour aller à la rencontre des Bordelaises et Bordelais.

...nous sommes prêts à identifier des événements festifs phares du territoire : fête du vin, fête de fleuve, jeux olympiques pour y trouver notre place.

...nous sommes prêts à initier des chantiers citoyens, pour embellir une rue, planter des arbres, pour agir concrètement en nombre.

Nous nous engageons au-delà de notre mandat, nous sommes prêts à continuer, nous sommes prêts à nous relever les manches, vous êtes venus nous chercher, maintenant nous ne vous lâcherons pas !

Thomas A, Margaux Alarcon, Marion Antoinat, Garance Alegria, Françoise Arnaud, Natacha Aubry, François Azria, Tigidjanke B, Dominique Ballis, Mathieu Baris, Jean-Louis Baritiu, Aurélien Benjamin, Maxime Bonnenfant, Annabelle Bonnet, Guillaume Bonnet, Pascale Bounheng, Alexis Bourieau, Sophie Boury, Camille Bouteila, Laureen B, Mathilde Brisson, Solal B, Denis Caillé, Laure C, Pierre C, Mathieu C, Isabelle C, Fanny De Vivies, David Dejean, Pauline D, Sylvie Destruhaut, Luis Diaz Rivera, Agnès Dieumegard, Mathilde D, Elisabeth Dourthe, Hélène Durrey Paule, Mylan D, Florence Duroux, Tanguy D, Clément E, Olivier Franc, Etienne François, Odile G, Olivier Girard, Loïc G, Céline Granet, Aude Guillon, Fati Inna H, Christiane J, Alexandre Journolleau, Fatiha K, Sylviane Kopp, Valérie Lafitte, Margaux Le Cam, Virginie Leteure, Jérémiah Liger, Alice Luisi, Alexandre Macé, Blandine Malbos, Carole Massado, Olivier Matillo, Claire Méricq, Chloé Michel, Emmanuel M, Stéphane M, Carla Montecinos, Shirine Omari, Arthur P, Roseline Paris, Lisa Passavant-Guion, Claire Pélissié, Laure Periot, Gilles Piaux, Aurélien Ramage, Séverine R, Amandine Rey, Olivier Richard, Ariane R, Baptiste Rigoux, Marion Rivière de Collasson, Roger Rolland, Pierre Rossignol, Didier Roucou, Agathe Roure, Maliha Saifullah, Pierre-Loïc S, Ludovic S, Jean-Louis Séré, Marine Sutty, Colette T, Etienne Thomas, Sylvain Uzac

6

GLOSSAIRE

ADEME

Agence de la transition écologique

Agrivoltaïsme

L'agrivoltaïsme consiste à produire de l'électricité à partir de panneaux photovoltaïques implantés sur des terrains où l'activité agricole se poursuit : au-dessus d'animaux en pâture, de vergers, de maraichage ou d'autres cultures.

Effet d'Albédo

L'albédo désigne la capacité d'une surface à réfléchir l'énergie solaire.

AMAP (Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne)

Contrat entre un groupe de consommateurs et une ferme, basé sur un système de distribution de « paniers » composés des produits de la ferme. C'est un contrat solidaire, basé sur un engagement financier des consommateurs, qui payent à l'avance une part de la production sur une période définie par le type de production et le lieu géographique.

Cerema

Le Cerema est un établissement public relevant du ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires. Il accompagne l'Etat et les collectivités territoriales pour l'élaboration, le déploiement, et l'évaluation des politiques publiques d'aménagement et de transport.

Climato déniéristes

Ces personnes reconnaissent qu'il y a une tendance au réchauffement climatique mais selon elles, les causes en sont exclusivement naturelles. Elles nient la responsabilité des activités humaines dans cette tendance.

CREPAQ

Centre Ressource d'Ecologie Pédagogique de Nouvelle Aquitaine

CO₂

Dioxyde de carbone

COP

Une COP (Conference of the parties) est une conférence internationale sur le climat organisée par l'ONU qui réunit chaque année les pays signataires de la Convention Cadre des Nations Unies sur le Changement Climatique (CCNUCC). L'édition 2015 (COP21) a été organisée par la France. L'Accord de Paris qui y a été adopté engage tous les pays du monde à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à maintenir le réchauffement sous la barre des 2°C d'ici à 2100.

COP28

La 28e Conférence des Parties sur les changements climatiques (COP28) s'est tenue à Dubaï, organisée par les Émirats arabes unis (EAU), du 30 novembre au 13 décembre 2023. Il s'agit d'un temps fort des négociations climatiques afin de dresser le premier bilan mondial des engagements pris par les États à Paris en 2015 lors de la COP21.

« Dark store » et « dark kitchen »

Entrepôts ou cuisines fermés au public permettant de préparer des commandes passées sur internet ou via une application.

Décret EET (éco énergie tertiaire)

Obligation réglementaire engageant tous les acteurs du secteur tertiaire vers une réduction progressive de la consommation énergétique dans les bâtiments à usage tertiaire.

DPE (diagnostic de performance énergétique)

Il enseigne sur la performance énergétique et climatique d'un logement ou d'un bâtiment (étiquettes allant de A à G), en évaluant sa consommation d'énergie et son impact en termes d'émissions de gaz à effet de serre.

GIEC

Groupe d'expert.es intergouvernemental sur l'évolution du climat

OMS

Organisation Mondiale de la Santé

PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial)

Document de planification, à la fois stratégique et opérationnel, qui permet aux collectivités d'aborder l'ensemble de la problématique air-énergie-climat sur leur territoire.

PLU (Plan Local d'urbanisme)

Document d'urbanisme qui, à l'échelle du groupement de communes ou de la commune, traduit un projet global d'aménagement et d'urbanisme et fixe en conséquence les règles d'aménagement et d'utilisation des sols.

RSE

La responsabilité sociétale des entreprises se définit comme la contribution volontaire des entreprises aux enjeux du développement durable, aussi bien dans leurs activités que dans leurs interactions avec leurs parties prenantes.

SPASER (Schéma de Promotion des Achats Publics Socialement Ecologiquement Responsables)

Issue de l'article L2111-3 du code de la commande publique, cette disposition oblige les acheteurs publics à adopter et publier ce schéma. Cette obligation concerne principalement les collectivités territoriales et leurs groupements.

Trame noire

La pollution lumineuse cause de nombreuses perturbations à la faune et à la flore nocturne notamment par la fragmentation des habitats naturels. La trame noire est un réseau formé de corridors écologiques caractérisé par une certaine obscurité permettant de protéger la biodiversité nocturne de la pollution lumineuse.

Ville du ¼ d'heure

Le concept de la ville du ¼ d'heure a été défini par Carlos Moreno, urbaniste franco-colombien. Ce concept décrit le modèle d'une ville où tous les services essentiels sont à une distance d'un quart d'heure à pied ou en vélo, dans un objectif de réduction des transports motorisés et donc des émissions de gaz à effet de serre. Ce modèle de vie en proximité doit également assurer une mixité fonctionnelle en développant les interactions sociales, économiques et culturelles.

Le Dictionnaire du Climat du Programme des Nations Unies pour le Développement est consultable en ligne :

<https://climatepromise.undp.org/fr/news-and-stories/le-dictionnaire-du-climat-un-guide-pratique-sur-le-changement-climatique>

7

ANNEXES

ANNEXE 1

LES AUDITIONS AUXQUELLES NOUS AVONS ASSISTÉ PENDANT NOS TRAVAUX

Les intervenant.es lors de la première session de travail pour la Ville de Bordeaux

« *Le Grand dialogue citoyen sur l'urgence climatique et la convention citoyenne* »

Pierre Hurmic, Maire de Bordeaux

Tiphaine Ardouin, Adjointe au maire de Bordeaux en charge de la démocratie permanente et de la gouvernance par l'intelligence collective

Marie-Julie Poulat, Conseillère municipale déléguée auprès de Tiphaine Ardouin pour la veille et la diffusion des pratiques et cultures démocratiques

« *Etat des lieux de l'urgence climatique et de l'action municipale à Bordeaux* »

Claudine Bichet, Première adjointe au maire de Bordeaux en charge des finances, du défi climatique et de l'égalité femmes-hommes

François Corbier, Directeur général des services de la Ville de Bordeaux

Les intervenant.es lors de la première session de travail pour la Commission Nationale du Débat Public

Marianne Azario, garante de la CNDP

Les expert.es auditionnés lors de la première session de travail, sur les sujets relatifs au climat et à la démocratie

« *Parlons climat. Chaque mot compte ! Chaque année compte ! Chaque action compte !* »

Christophe Cassou, Climatologue et directeur de recherche au CNRS

« *Quels blocages et quels leviers d'action ?* »

Loïc Blondiaux, Professeur de Science politique, spécialiste de la démocratie participative et délibérative, membre de la CNDP

Christine Jean, Biologiste, ancienne coordinatrice du Comité Loire Vivante, Prix Goldman de l'environnement 1992, membre du Conseil Economique, Social et Environnemental de Nouvelle Aquitaine, membre de la CNDP

Bernard Lemoult, Directeur de recherche à IMT Atlantique, fondateur du Collège des Transitions sociétales

Les expert.es auditionnés lors de la deuxième session de travail

Gilles Boeuf, Biologiste, professeur, ancien président du Muséum national d'histoire naturelle, sur la thématique de la biodiversité

Denys Cordonnier, Membre d'ATD Quart Monde et co-fondateur du projet "territoires zéro chômeur longue durée", sur la thématique de l'inclusion sociale et de l'emploi

Laurent Castaignède, Ingénieur et écrivain, sur la thématique bilan carbone et transport

Jean-Philippe Decka, Doctorant-chercheur au Centre de Recherche en Gestion de l'école polytechnique, sur la thématique récit et renoncement
Charles Lucazeau, Responsable antenne Nouvelle Aquitaine d'Enercoop, sur la thématique énergie et modèle coopératif
Sandrine Mathy, Economiste de l'environnement, directrice de recherche au CNRS, intervention autour de la question « peut-on faire l'économie du changement climatique ? »
Nicolas Noël, Chargé de mission plan climat Bordeaux Métropole sur la présentation du plan climat air énergie territorial
Adrien Roux, Directeur de l'Alliance citoyenne, sur la thématique mobilisation citoyenne et rénovation des logements
Frédéric Vasse, Directeur général du Pôle métropolitain Nantes-Saint-Nazaire, sur la thématique prospective climatique et inclusion

Les expert.es auditionnés lors de la troisième session de travail

Noëlle Bernard, Praticienne hospitalière et co-pilote du groupe transformation écologique au CHU de Bordeaux
Ryad Bouzoidja, Docteur en mécanique et Maître de conférences à l'institut de mécanique et d'ingénierie I2M, Université de Bordeaux
David Glory, Ingénieur d'étude Accès à l'alimentation - Urgence climatique- Sécurité sociale de l'Alimentation, Acclimat'action
Raphaële Héliot, Architecte, conseil et médiation en architecture et villes durables
Marc Humbert, Professeur d'économie politique à l'Université de Rennes
Erwan Lecoeur, Docteur en sociologie, consultant
Philippe Lassalle Saint-Jean, Président de la Commission développement durable et **RSE*** de la CCI Gironde, Directeur de la Maison Meneau
Eric Macé, Vice-président en charge des transitions environnementales et sociétales à l'Université de Bordeaux
Orianne Pascal, Coordinatrice de Maison de la nature et de l'environnement
Julian Perdrigeat, délégué de la fabrique des transitions et ancien directeur de cabinet du maire de Loos-en-Gohelle
Coline Rande, géographe-urbaniste, accompagnement des collectivités dans des projets d'anticipation, adaptation et atténuation aux changements climatiques
Irène Sabarots, Directrice générale adjointe - directrice patrimoine, Aquitanis
Claudia Simon et Benjamin Thiant, Coordinateurs Zéro Waste Bordeaux

Les présentations de ces intervenant.es sont disponibles sur la plateforme du Grand dialogue.

Les intervenant.es sur des ateliers entre les sessions de travail

Fresque du climat - 14 novembre et 7 décembre
Antonin Le Bougnec, animateur fresque du climat
Carole Bègue, animatrice fresque du climat

Atelier 2 tonnes - 18 décembre
Pierre Thuillier, animateur atelier 2 tonnes
Daniela Da Silva, animatrice atelier 2 tonnes

Projection du film « Bigger than us » - 10 janvier
Flore Vasseur, réalisatrice

ANNEXE 2

LES PRINCIPES GÉNÉRAUX DE L'ADAPTATION AU DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE QUE NOUS AVONS RETENUS

Un plan d'adaptation réussi est bâti sur plusieurs principes d'actions fondateurs qui sont explicités ci-après :

Privilégier des mesures « sans regret »

Les mesures dites « sans regret » sont des mesures bénéfiques quelle que soit l'ampleur du changement climatique. Privilégier ce type de mesures s'avère être une réponse au contexte d'incertitudes sur les effets et l'ampleur du changement climatique.

Eviter la « mal-adaptation »

On définit la mal-adaptation comme « une situation où la vulnérabilité aux aléas climatiques se trouve paradoxalement accrue ». Ce sont, entre autres, des mesures ayant pour effets : - de transférer la vulnérabilité sur d'autres territoires, d'autres acteurs, d'autres périodes, - de réduire la marge d'adaptation future (absence de flexibilité de la mesure : construction de digue, urbanisation), - d'aggraver d'autres problèmes (effet rebond et surconsommation d'énergie ou d'autres ressources, pollutions diffuses additionnelles, hausse de la précarité...)

Opter pour des mesures multifonctionnelles et des projets intégrés

Il s'agit de mesures ayant des bénéfices multiples et permettant ainsi d'apporter des solutions à différents enjeux. A titre d'illustration, on peut citer : Les zones humides : rétention d'eau, régulation, stockage de carbone, biodiversité, épuration, etc. ; Les zones tampons végétalisées (haie, herbe...) : limitation du ruissellement, des transferts de pesticides, limitation de l'érosion, biodiversité, etc.

Privilégier des solutions économes en ressources (en matériaux, eau, en sol, en énergie...), afin entre autres de diminuer les dépendances et de réduire les polluants à la source.

Viser une appropriation du plan par les acteurs des territoires en intégrant la perception des acteurs locaux dans l'identification des actions (via par exemple une étude de « vulnérabilité ressentie »), en éprouvant l'acceptabilité des mesures, et en réfléchissant en amont aux outils d'accompagnement en lien avec les besoins et les attentes des acteurs, les mesures de solidarité entre usager.es...

Mieux connaître et faire connaître

Cela passe par l'approfondissement de la connaissance et sa diffusion, la sensibilisation, la formation et l'information, ainsi que par le suivi et l'évaluation du plan.

ANNEXE 3

NOTRE LECTURE DU PLAN CLIMAT DE BORDEAUX MÉTROPOLE ET D'AUTRES DOCUMENTS STRATÉGIQUES DE LA VILLE DE BORDEAUX RELATIFS À LA LUTTE CONTRE LE DÉRÈGLEMENT CLIMATIQUE

D'emblée, lors de la séance introductive de la convention du 13 octobre, plusieurs interlocuteur.rices ont évoqué le **PCAET*** en signalant l'intérêt d'en prendre connaissance. Lors de la deuxième session, un chargé de mission de Bordeaux Métropole nous en a présenté les grandes lignes tandis que plusieurs d'entre nous se sont plongés dedans, en quête d'éclaircissements sur des sujets qu'ils souhaitaient investiguer.

L'analyse que nous en faisons est que ce **PCAET*** est en effet très riche d'enseignements. Il regroupe quantité d'informations dans un cadre logique dont les objectifs stratégiques sont clairement définis. Il décrit avec précision les contraintes (contributions respectives des différents secteurs d'émissions de gaz à effet de serre) et dicte pour chacun.e un objectif de réduction à atteindre de manière à respecter l'engagement général de neutralité carbone à l'horizon 2050. Conscient des difficultés à décarboner en totalité le territoire et ses activités, il s'appuie sur un dispositif astucieux de coopérative carbone, système d'échanges avec les territoires périphériques. Ne partant pas de rien (il s'appuie sur les nombreuses actions déjà engagées à l'échelle métropolitaine), ce **PCAET*** propose une relecture des politiques publiques autour d'un objectif fondamental (la lutte contre le dérèglement climatique) qui doit veiller à rester compatible voire entrer en synergie avec les autres engagements locaux, y compris ceux qui sont portés par d'autres acteurs (politique sociale, activité économique ou usage de l'espace, par exemple).

Nous observons également que ce plan climat a pour ambition d'aller au-delà des impératifs réglementaires en prenant en compte, en plus des émissions directes du territoire (celles des véhicules, des bâtiments, etc.), les émissions indirectes des acteurs territoriaux (celles des produits importés par exemple). Cette approche globale (l'empreinte carbone du territoire) est très intéressante, même si elle soulève de nombreuses questions (il nous paraît difficile d'infléchir depuis Bordeaux le contenu carbone de produits fabriqués à l'autre bout du monde...). Enfin, mais peut-être n'est-il pas possible de faire autrement, il fait le pari que le progrès technique et l'innovation technologique aideront à décarboner des secteurs réputés difficiles (en tout cas aujourd'hui), à l'instar de l'aéronautique par exemple, et donc réduire l'empreinte carbone des voyageurs aériens (et de l'aéroport de Bordeaux-Mérignac, soit dit en passant).

Or, si nous comprenons le schéma de prise de décision et de gouvernance interne à la collectivité émettrice de ce **PCAET***, nous visualisons mal l'articulation de ce dernier avec les politiques menées par les autres collectivités locales (la Ville de Bordeaux, les autres communes mais aussi le Conseil départemental), celles des établissements publics dont le rôle est important dans le grand territoire bordelais (l'université par exemple), et les milliers d'initiatives portées par les acteurs privés qui ont à voir avec cet objectif de neutralité carbone. Dit autrement, en quoi les entreprises industrielles, par exemple, ou la grande distribution, sont-elles tenues à s'engager dans la trajectoire de décarbonation qu'instaure ce **PCAET***, alors qu'elles peuvent être par ailleurs soumises à des obligations de natures différentes en termes d'abattement de leurs propres émissions de gaz à effet de serre ?

Quoiqu'il en soit, et pour revenir à des considérations plus générales, nous croyons comprendre que ce PCAET a été conçu comme une feuille de route applicable à chaque segment d'activité du territoire métropolitain bordelais, quel que soit le porteur de projet. Nous supposons qu'il renvoie à la mise en œuvre de multiples plans d'action, par chaque partie concernée (les collectivités de Bordeaux Métropole, les autres grands acteurs publics, les entreprises...).

Au fur et à mesure de nos investigations, il nous a été offert l'opportunité de prendre connaissance d'une quantité astronomique de données. D'abord sur le dérèglement climatique en lui-même, ses causes et ses conséquences, puis sur les voies d'atténuation (la réduction des émissions de gaz à effet de serre) et les perspectives d'adaptation, puis sur la déclinaison territoriale de ces éléments, etc. Il s'ensuit une inflation documentaire de plusieurs milliers de pages, au sein desquels s'insèrent le **PCAET*** métropolitain, le projet de mandature de la Ville de Bordeaux, le rapport de transition écologique et sociale, qui renvoient eux-mêmes à d'autres documents (par exemple, le volet Adaptation au changement climatique du **PLU*** de Bordeaux Métropole)...

Ce qui nous amène aux commentaires suivants.

Nous n'avons pas à nous substituer aux services techniques des collectivités. Cela n'est pas notre rôle. Mais nous disposons toutefois d'un savoir fondamental : nous sommes experts de notre propre envi-

ronnement (notre rue, notre quartier, nos trajets...) ; nous sommes experts de nos propres vies, de ce qui les motive et de nos besoins du quotidien.

Il nous semble que ces expertises sont précieuses en ces temps d'urgence climatique, et qu'elles sont susceptibles de faire écho à la dimension technique d'une politique territoriale visant simultanément la neutralité carbone et la réduction de la vulnérabilité à l'égard des effets locaux du dérèglement climatique.

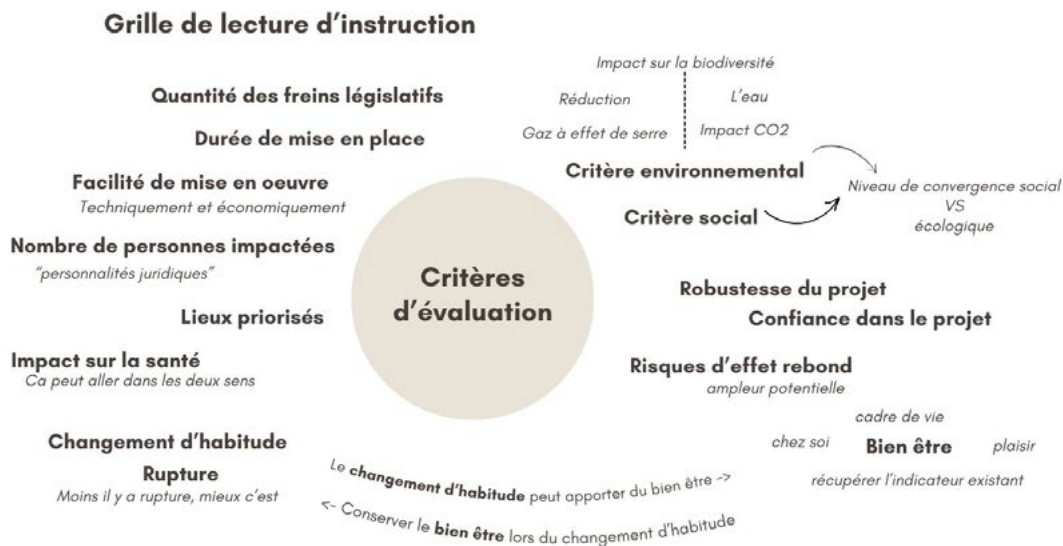
Les premiers plans climat territoriaux et autres plans d'actions climat ont été mis en œuvre, en France, au début des années 2000. Quelles qu'aient été leur portée,, il s'avère que ces deux décennies d'action ne seront pas parvenues à entraver la montée du péril climatique.

Il faut donc, probablement et a minima, changer de braquet. Ou carrément changer de méthode. Nombre d'expert. es que nous avons auditionné ne disent pas autre chose.

ANNEXE 4

LA GRILLE D'ÉVALUATION CONSTRUITE AU REGARD DE NOS PRINCIPES D'ACTION

Le tableau ci-dessous reprend les principes de cette grille d'évaluation d'impacts. La Ville de Bordeaux pourra également s'inspirer de la boussole de la résilience du **CEREMA***.



Exigences pour chaque projet :

- **Communication** (avant, pendant, et après)
- Faire des **simulations** de la grille avec des projets réels

ANNEXE 5

LE « CALENDRIER DE L'APRÈS » QUE NOUS AVONS IMAGINÉ POUR RACONTER LE RÉCIT DES TRANSITIONS

Projet de scénario écrit par une partie des membres de la convention au fil des mois de réflexion, sur la base des récits travaillés pendant les sessions de travail. Il n'a pas été soumis à l'approbation de l'ensemble du groupe.

LE CALENDRIER DE L'APRÈS

C'est un grand immeuble dessiné, convivial, un ensemble qui paraît déjà heureux vu de l'extérieur, mais dont les 12 volets sont fermés.

A chaque fois que l'on ouvrira un volet, on découvrira le dispositif qu'il recèle.

Chaque récit se situe dans le Bordeaux de 2040, dans un monde qui a déjà subi des épreuves climatiques, et œuvre pour des objectifs de réduction en 2050.

Sur ce principe, ce dispositif a vocation à pouvoir être décliné à la fois en installation, en site internet, en application, en événement quotidien x12 sur des réseaux sociaux.

Nous avons conçu et imaginé ce récit sous trois axes majeurs :

- le **fond** raconte "des" histoires, biodiverses, des possibles, réalistes pour les uns, utopiques pour d'autres.

Nous en avons glissé quatre extraits dans l'avis.

- la **forme**, la mise en image ou en couleurs ou autre, témoignera de la biodiversité de nos talents, à nous Bordelaises et Bordelais, pour représenter notre monde...

- et l'**aventure** maintenant qui permet de passer de l'un à l'autre est, en elle-même, LE moyen qui nous permettra

- de sensibiliser tous les Bordelaises et Bordelais en les invitant à réfléchir, à être créatifs et co-acteurs,
- de nous unir, dans cette diversité, dans la future histoire de Bordeaux.

Nous proposons à la Ville de Bordeaux que cette aventure démarre par un appel à projets (à destination des scolaires, universités, entreprises.), et/ou d'un grand jeu concours citoyen.

"Imaginez-vous, à Bordeaux, en 2040, inventez le calendrier de l'après..."

SEQ.1 INT. JOUR - 1er JUILLET 2040 RESIDENCE LOCUS SOLUS

Forme : Documentaire

Dans un vaste salon aux surfaces brutes mais très bien décoré, Anissa (35 ans), une femme à l'humour communicatif raconte son expérience.

ANISSA

Vraiment, il fallait voir la tête de la famille au départ ! On était au moins vingt-cinq à table, et là, ma mère commence à expliquer à tout le monde, qu'on va quitter notre appartement du Grand Parc, et se faire construire un appartement par Aquitanis, qu'on va nous-mêmes choisir un architecte, et faire les plans de notre propre logement ! La famille n'en revenait pas. A ce stade, ils ne la laissaient déjà plus parler ! Ils lui disaient qu'elle était folle, qu'il ne fallait jamais qu'elle lâche le HLM qu'on avait mis du temps à avoir, que c'était n'importe quoi, que c'était une arnaque, et je ne sais pas quoi encore. Et puis finalement, quand ma mère a dit qu'une de nos voisines que toute la famille connaissait le faisait aussi, ils se sont décidés à arrêter de se moquer d'elle et la laisser continuer.

Et puis finalement, tout ce qu'elle leur a raconté s'est vraiment passé, et même plus. C'était extraordinaire, on ne se rend pas compte aujourd'hui parce que c'est devenu courant, mais à l'époque, en 2018, on était de véritables pionniers. Le bailleur social nous a vraiment laissés choisir un architecte, imaginer notre appartement idéal pour la famille et les cinq enfants, et mes deux parents sont allés défendre leur projet comme les quarante-quatre autres familles concernées.

A partir de là, tout le monde s'est mis à travailler ensemble sur les lignes communes et les originalités du projet. D'une manière générale, on peut dire que les personnes concernées n'étaient pas du tout sensibilisées aux enjeux écologiques et climatiques. Ils cherchaient des solutions pour vivre mieux, pas pour vivre avec moins, à cette époque, alors quand on leur a dit qu'on allait leur construire un « bâtiment bioclimatique low-tech », je vous raconte pas la tête qu'ils ont faite ! Qu'est-ce qu'on a rigolé avec ma sœur ! On faisait tourner les parents en bourrique, on leur disait qu'on allait devoir vivre comme des américains du coup, qu'il faudrait parler en anglais au chauffage pour qu'il s'allume ! Bon... en vrai, ils nous ont surpris les parents pour être honnête : très vite on s'est rendues compte qu'ils comprenaient de mieux en mieux, réunion après réunion, les enjeux du projet. On était surprises de les voir manier le vocabulaire et les concepts, on les voyait travailler tard le soir, élaborer des plans, ils prenaient ça très au sérieux. Et puis un jour, là, je crois qu'ils nous ont déclenché le plus gros fou-rire de toute notre vie.

Ils étaient en train de nous faire une présentation de leur projet, une manière de s'entraîner.

(Pendant ce récit, tous les propos sont illustrés par Anissa qui se promène dans son appartement, puis les cursives, et en-

fin la ferme urbaine.

Ils nous racontent les fondamentaux : ils veulent une structure simple, presque basique, sans fioriture, pas de papier-peints, pas de revêtements de sols, grâce à ça ils peuvent gagner jusqu'à 30m² supplémentaires avec la même enveloppe. Ils veulent une cuisine « américaine », dans l'espace de vie. Ils veulent un logement vivant, dans lequel ils peuvent faire évoluer la disposition des cloisons en fonction des changements familiaux, mais que cela ait été pensé à l'avance. Ils nous parlent des coursives qui cernent les logements traversants, ils veulent en faire plus que des lieux de passage, des lieux de vie. En leur offrant trois mètres de large, les enfants peuvent y faire du vélo pendant que les parents discutent assis à des tables. Jusque-là, ça va, on trouve ça incroyable nous les enfants, ça fait un peu endroit de rêve, on a un peu de mal à y croire, mais on adore, on les écoute les yeux brillants. Et puis là, ils commencent à nous parler d'une « ferme urbaine » au pied de l'immeuble, pour produire ensemble des fruits et légumes... bon, là ça commence à se détendre dans la fratrie, mais ils ont l'air convaincus, on les écoute. Et puis là, clou du spectacle, on voit bien qu'ils tournent autour, qu'ils n'osent pas en parler, et puis ils finissent par nous dire, nos parents, aux antipodes de tout ce que peut représenter l'écologie dans ces années-là, qu'ils ont bien discuté avec tous les autres futurs locataires, et qu'ils veulent demander pour les 45 logements... des toilettes sèches ! Alors là... C'est parti comme une fusée avec ma sœur, ça a contaminé tout le monde qu'est-ce qu'on a ri, on en avait mal à la tête, après ! Bon... finalement c'était sérieux de leur part, ils ont vraiment tenu à le faire tous ensemble, mais à l'époque le maître d'œuvre ne savait pas comment faire et cette partie-là du projet a été abandonnée. Depuis, le système a été révisé il y a dix ans pour réutiliser les eaux usées, mais on ne peut pas faire une conversion. N'empêche, ça montre bien l'évolution des mentalités, et à quel point on n'imaginait pas à l'époque ce qui est la norme aujourd'hui, et qu'on n'avait pas la notion que l'eau était si précieuse même en France. Voilà. Et vous voyez là, les emplacements au plafond et au sol ? Et bien cette cloison, on l'a changée au moins trois fois de place, en fonction des enfants qui sont partis, et puis ensuite on a fait un bureau, et puis une chambre pour les jumeaux de ma sœur, etc... et à chaque fois, c'est pas compliqué, tout est prévu, les réseaux sont prêts, et ça change tout. Et puis ce que j'aime bien ici, c'est que comme c'est livré brut, tout le monde fait de vrais efforts d'aménagement et tous les appartements dans lesquels vous irez, ils seront complètement différents, à la fois dans la déco et dans la disposition des pièces. Et c'était nous les premiers ! Après coup, on se demande pourquoi on n'y avait pas pensé avant. Depuis la construction, il n'y a pas eu beaucoup de changements je crois, à part le toit qu'ils ont finalement réussi à végétaliser, et on adore. Et aussi le parking souterrain, qui reçoit maintenant la buanderie qu'on a finalement mise en commun. Globalement, nos factures d'énergies, elles continuent d'être

très faibles, et alors que les températures ont explosé, chez nous on s'en tire toujours mieux que les voisins, donc c'est concluant, et puis même, en dehors de ça, je ne sais pas si c'est les cursives, ou l'esprit pionnier, ou quoi, mais il y a toujours eu une vie sociale intense ici.

On se connaît tous, ça a influencé aussi dans les métiers, on est plusieurs à s'être orientés vers des métiers autour de l'architecture, de l'écologie au sens large, il y a des ingénieurs, d'une certaine manière, ce qu'ont fait nos parents, ça nous a rendus curieux et ça nous a inspirés.

Locus Solus (Document Aquitanis sur le projet Locus Solus mené en 2017)

SEQ.2 INT/EXT - 2 JUILLET 2040 LORMONT

Forme : Journal de bord

SEQ.2-1 INT. PENOMBRE - APPT BENJAMIN

Une main obstrue en partie l'écran, on entend très fort des pièces qui frottent les unes contre les autres et finalement, un clic. La main s'écarte, face au miroir, cette caméra pectorale nous fait découvrir...

La pièce de vie d'un appartement simple, un peu encombré, plongé dans la pénombre, éclairé seulement par la puissante lumière qui parvient à s'infiltrer malgré les rideaux occultants, et face au miroir, un jeune homme de 25 ans torse nu, une caméra pectorale fixée sur un harnais au niveau du plexus.

BENJAMIN (mal réveillé)

Coucou Lucie, allez, comme promis, je te fais un petit journal de ma journée type, et ensuite tu m'enverras le tien. J'aimerais bien voir si c'est si différent au quotidien de vivre à Metz ou à Bordeaux. Allez hop ! Toilette, 50cl, mais ça j'imagine que c'est pareil pour toi, c'est d'ailleurs pour ça que je commence à préférer l'hiver : 1,5l pour faire sa toilette le matin, c'est quand même vachement plus agréable ! Bon 5h10, j'ai un programme serré jusqu'au couvre-chaud de 11h. Première étape, le Repair Café.

SEQ.2-2 EXT. PETIT JOUR OMBRIERE QUAI DE LA SOUYS

Toujours vu de la caméra pectorale, Benjamin est à vélo.

BENJAMIN

Bon, tu vois Lucie je force pas, j'y vais tranquille, le jour se lève à peine mais je suis déjà en nage, t'imagine... je sais pas si c'est comme ça chez vous, mais bon, je déteste ça de devoir faire du vélo en début de journée par cette chaleur. En même temps j'ai pas le choix, vu que justement, c'est pour mon vélo que je vais au Repair Café. Tu verras, c'est mon copain Lahn qui le tient il est trop low.

SEQ.2-3 INT. JOUR REPAIR CAFE (Garage Moderne, Bordeaux)

Le lieu est hybride, garage associatif de voitures, vélos, galerie d'art et un bar ancien posé au milieu. Les gens travaillent sur leurs engins, Benjamin en sueur longe les différents ateliers, à la recherche de Lahn. Il trouve celui-ci affairé à préparer un repas collectif en compagnie d'autres cuisiniers dans une cuisine aménagée elle aussi au milieu de cet espace.

BENJAMIN

Salut tout le monde, ça a l'air trop bon ce que vous préparez !

LANH

Salut Benj, oui, on se dépêche de finir d'ici une heure, après on enfourche les vélos et on part livrer les anciens du quartier avant le couvre-chaud, en ce moment c'est vraiment la course, il est à 11h aujourd'hui, je te dis pas...

BENJAMIN

J'imagine... Vivement le mois d'août ils ont dit que ça repasserait sans doute à midi d'après les prévisions météo. Au fait, je t'ai pas dit mais je filme toute ma journée aujourd'hui avec ma pectorale, on va se comparer nos journées avec ma copine Lucie qui est à Metz, ça gêne pas ?

LANH

Non, pas de souci, tout le monde est ok ici, mais après, ça me dit bien aussi que tu nous montres à quoi ressemble la vie de ta copine à Metz !

BENJAMIN

(Tope)

Deal ! Bon dis-moi, tu crois que tu peux me montrer comment installer un pignon supplémentaire sur mon vélo ? Il fait trop chaud là, si je peux éviter le moindre effort, franchement je dis pas non.

LANH

Je peux pas là, j'ai les mains dans la salade, mais demande à Fatou, c'est son truc à elle les pignons.

BENJAMIN

OK, tu fais quoi après ta livraison ?

LANH

Ben retour ici, on mange à 11h, sieste, lecture etc. dans l'abri de chaleur jusqu'à 14h30, et ensuite on reprend jusqu'à 17h. Je passe après si tu veux, tu seras chez toi ?

BENJAMIN

Oui, j'y serai pour 18h, 14h30-17h30 je donne mes cours citoyens. Physique élémentaire pour les gamins du Collège Greta Thunberg.

LANH

Cool ! A tout'

SEQ.2-4 INT. NUIT PARKING

Dans un parking lambda non éclairé par la lumière du jour, quelques voitures éparses, un emplacement est occupé par un stand de marchande de quatre saisons (éventuellement un autre stand avec marchandise recyclée). Nous percevons toujours l'ensemble à travers la caméra pectorale de Benjamin, qui arrive en dérapant devant le stand.

BENJAMIN

Salut ma Çoiçoise, comment tu vas ?

FRANÇOISE

(Ravie, se lève de son siège pliant)

Ah Benjamin, Comment ça va, tu as l'air en pleine forme.

BENJAMIN

Dis bonjour à ma copine Lucie de Metz, je veux lui montrer comment on s'organise ici (Françoise sourit et fait un signe à la caméra). Bon, allez je me dépêche parce que réparer mon vélo a pris plus de temps que prévu, pour une fois j'ai pas trop le temps de causer. Super dis-donc tes fruits (à définir, Benjamin prend des sacs en papier et se sert). Je vais me régaler avec tout ça, il doit être beau ton jardin en ce moment.

FRANÇOISE

Ah oui, les arbres sont pleins de fruits, mais c'est normal, Jeanne y passe un temps fou, à tout protéger du soleil, elle m'inquiète d'ailleurs, à nos âges, je n'ai pas envie de me retrouver toute seule...

BENJAMIN

Oh ben qu'est-ce que c'est que ces idées Çoiçoise ? Elle est tellement heureuse ta Jeanne dans son jardin...

FRANÇOISE

C'est vrai, tu as raison, mais je ne peux pas m'empêcher de m'inquiéter. On a perdu tellement de personnes chères pendant la super canicule... Je ne peux pas m'empêcher, c'est plus fort que moi.

Benjamin qui s'est servi lui tend les trois sacs, elle les pèse sur sa balance Roberval, quand tout à coup il réalise et sort un livre de son sac à dos.

BENJAMIN

Mais au fait ! Regarde ce que je t'apporte aujourd'hui : sympa, non ? C'est un Astérix vintage. Ça doit te rappeler des souvenirs j'imagine ?

FRANCOISE

Ah, comme c'est sympa... Moi j'ai jamais été trop BD, mais figure-toi que je le deviens avec l'âge, et justement, les Astérix, je ne les ai pas lus. Ça troque ? (Elle lui tend la main pour toper)

BENJAMIN

(Tend la main et tope)

Ça troque !

T'as vu Lucie, ça troque sévère à Bordeaux, vous faites ça aussi à Metz ? Allez, bises Françoise, je vais vite me mettre à l'abri et me préparer tout ça pour déjeuner.

SEQ. 3 INT NUIT - 3 JUILLET 2040 BASE SOUS-MARINE -
Forme : Podcast

ANTOINE

(Voix légèrement sépulcrale, écho, réverb, bruits d'eau, quelques roulis ou raclements d'outils au loin selon les déambulations)

Bonjour, je suis Antoine, je suis donc le responsable actuel des Cultures Aquaponiques de la Base Sous-marine de Bordeaux, plus connues de tous sous le nom commercial d'AQUABASE. Ça fait un an et demi que j'ai cette responsabilité, je suis donc on pourrait dire « à mi-mandat », puisque c'est une occupation que l'on peut exercer via des mandats de trois ans non renouvelables. Voilà, donc on commence la visite « au cœur du réacteur » on pourrait dire, dans la salle qu'on a surnommée « La Cathédrale ». Il faut imaginer, au cœur de ce complexe qu'est la base sous-marine de Bordeaux, un gigantesque cube de béton de 8000m³, soit 20m sur toutes ses faces. C'est colossal, très imposant, et au départ, il n'y avait bien sûr aucune entrée de lumière dans cet espace, consacré au stockage de missiles. Au début des années 2020, il faut savoir que tout cet espace avait été l'objet d'un partenariat public-privé entre la Mairie de Bordeaux et un partenaire culturel, on y organisait des spectacles de lumières à visée culturelle, sans autre intérêt pour l'espace, que le noir qu'il offrait, favorable aux projections vidéo, et son hermétisme, qui facilitait l'aspect sonore. Ce n'est qu'à la suite de la super-canicule de 2028 et sous la pression des citoyen.nes de la ville qui avaient été décimés, que l'accélération des ressources locavores est devenue une priorité pour Bordeaux, qui s'est mise en recherche active de lieux pour accueillir davantage de cultures. Les 50° ayant été atteints cet été-là, la recherche de solutions pour cultiver en intérieur s'est accélérée. La possibilité des 41.000m² offerts par la base sous-marine, protégés et isolés par ses 600.000m³ de béton est vite apparue comme une évidence. La plus grosse difficulté dans un premier temps a été de dénoncer le PPP entre la Mairie et son bailleur. En effet, pendant la super-canicule, l'attraction proposée à la Base sous-marine est rapidement apparue pour nombre d'habitant.es comme un refuge, et l'affluence a été record, tout le monde venait davantage rechercher la

fraîcheur que le spectacle en lui-même. Certaines personnes y passaient la journée entière, et le prestataire ne s'y est pas trompé, il avait développé toute une offre de restauration pour accompagner le mouvement. Pour ces différentes raisons, il a fallu deux ans de tractations diverses, procès, et versement d'un dédit important par la Mairie avant de pouvoir récupérer les lieux, qu'il fallait encore mettre en conformité avec le projet. Deux ans de plus ont été nécessaires pour réaliser les travaux, le béton coulé par les 6500 ouvriers français et étrangers engagés par les occupants nazis il y a un siècle étant d'une qualité et d'une dureté exceptionnelles, le chantier a été constamment retardé. Une des plus grandes difficultés a été justement dans cette cathédrale où nous nous trouvons. Il a fallu quatre mois pour percer une ouverture d'un mètre cinquante sur quinze, pour permettre au soleil d'irriguer directement les cultures aux heures et à l'intensité déterminées par les ingénieurs agronomes en charge du projet. Un énorme effort pour un énorme bénéfice. Il faut imaginer, à défaut de la voir, cette salle composée de 20 plateaux superposés de 2x200m² chacun, de cultures diverses, qui tournent toute la journée de haut en bas, passant de l'eau au soleil. Au niveau le plus bas, le grand bassin d'eau est rempli de poissons, essentiellement des truites arc-en-ciel, qui vivent et produisent des déjections qui viennent alimenter les plantes lors de leur passage dans l'eau via un échange de bactéries.

Le rythme de ce passage, qui est celui de la remontée vers le niveau le plus haut où les plantes trouveront lumière et soleil pour réaliser leur photosynthèse a fait l'objet de calculs savants, il est aujourd'hui parfaitement maîtrisé. Toute l'énergie nécessaire à l'ensemble de notre installation est auto-produite grâce aux panneaux à fort rendement installés sur les 37.600m² de toiture du bâtiment.

Lorsque les plantes arrivent à maturité, elles sont récoltées et remplacées dans les heures sans soleil, en fonction des saisons. A ces périodes, le contingent des cinq aquaponneurs habituels pour l'entretien du système est renforcé par une équipe de quarante cueilleurs planteurs. Chaque récolte subvient aux besoins d'environ XXX.000 foyers sur les légumes à feuilles vertes, salades, chou chinois, épinards, etc... Ensuite, il faut passer sur les bassins secondaires pour trouver d'autres types de culture. Voilà, maintenant nous nous trouvons dans un des nombreux couloirs ou corridors d'AQUABASE, il faut savoir qu'à l'image du lieu, ils sont aussi gigantesques. Ils ont couramment 6 à 7m de hauteur sous plafond, 4 à 6m de large, et peuvent faire des dizaines de mètres de longueur, le bâtiment en lui-même mesurant 235mx160m. Il a donc été décidé très vite de les valoriser également. Nombre d'entre eux sont maintenant dévolus à la culture de tomates, concombres, poivrons, dans des parties du bâtiment où la température est quasi constante été comme hiver autour de 17°. La densité de poissons dans les bacs est ici plus élevée, mais le principe reste le même. Enfin, nous arrivons dans les onze alvéoles originales, au départ 4 bassins à flots et 7 bassins asséchables. L'un des bassins est dévolu à nos cultures piscicoles, qui nous permettent d'alimen-

ter l'ensemble de nos bassins. Les autres sont encore en cours de travaux et vont être destinés dans un premier temps à différents types de recherches in situ : l'extension de l'aquaponie à d'autres types de culture, avantages et inconvénients des différents types de salinité de l'eau pour l'aquaponie et pour la consommation ou l'utilisation domestique, l'eau dans les réseaux de chaleur et de refroidissement : reconversion des eaux chaudes, etc... A terme, une fois les recherches menées, l'ensemble du parc a vocation à être utilisé pour les cultures. Une autre grande difficulté a été, comme pour le reste de la population, de définir des horaires de travail qui permettent d'y venir et d'en repartir en dehors des heures de couvre-chaud. Ça a été plus difficile que pour d'autres types d'entreprise, parce qu'il nous faut nous adapter aux horaires des plantes, et aussi parce que comme le bâtiment est un peu isolé, il n'y avait pas au départ les parcours d'ombres suffisants. Nous avons donc à la fois lancé avec la Mairie une vaste campagne de construction de parcours d'ombres pour que tout le personnel puisse arriver au travail en mobilité douce, et également aménagé les horaires précisément pour chacun, afin que personne ne courre de risque pour sa santé.

En conclusion, vous aurez compris que c'est un chantier absolument passionnant, aux dimensions impressionnantes et dans lequel on a le sentiment d'une certaine manière de contribuer à « fabriquer l'avenir ». Et en même temps, le fait que même un poste comme le mien entre dans le cadre du revenu universel, et soit limité à trois ans, même si je me verrais bien y consacrer vingt ans de ma vie, je dois reconnaître que ça m'a fait réfléchir. Je me dis que finalement, permettre à sept personnes, sur cette même période de vingt ans, de bénéficier de cette expérience, de ces savoirs, c'est aussi leur permettre d'aller ensuite les transmettre, coordonner d'autres installations de fermes aquaponiques, et que c'est en fin de compte beaucoup plus vertueux.

SEQ. 4 INT PENOMBRE - 4 JUILLET 2040 APPARTEMENT

Forme : Installation

Il s'agit de la maquette d'un appartement.

C'est une maquette extrêmement bien réalisée, dans ses moindres détails.

Tous les meubles et objets sont reproduits à la perfection et à l'échelle, ainsi que les lumières qui éclairent la scène, naturelles comme artificielles.

Lorsqu'on ouvre la fenêtre du 4 juillet, on met d'abord un temps à s'habituer à ce que l'on voit. A l'espace. Au grand volume dans le peu d'espace. Le cerveau s'acclimate.

Et puis le son vient épauler. Un son d'ambiance, d'abord. Puis sa voix à Elle.

Nous sommes chez elle, ce 4 juillet 2028, en pleine super canicule, son dernier jour sur terre. Avec son léger accent américain, cette bordelaise d'adoption va vivre cette touffeur absolue en notre compagnie, nous raconter ses 4th of July, ses Independence Days. Parce que la fin est proche, la lassitude immense, son récit sera fait de raccourcis, d'images, de faits marquants. Les objets que la caméra balaie du regard dans la pièce sont autant de relances.

Et à travers son récit, l'essoufflement du rêve américain.

Ce savoir-faire est la spécialité d'une artiste plasticienne qui s'appelle Léna DAZY le texte serait à concevoir avec elle, en pointant les critères à respecter.

SEQ.5 EXT. JOUR - 5 JUILLET 2040 RUE TRAVAUX

Forme : Cinéma vérité

La caméra est portée à l'épaule, elle fait partie de la scène, le son est direct, bon ou pas, c'est un moment brut, une scène dans laquelle le spectateur est plongé, sans recul, sans ellipse de temps.

SEQ.5.1 EXT. JOUR - 5 JUILLET 2040 RUE TRAVAUX

La porte d'une échoppe bordelaise s'ouvre sur Clara (70ans), décoiffée et passablement assourdie par le bruit à l'extérieur. En découvrant ce qui s'y trouve, elle a un sursaut, et attrape par la manche la première personne qui passe à sa portée, un grand gaillard en gilet orange et casque de travaux blanc, Seydou (40ans).

Clara

(Ouvre la porte, pas coiffée, en t-shirt et jogging, tatouages apparents. Elle a un mouvement de recul, visiblement assourdie, se protégeant en même temps de nuées de poussière qui passent devant elle. Elle agrippe le premier passant, hurlant pour se faire entendre).

Hey ! Hey ! Qu'est-ce que c'est que ce foutoir ?! Qu'est-ce que vous faites devant chez moi ??

Seydou

(Comprenant qu'il va falloir être patient)

Bonjour Madame, c'est les Chantiers Citoyens...

Clara

Les quoi ??

Seydou

Les Chantiers Citoyens m'dame, vous avez dû être avertie, on vient casser le sol dans votre rue...

Clara

Quoi ?? C'est quoi cette histoire ?? Entrez, j'entends rien, je

comprends rien, entrez...

SEQ.5.2 INT. JOUR - 5 JUILLET 2040 SALON CLARA

C'est l'intérieur d'une toute petite échoppe, on rentre directement dans une petite pièce qui fait office d'entrée-salon-salle à manger-cuisine, donnant directement sur la rue par une petite et unique fenêtre. Seydou est surdimensionné dans cet espace.

Clara

Asseyez-vous. Bon, déjà, moi je suis rentrée hier, ça fait six semaines que j'étais à la Maison de Santé de Proximité, j'ai cru que j'en sortirai les pieds devant, mais finalement, vous voyez : je suis guérie. J'ai de la chicorée, ça vous va ? (Seydou opine) Bon alors allez-y, je vous écoute, je m'appelle Clara.

Seydou

Enchanté Clara, moi je m'appelle Seydou, et en fait je suis un de vos voisins, j'habite au 44, en temps normal je travaille à la banque Cours de l'Intendance. Et en fait, tous les gens, les « ouvriers » qui sont dehors, sont aussi nos voisins.

Clara

...

Seydou

Vous vous souvenez quand il a plu tous les jours du 15 août au 15 janvier ?

Clara

Si je m'en souviens ? Regardez les pieds de la table : jusque-là j'avais de l'eau, je vous dis pas. Je sais même pas si ce n'est pas ça qui m'a rendu malade au final.

Seydou

Eh bien justement Clara, c'est pour ça qu'on fait tout ça. On a déposé un projet à la Maison de quartier pour désimperméabiliser notre rue. On retire tout le revêtement ancien en macadam, et ça va permettre aux pluies d'être drainées directement par le sol, ici et dans les quatre rues adjacentes. Normalement, on a calculé qu'il faudrait trois fois la quantité de pluie tombée cet hiver pour nous retrouver dans la même situation d'inondations chez nous, ça nous laisse une marge !

Clara

Ah oui dis donc, je savais pas. Ma copine Aurélie, ils ont fait ça aussi dans son quartier il y a cinq ans, et c'est vrai qu'elle n'a plus été inondée... Bon d'accord, c'est bien, c'est bien... Et alors, c'est les voisins qui font ? C'est pas la Mairie ou une entreprise ? C'est pas dangereux ça ?

Seydou

Ah, mais on a demandé un petit accompagnement, sur l'aspect technique, et aussi pour avoir de l'outillage. On a eu l'accord du comité citoyen de quartier, et la Mairie nous a débloqué un technicien pour diriger les travaux, l'outillage nécessaire, les chasubles et les casques. On aura tout terminé à la fin du week-end normalement.

Clara

... Ben et moi ? ... J'fais rien ?

Seydou

Eh ben, moi je crois qu'il y en a un paquet parmi nous qui seraient pas fâchés d'avoir des petites tournées de chicorée dans la journée, d'autant qu'elle est super bonne celle-là.

Clara

Normal, j'viens de Ch'Nord. Bon allez, je fais pas de travaux, mais je sers la chicorée aux voisins ! Ça troque ?

Seydou

(Tend la main et tope)
Ça troque !

SEQ.6 INT. JOUR - 6 JUILLET 2040 STUDIO JT TV7 BORDEAUX

Forme : Journal télévisé

Il s'agit du JT anniversaire du drame mondial qui a permis à la prise de conscience écologique de devenir une priorité à l'échelle planétaire : la SC28, la super canicule de 2028. Une année de cauchemars, 500 millions de morts répartis sur tous les continents, dû à des causes diverses, canicules, incendies, raz-de-marée, etc...

Le JT revient sur ces événements et sur tout ce qui a pu être mis en place depuis, avec l'intervention des différents spécialistes concernés, et un bilan des réussites, échecs, et fausses bonnes idées, et le chemin restant pour l'objectif Planète 2050.

SEQ.7 A définir - 7 JUILLET 2040 A définir

Forme : A définir

A écrire d'après des suggestions que j'ai reçues, sur la sécurité sociale alimentaire.

N'ayant pas assisté à des conférences traitant de ce sujet, je n'ai pas les éléments pour faire une proposition, mais ça semble une très bonne idée.

SEQ.8 BANDE DESSINEE- 8 JUILLET 2040 RUE TRAVAUX

Forme : BD

Il serait intéressant de faire un sujet sur les mobilités, la BD serait peut-être un moyen moins compliqué de pouvoir illustrer des choses complexes.

Il serait bon qu'il y ait un axe important sur le remplacement de l'avion qui nous l'avons vu est un très gros pollueur, et qui vit des heures glorieuses actuellement avec une extraordinaire inflation des commandes.

Idem pour la voiture et les transports en commun.

La BD serait probablement un bon média, on pourrait peut-être l'envisager collaborative, entre artistes, écoles, à définir. Nous pourrions tracer les lignes des sujets à traiter et créer des équipes un auteur/un spécialiste pour assurer la valeur documentaire.

Comme pour l'ensemble des séquences, les récits seront cohérents avec les éléments retenus pour le récit global, par exemple la super canicule 2028, le couvre-chaud, et autres idées qui s'agrègeront.

Les suggestions du groupe « Ma vie décarbonée » seront les bienvenues.

SEQ.9 SUD-OUEST MAGAZINE - 9 JUILLET 2040

Forme : Article de magazine

Dans le même esprit d'idée « bon marché », un article/dossier très complet d'un magazine de référence pourrait être imaginé pour traiter des sujets précis difficiles à mettre en images, autrement qu'en fabriquant de fausses images d'illustration.

Ce serait le numéro spécial du Magazine Sud-Ouest Bilan 2040/ Objectif 2050.

Cela pourrait être très local, comme la végétalisation des toitures à Bordeaux, l'installation des panneaux solaires en toiture des 45km de la rocade de Bordeaux, des transformations d'espaces publics, un bilan sur tous les leviers mis en place pour la réduction puis la revalorisation des déchets, etc...

Il pourrait également y avoir des articles de fond sur des sujets à l'échelle mondiale, comme les objectifs 2050, les nouvelles instances internationales de régulation, etc...

SEQ.10 INT. JOUR - ECOLE PRIMAIRE - 5 JUILLET 2040

Forme : Spectacle de fin d'année

Une séquence qui s'adresserait prioritairement, mais pas exclusivement, au jeune âge, en présentant un spectacle de fin d'année de 2040, autour d'un thème à réfléchir.

Par exemple Le Petit Prince de Saint-Exupéry, ou le Voyage dans La Lune de Méliès à l'envers : un enfant de la Lune arrivant sur Terre et ne comprenant pas le comportement des animaux-hommes vis-à-vis des autres animaux et de la nature en général. (Pas terrible, mais c'est pour dire qu'il faudrait créer un récit écologiquement vertueux, joué par des enfants, à destination des enfants)

SEQ.11 INT. JOUR - CONVERSATION VIDEO - 6 JUILLET 2040

Il s'agit d'un appel vidéo d'une jeune femme de la vingtaine qui appelle sa mère (45-50 ans) pour lui annoncer qu'elle a solutionné la question de son emploi et de son logement à Bordeaux.

Du peu qu'on voit du décor derrière elles, on perçoit malgré tout une sobriété, ainsi que dans leurs vêtements, coiffures, maquillages, le tout dans une semi-pénombre car l'appel a lieu pendant le couvre-chaud.

L'idée est de traiter à travers cette discussion courante un ensemble de solutions sociales évoquées lors de la convention.

Alba

Ça va Maman ? Pas trop chaud ?

Jeanne

(Siphonnant sa grande gourde à paille)

Ça va ma chérie, j'ai tout fermé en attendant de reprendre après le couvre-chaud, il fait chaud mais c'est mieux qu'hier, et toi, qu'est-ce que tu me racontes ?

Alba

J'ai... des bonnes nouvelles !! En vrai, je suis trop contente, tout s'est débloqué assez simplement finalement en partie grâce à la Mairie de Bordeaux. En fait, tu savais toi qu'ils s'inspiraient de l'écoféminisme pour leur politique sur les métiers en tension ?

Jeanne

Non... c'est quoi ça ?

Alba

Et bien en fait, dans les domaines de la Santé, de l'Éducation, de l'Environnement, et du Social, qui sont traditionnellement occupés par des femmes, et sur lesquels ils ont aussi des difficultés de recrutement, ils ont une politique d'aide très diversifiée.

Je t'explique : j'ai postulé en tant qu'aide-soignante à l'Hôpital Pellegrin et ma candidature a été retenue - haha première bonne nouvelle - mais derrière il fallait que je me loge et le salaire reste un peu juste pour habiter pas trop loin. Comme la municipalité est conscient de ça mais ne peut rien pour mon salaire, ils ont mis en place d'autres solutions. Par exemple, si j'habite dans Bordeaux, la ville ne prélèvera aucune taxe municipale (habitation, foncière, ordures, (écotaxes ?)) sur moi, pour me redonner du pouvoir d'achat ! C'est un moyen pour eux de créer de l'attractivité sur les métiers en tension, et apparemment ça marche très bien sur tous les domaines que je t'ai cités.

Jeanne

Génial ! Ça veut dire que tu reviens t'installer près de moi ?

Alba

Exactement ! Pour commencer je ne serai pas à plein temps mais aux trois cinquièmes pendant six mois, puis aux quatre cinquièmes dans un an, avant d'être à plein temps. Mais avec le Revenu Universel, j'aurai un complément qui va s'ajuster tout le long et me permettre de m'en sortir, je suis trop contente !

Jeanne

Ah oui dis-donc, tu vois je n'y croyais pas trop au départ à ce Revenu Universel, mais tu n'es pas le seul exemple que j'ai, je vois bien que ça facilite aussi bien côté entreprises que salariés, c'est bien fichu finalement.

Alba

Ah oui, franchement moi j'ai plein de gens autour de moi pour lesquels c'est pareil, ça permet de mettre le pied à l'étrier à tout un tas de gens d'âges et de conditions différentes, franchement ça marche...

Jeanne

Je suis vraiment contente, il va falloir qu'on commence à te chercher un appartement, je vais en parler autour de moi.

Alba

Ah, mais là c'est la cerise sur le gâteau, Maman... Tu sais qu'à Bordeaux comme dans la plupart des villes maintenant, la mairie est engagée dans la réquisition immobilière des logements vacants ?

Jeanne

Oui j'ai vu, je sais pas trop où ça nous mène ça...

Alba

Et ben justement, couplé aux recommandations écoféministes, ça donne que ces logements récupérés et rendus thermiquement performants sont proposés en priorité à ce même public, métiers en tension dans les domaines Santé, Environnement, Education et Social, du coup, là aussi je vais être aidée, j'ai déposé le dossier et on va voir ce que ça va donner.

Jeanne

Incroyable, je savais pas qu'il y avait tous ces dispositifs, et tu sais dans quel quartier tu vas habiter ?

Alba

Non pas encore, mais quitte à rêver, j'ai demandé en priorité un quartier test du dispositif « Un toit=Une serre », il y a deux ou trois quartiers pilotes à Bordeaux, ils prennent un pâté de maisons, et ils remplacent tous les toits des échoppes par une serre de même superficie en verrière arrondie dans laquelle on peut travailler à hauteur d'homme. J'aimerais tellement avoir un potager !

Jeanne

Je suis tellement contente, bon il va falloir qu'on raccroche, le petit compteur me dit qu'on est presque à la fin de nos émis-

sions C02 quotidiennes avec cet appel, et je dois encore rappeler ma copine Inès pour qu'on se rejoigne pour notre journée de jurys citoyens, on doit voter les attributions de panneaux publicitaires aux différentes institutions pour le semestre.

Alba

Ah oui c'est vrai, bon courage ! Bises et à très vite à Bordeaux !

SEQ.12 INT. JOUR - REUNION MUNICIPALE - 6 JUILLET 2040

Ce n'est pas une réunion publique, mais un point d'étape entre maire et conseillers par exemple, informelle, avec un ou plusieurs thèmes principaux, de préférence ceux n'ayant pas vocation à être traités sous une forme plus imagée. Par exemple, la redevance des nouveaux indicateurs mis en place, les progrès à faire pour 2050, l'extension de certains réseaux : chaleur, froid, transports, eau... Les chantiers de la nouvelle Garonne, l'extension des fresques du climat aux agents municipaux : bilan, des ateliers 2T : bilan.

Bref, un choix de thématiques à faire, et ensuite un dispositif simple à mettre en place, avec une petite dramaturgie d'enjeux sur les sujets qui doivent progresser d'ici 2050.

L'ordre du jour de cette réunion est à discuter entre nous, avant de passer à la rédaction de la scène.

**CONVENTION
CITOYENNE
SUR L'URGENCE
CLIMATIQUE
VILLE DE BORDEAUX**

Février 2024

Grand dialogue citoyen « Urgence climatique : tous acteurs »

Avril 2024

Bilan de la phase d'atterrissage



Note pour le lecteur

Le Grand dialogue citoyen sur l’urgence climatique a été officiellement lancé en avril 2023. Un an plus tard, plus de 2000 personnes rencontrées pendant la phase d’effervescence, 100 Bordelaises et Bordelais réunis dans la convention citoyenne et plus de 270 personnes mobilisées pendant la phase d’atterrissage, ce bilan rend compte des enseignements de la phase d’atterrissage.

Les acteurs du Grand dialogue sur l’urgence climatique

Maîtrise d’ouvrage, à l’initiative et au pilotage du Grand dialogue : Ville de Bordeaux.

Assistant à maîtrise d’ouvrage, à l’animation du Grand dialogue : Médiation & Environnement accompagné de D’Asques et D’Ailleurs, Décalez! et Vox Operatio.

Garants du Grand dialogue, aux conseils méthodologiques : Commission nationale du débat public.

L’atterrissage du Grand dialogue citoyen « urgence climatique : tous acteurs »	3
Objectifs détaillés	3
Calendrier	4
Processus de travail.....	4
Exemple de déroulé.....	6
Retour sur les ateliers de travail.....	6
Bilan quantitatif global	6
Atelier d’atterrissage politique.....	6
Atelier d’atterrissage administratif	11
Atelier d’atterrissage avec les acteurs du territoire.....	15
Atelier d’atterrissage avec les collectivités partenaires.....	18
Et maintenant, comment faire redécoller le Grand dialogue ?	20
Annexes	24
Tableaux de contribution de l’atelier d’atterrissage politique.....	24
Tableaux de contribution de l’atelier d’atterrissage administratif	35
Tableaux de contribution de l’atelier d’atterrissage avec les acteurs du territoire.....	47
Tableaux de contribution de l’atelier d’atterrissage avec les collectivités partenaires.....	52

L'atterrissage du Grand dialogue citoyen « urgence climatique : tous acteurs »

L'atterrissage est la dernière étape du Grand dialogue citoyen « urgence climatique : tous acteurs ». Elle s'est ouverte après le rendu de l'avis de la convention citoyenne devant le maire et le conseil municipal de Bordeaux, le 9 février et le 5 mars 2024. Cette étape du Grand dialogue citoyen a permis de mettre en discussion les recommandations de la convention citoyenne et, dans une moindre mesure, une partie de la matière de l'effervescence.

L'objectif de l'atterrissage était de présenter l'avis citoyen à toutes les personnes, élus, services, structures, susceptibles d'être concernés par les enseignements issus du Grand dialogue citoyen. De plus, la convention citoyenne s'est réunie à huis clos durant plusieurs mois. L'atterrissage a donc permis de revenir vers les acteurs mobilisés depuis l'effervescence, celles et ceux qui ont contribué, en ligne ou durant des rencontres organisées, et de déborder au-delà des membres de la convention citoyenne.

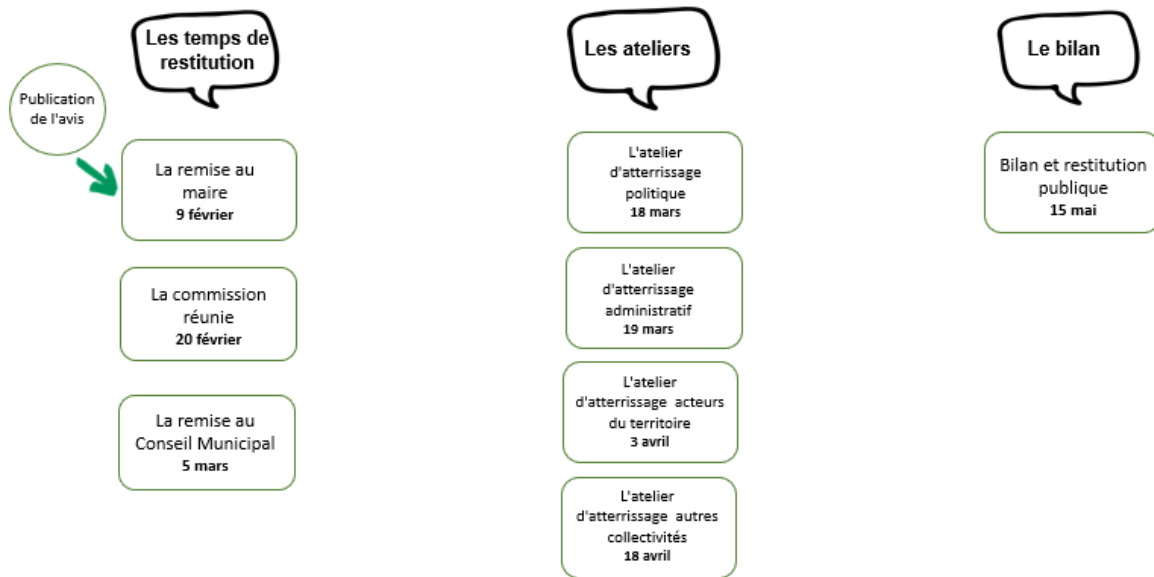
Les différents ateliers organisés en mars et en avril ont permis aux membres de la convention citoyenne de rencontrer celles et ceux à qui leurs recommandations s'adressent, de les confronter avec la réalité du terrain. Ils ont également été l'occasion pour ces acteurs de poser des questions pour comprendre plus précisément les attentes de la convention et lever les ambiguïtés.

Finalement, l'atterrissage a permis de tracer les suites de ce premier Grand dialogue.

Objectifs détaillés

- Partager l'avis citoyen avec les acteurs du territoire, le « confronter » à leurs réalités pour travailler les mises en œuvre à venir
- Partager une partie de la matière de l'effervescence
- Revenir vers celles et ceux qui ont été associés/ont contribué pendant le Grand dialogue, entretenir la dynamique initiée pendant l'effervescence
- Elargir aux acteurs que les conventionnés auront identifiés
- Organiser le passage de relai entre la mission démocratie permanente actuellement en charge de l'animation du Grand dialogue, et les services en charge, demain, de l'instruction des recommandations issues du Grand dialogue
- Préparer le futur pilotage, la future gouvernance politico-administrative à mettre en place pour le suivi des recommandations
- Préparer la décision politique et la reddition des comptes de la collectivité

Calendrier

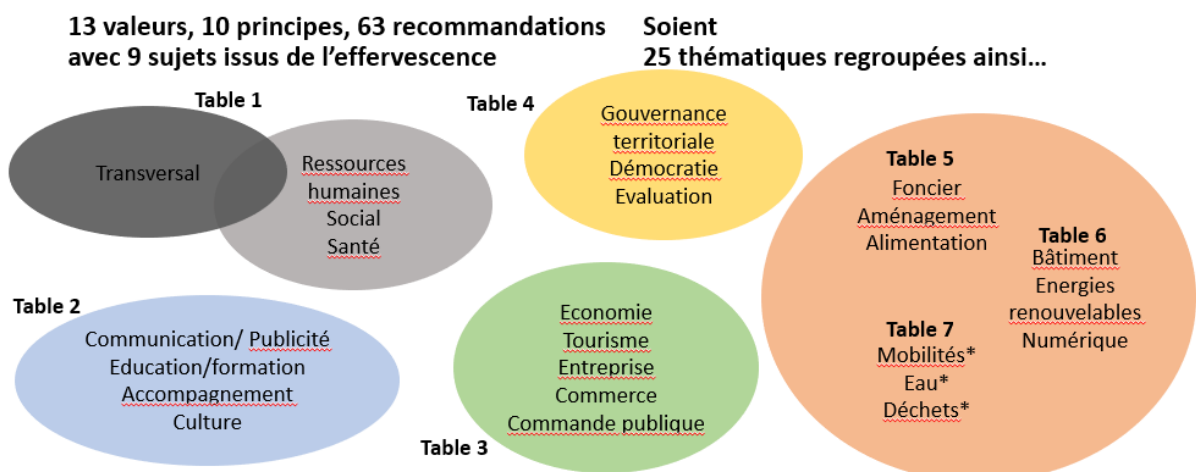


Processus de travail

La matière récoltée pendant le Grand dialogue citoyen sur l'urgence climatique est multiple :

- De nombreuses thématiques
- Des recommandations transversales
- Des recommandations opérationnelles
- Dans le périmètre de compétences de la Ville
- Dans le périmètre de compétences d'autres collectivités
- A l'adresse de la puissance publique
- A l'adresse d'individus et d'acteurs privés

Nous avons fait les comptes : 13 valeurs, 10 principes, 63 recommandations extraits de l'avis citoyen avec 9 sujets supplémentaires issus de l'effervescence non traités par la convention citoyenne... Il a fallu organiser cette matière, faire des rapprochements, créer des thématiques correspondant, peu ou prou, aux champs de compétences des différents interlocuteurs invités à travailler cette matière. 25 thématiques ont donc été présentés dans quatre ateliers de travail en présence des membres de la

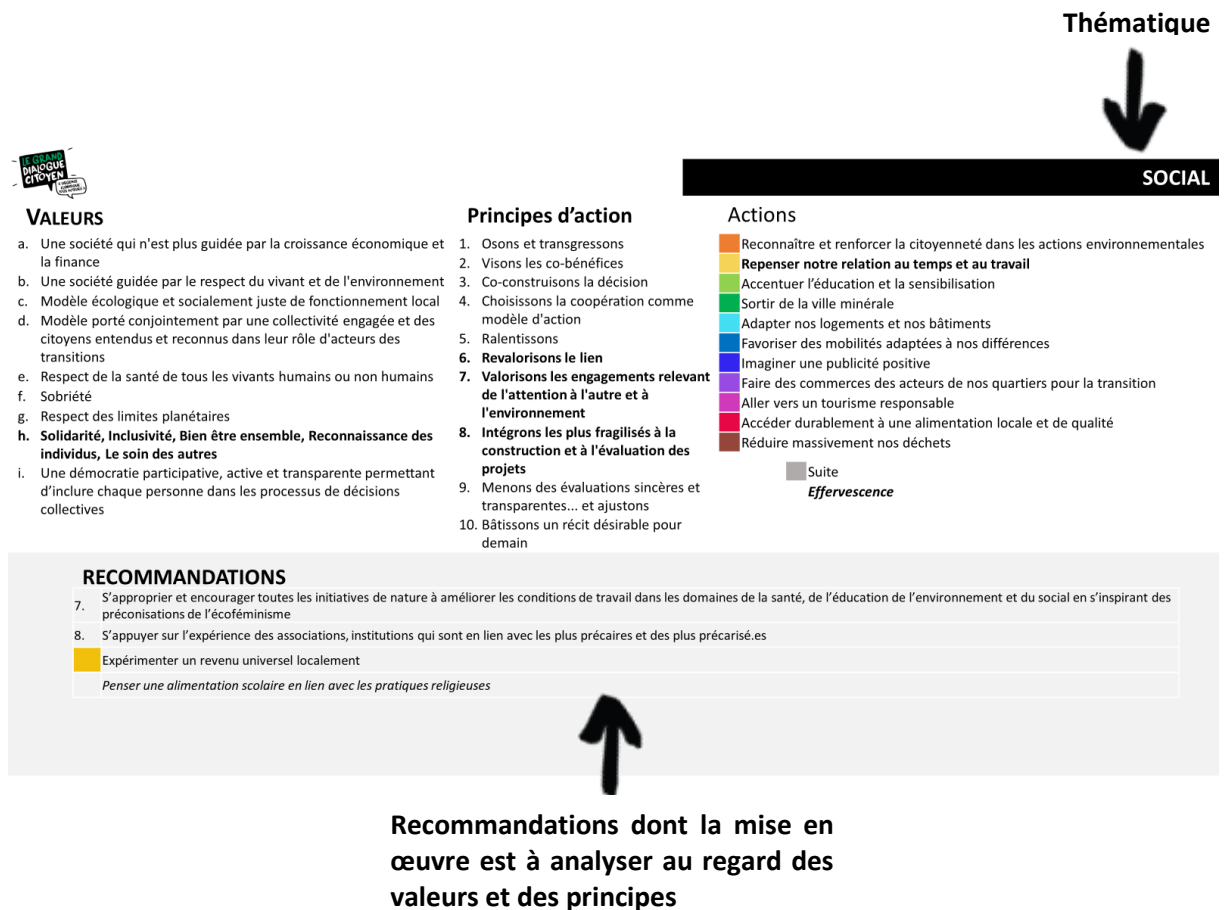


convention citoyenne. La matière de chaque atelier est venue alimenter le suivant et ainsi de suite. Ce travail itératif permettant, à la fin de l'atterrissage, d'avoir travaillé tous les sujets avec les bons interlocuteurs.

Enfin, autre point essentiel, il nous a fallu transmettre aux participants cette matière sans perdre l'originalité du raisonnement proposé par la convention citoyenne. A la question qui leur était posée « A Bordeaux, comment mieux agir collectivement pour nous adapter à l'urgence climatique ? », leur réponse est :

- D'oser un projet politique porté par des valeurs !
- De partager des principes d'action
- De renforcer, de développer, d'expérimenter des actions concrètes

Ainsi afin de conserver la complémentarité des trois natures de recommandations -Valeurs/Principes/Actions-, nous avons produit un tableau par thématique pour que toutes les recommandations soient analysées au regard de l'ensemble des valeurs et principes d'actions proposés par la convention citoyenne.



Exemple de déroulé

Déroulé de la soirée

18h	Introduction sur le Grand dialogue citoyen <i>Tiphaine Ardouin et Claudine Bichet, élues, Ville de Bordeaux</i>
18h10	Présentation de l'atelier <i>Médiation & Environnement</i>
18h15	Le Grand dialogue citoyen <i>Mission démocratie permanente de la Ville de Bordeaux</i>
18h20	La convention citoyenne <i>Médiation & Environnement et les membres de la convention</i>
18h45	Temps de travail en sous-groupe thématique <i>Toutes et tous</i>
20h15	Restitution des sous-groupes en plénière <i>Un binôme par sous-groupe</i>
21h	FIN !

Zoom sur le temps de travail en sous-groupe thématique

19h	Prise de connaissance des consignes → choix du maître du temps → du ou des scribes → du binôme acteur/membre de la convention en charge de la restitution
19h05	Temps de lecture individuelle des recommandations
19h20	Temps d'échange
20h10	Synthèse des échanges
20h30	Fin des sous-groupes, début de la restitution en plénière !



Retour sur les ateliers de travail

Dans cette partie, nous proposons un bilan quantitatif de chaque atelier suivi par une synthèse écrite sur la base des restitutions en plénière réalisées en fin d'atelier, à laquelle nous avons ajouté une conclusion sur les éléments saillants repérés par l'équipe d'animation. Pour aller plus loin, en annexes à la fin du document, l'ensemble des tableaux de contribution complétés en atelier ont été retranscrits.

Bilan quantitatif global

Elu.es de la majorité : 31
 Agent.es des services Ville et mutualisés : 37
 Acteurs du territoire : 11
 Agent.es des collectivités partenaires : 4
 Membres de la convention citoyenne : 47
 Heure de travail : 11
 Tables de travail : 20

Atelier d'atterrissage politique

18 mars 2024 de 19h à 21h

Bilan quantitatif de l'atelier d'atterrissage politique

Elu.es de la majorité : 31
 Membres de la convention citoyenne : 17
 Heures de travail : 2

Table « Transversal – Ressources humaines – Social – Santé »

Recommandation « Être moteur pour collecter, s'inspirer et mettre à disposition des expériences de gestion différente du temps »

D'autres entreprises/pays le font déjà. Il est donc possible de faire autrement, en s'inspirant de ces exemples pour ralentir. Pour cela, il faut intégrer les services de communication pour diffuser ses pratiques, informer sur les co-bénéfices par différents médias afin de visibiliser et valoriser ces expériences et encourager les entreprises et les associations à inventer des gestions différentes du temps.

La discussion autour de l'enjeu « ralentir » a conduit à interroger différents temps : le temps de travail, mais aussi temps familial, le temps passé avec ses enfants, le temps de l'engagement... Les valeurs induites par une gestion différente du temps ont également été discutées.

Du côté de la collectivité, certaines initiatives sont déjà en route : une étude est en cours pour installer des chiliennes dans l'espace public et interroger sur la sieste. La direction éducation, en lien avec l'éducation nationale, expérimente la sieste en maternelle jusqu'à 6 ans.

Recommandation « expérimenter la semaine de/en 4 jours »

Le débat sur la semaine de ou en 4 jours n'a pas fait l'objet d'un consensus parmi les membres de la convention, comme précisé dans l'avis citoyen. Les discussions avec les élus ont permis de conclure que cela devait dépendre des contraintes de chaque métier.

Des expérimentations ont déjà été mises en place par la mairie :

- Le service « cimetière » est passé en semaine en 4 jours
- Dans les crèches, l'expérimentation n'a pas été concluante

La collectivité reste limitée dans ce domaine car contrainte par la loi (principalement pour la semaine de 4 jours et donc une réduction du temps de travail). Pour la semaine en 4 jours, il est envisagé de mener des plaidoyers visant à expliquer que cette gestion du temps et de la semaine est un problème de fond, un choix politique qu'il faut défendre plus globalement.

Recommandation « instituer un revenu universel localement »

Cette recommandation s'inscrit dans les principes de la convention citoyenne « oser » et « transgresser ». L'objectif de cette mesure, selon les membres de la convention, est de permettre à tout le monde de s'intéresser et d'agir pour le climat en agissant sur le temps de cerveau disponible. Certains ménages sont en situation de précarité telle qu'ils n'ont ni l'espace ni la disponibilité pour s'intéresser à la question climatique.

Cette expérimentation est inenvisageable à l'échelle de la Ville (manque de ressources et de compétences). Néanmoins, il serait possible de travailler avec le Département pour relancer cette idée et mener une nouvelle expérimentation. Un parallèle a également été fait avec la sécurité sociale alimentaire, à l'étude au niveau départemental.

Toutes ces recommandations (ralentir, semaine de 4 jours, revenu universel), posent des questions plus globales des valeurs portées par la collectivité et qui interroge plus globalement l'Etat : l'égalité, la répartition des richesses, l'impôt, la place du travail, etc.

Table « Communication/Publicité – Education/formation – Accompagnement – Culture »

Recommandation « soutenir dans la durée les associations engagées dans les domaines sociaux et environnementaux »

Sur le sujet des associations, beaucoup de choses sont déjà engagées par la collectivité :

- Des conventions pluriannuelles
- La mutualisation des locaux et des objets

L'encouragement, la valorisation des bonnes pratiques sont privilégiées par rapport à l'obligation.

Recommandation « imaginer une publicité positive »

La collectivité envisage la mise en régie des espaces publicitaires. Les panneaux publicitaires dans l'hypercentre sont déjà dédiés à la communication citoyenne.

Recommandation « un récit désirable pour demain »

Dans la continuité du travail de la convention citoyenne sur le récit, un groupe de travail a déjà été engagé par Tiphaine Ardouin pour travailler le récit, l'élargir et le diffuser au-delà des membres de la convention.

Un travail est également fait pour sensibiliser l'ensemble des agents de la Ville de Bordeaux avec des formations obligatoires (ateliers 2 tonnes, fresque du climat et formation plus poussée).

Table « Economie – Tourisme – Entreprise – Commerce – Commande publique »

Recommandation « déployer la monnaie locale GEMME »

Un travail important est mené en interne pour la faire connaître et la faire accepter pour fluidifier sa circulation.

Recommandation « aller vers un tourisme écologique »

La Ville a fait 82 propositions sur ce sujet et développe une carte de parcours touristiques ne transports en commun. Cependant, la discussion a permis de mettre en lumière les freins et contraintes que rencontre la mairie autour de ces sujets. La réglementation des bateaux de croisière est par exemple non envisageable dans la mesure où la Ville n'est pas propriétaire du port et n'est pas capable d'empêcher une activité économique

Recommandation « embarquer les entreprises dans la transition »

La municipalité a peu de leviers pour faire bouger les entreprises, contrairement à une association. Idem pour les commerces

Table « Gouvernance territoriale – Démocratie – Evaluation »

Recommandation « mettre en place des comités de pilotage conjoints avec les autres collectivités » :

Compte tenu de l'histoire de la Ville de Bordeaux et des majorités politiques différentes entre la Région, le Département et la Métropole, la mairie est consciente que le travail de coopération partiellement engagé est à poursuivre. Certaines choses sont d'ores et déjà mises en place, pour faciliter la vie des citoyens, les impliquer et communiquer positivement sur les projets menés conjointement :

- Maison des solidarités et CCAS : une convention est à l'étude pour fluidifier l'accès aux droits des citoyens
- Travail engagé sur la mise en place d'une sécurité sociale alimentaire en expérimentation à l'échelle départementale

- Volonté de la mairie d'être davantage proactifs sur différents sujets : faciliter le partage d'information, coopérer, mener des actions communes plus lisibles pour les citoyens

Recommandation « mise en place d'un comité citoyen »

La discussion autour de cette recommandation a principalement permis d'éclairer les élus sur les attentes des membres de la convention, la manière d'articuler ce comité avec des instances déjà existantes.

Il en est ressorti que cette recommandation nécessiterait un travail plus approfondi entre la ville et la convention citoyenne. Les conventionnés présents ont pu rappeler leur volonté d'une instance pérenne, autonome, à intégrer dans une dimension géographique (« territoire à vide »).

Table « Foncier – Aménagements – Alimentation »

Recommandation « végétaliser »

L'une des conclusions de l'avis citoyen mettait en question les enjeux d'une ville patrimoniale : « *nous préférons une ville vivable et respirable, plutôt qu'une ville classée* ».

Les membres de la convention citoyenne ont insisté sur la nécessité de diversifier la végétation déjà présente dans certains quartiers, pour diversifier les essences utilisées, les adapter au climat et décentrer la place de l'arbre.

Les élus ont rappelé le peu de marges de manœuvre dont la Ville dispose sur les nouveaux quartiers de la Ville, peu végétalisés et les négociations constantes qui se jouent avec les acteurs économiques et propriétaires fonciers.

Recommandation « accéder durablement à une alimentation locale et de qualité »

Sur l'éducation à l'alimentation, la question s'est posée de savoir comment amener les acteurs à une alimentation plus saine et végétale. La mairie s'engage dans la restauration collective pour proposer une alimentation plus végétale et des ateliers de sensibilisation et de cuisine.

Sur l'autonomie alimentaire, comment augmenter l'autonomie alimentaire du territoire ? Comment alimenter la ville de manière responsable ? Ces questions rejoignent celles de la végétalisation alimentaire (plantation d'arbres fruitiers, de jardins partagés). Un travail doit être mené avec les acteurs de la distribution pour favoriser le circuit court avec les commerces.

Table « Bâtiment - Energies renouvelables – Numérique »

Recommandation « renforcer la rénovation énergétique »

Les freins pour avancer en matière de rénovation énergétique sont liées à l'Etat, aux subventions et au partage de compétence avec le département. Pour la rénovation des particuliers, les conditions restent difficiles à remplir. La mairie essaye d'accompagner au mieux et les participants se sont accordés sur la nécessité de continuer d'améliorer l'accompagnement. La possibilité de constituer des groupes de citoyens pour faire pression sur les propriétaires a été abordée en relation avec des associations (Alliance citoyenne par exemple). Cette discussion fait écho à la recommandation de la convention citoyenne pour déployer des « community organizers » autour des passoires thermiques notamment.

Recommandation « numérique » (issue de l'effervescence)

La Ville s'engage pour freiner l'utilisation du numérique par les jeunes (limitation des écrans), et œuvre en interne pour un « numérique responsable ».

Table « Mobilités – Eau – Déchets »

Recommandation « favoriser des mobilités adaptées à nos différences »

Volonté commune de la mairie et de la convention citoyenne de réduire drastiquement la place occupée par la voiture. De nombreuses compétences relatives à ces sujets appartiennent cependant à la métropole, et notamment les transports qui doivent faciliter l'abandon de la voiture. Dans le centre-ville, les pratiques de stationnement se repensent en permettant à tous les publics d'accéder à la Ville.

Recommandation « réduire massivement nos déchets »

La mairie tente de développer la sobriété en déployant et en informant sur le réemploi, recyclage, le vrac, etc.

Recommandation « redonner à la Garonne sa place dans la ville en l'intégrant aux réflexions sur la nature et les liens au vivant »

Ce sujet a peu été abordé lors de la convention citoyenne, faute de temps. La nécessité de mener un dialogue citoyen sur la place de l'eau et du fleuve a tout de même été évoquée. La ressource en eau fait face à un enjeu de disponibilité avec des risques croissants d'inondation en hiver et sécheresse en été. Traité par le biais du fleuve alors que central, nécessite d'être retravaillé avec la Ville.

Sont à l'étude ou en cours de développement une régie de l'eau métropolitaine et une tarification sociale (depuis le 1^{er} janvier 2024).

Conclusion

La discussion ouverte entre les élus de la majorité et les membres de la convention citoyenne est une première étape dans la construction collective mais ne peut être suffisante dans un objectif de coopération plus globale pour les suites données à la convention. Cet espace d'échange a permis d'éclairer les recommandations de l'avis citoyen et a été une occasion pour les élus d'informer les conventionnés sur un certain nombre de projets en cours et à l'étude. Il est apparu à toutes les tables un cruel manque de communication autour des actions de la Ville et une méconnaissance des citoyens sur ces sujets.

Tous se sont accordés sur la nécessité de renforcer la communication (via différents médias), de poursuivre le travail engagé par la mairie, de le renforcer et l'éclairer par les valeurs et principes de la convention citoyenne. Les élus ont également mis en avant la nécessité pour les citoyens de s'engager au-delà de la sphère de la collectivité, de porter des engagements autour d'eux ou avec des associations locales. Le travail qui s'engage doit donc être multimodal et déborder des compétences de la collectivité.

La possibilité de se rencontrer à nouveau et de continuer à échanger plus spécifiquement sur certains sujets est lancée.

Atelier d'atterrissage administratif

19 mars 2024 de 17h à 20h

Bilan quantitatif de l'atelier d'atterrissage administratif

Agent.es des services Ville et mutualisés : 37

Membres de la convention citoyenne : 16

Heure de travail : 3

Synthèse de l'atelier d'atterrissage administratif

Table « Transversal – Ressources humaines – Social – Santé »

Recommandation « Agir sur la santé et la pollution de l'air » (issue de l'effervescence)

Il ressort de cette recommandation la nécessité de penser tous les sujets au prisme de la santé. Cela rejoint les recommandations de la convention citoyenne sur les co-bénéfices (par exemple, penser le ralentissement du temps par rapport à ses bénéfiques sur la santé et le bien-être).

La Ville a déjà engagé un travail sur la culture de la santé dans les politiques publiques (alimentation non carnée dans les cantines, alimentation bio, prévention, valorisation des mobilités douces avec le plan marche et le plan vélo, limiter la sédentarité, travail sur la pollution, santé mentale des élèves, etc.).

Pour aller plus loin, il pourrait être envisagé de systématiser les études d'impact sanitaire sur les projets d'aménagement, de mettre en place une instance citoyenne consultative (en lien avec le comité citoyen proposé par la convention), et communiquer davantage sur ce que propose la ville en matière de santé. Ces sujets sont parfois complexes, d'où la nécessité de vulgariser, de former, et d'accompagner.

Table « Communication/Publicité – Education/formation – Accompagnement – Culture »

Recommandation « s'emparer du travail de la convention sur le récit »

C'est une question à qui a beaucoup occupé la convention citoyenne : les actions sont connues, des choses sont mises en œuvre, mais comment embarquer les bordelais dans un mouvement qui donne envie ? Le récit doit prendre corps dans la vie concrète, dans le quotidien. Ce futur se veut désirable pour que chacun puisse développer un nouvel imaginaire et mettre en œuvre les moyens pour l'atteindre.

Les récits sont protéiformes pour toucher des gens différents tout en étant reliés par un fil rouge. Les séquences imaginées en groupe sont donc à développer avec l'aide de la Ville à travers différents médias pour toucher un maximum de gens tout en étant visible et diffusé largement.

La Ville étudie des manières d'intégrer des artistes différents pour travailler et diffuser le contenu de ces récits. Solliciter les artistes pour laisser la place à l'imaginaire : comment impliquer les artistes et les services ? Sur le calendrier de l'après : faire des commandes à différents types d'artistes ou s'appuyer sur des choses existantes (rues des enfants) pour montrer que c'est possible et mobiliser les acteurs en s'appuyant sur des événements.

Recommandation « former et sensibiliser »

700 agents de la collectivité sont déjà formés à la fresque du climat.

Il serait possible d'aller plus loin dans la végétalisation de l'alimentation en cantine scolaire.

Table « Economie – Tourisme – Entreprise – Commerce – Commande publique »

Recommandation « embarquer les entreprises dans la transition »

La question des entreprises a animé les débats de la convention citoyenne. Créatrices de richesse sur le territoire, leurs activités devraient être davantage guidées par le respect de l'environnement pour se rapprocher des valeurs promues dans l'avis citoyen.

La mairie met déjà en œuvre des actions pour encourager les entreprises du territoire en ce sens. Par exemple, en mettant à leur disposition une plateforme RSE avec des questionnaires, des ateliers, des rencontres pour valoriser des actions vertueuses. Aller plus loin est plus difficile dans une économie de marché. Les autres actions à envisager relèvent donc du plaidoyer pour faire bouger la législation et inciter les entreprises dans la transition.

Recommandation « orienter la commande publique vers l'économie sociale et solidaire »

Si certaines choses sont déjà en place pour favoriser les structures de l'ESS dans la commande publique, il apparaît nécessaire d'aller plus loin dans l'élaboration des critères des marchés publics afin de favoriser les entreprises locales. Cependant, la possibilité de faire des expérimentations est limitée par les contraintes réglementaires qui encadrent la commande publique.

Par ailleurs, le schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables (SPASER) est déjà en place au sein de la collectivité et est relativement engageant dans la transition écologique et le choix des marchés. Par exemple, la Ville de Bordeaux fixe un objectif de 60% de bio dans les cantines (contre 20% imposé par la réglementation). Il est envisageable d'aller plus loin, de renforcer les critères et de saisir le législateur pour permettre les expérimentations.

Recommandation « déployer la monnaie locale GEMME »

Pour développer la monnaie locale, il est nécessaire de communiquer sur son existence et son fonctionnement au niveau des acteurs (commerces et utilisateurs). Après discussion, il est envisagé de permettre son utilisation pour des services municipaux (piscine, cantine, etc.) et pour les factures qui relèvent de la métropole (eau, TBM), voire la diffuser auprès des enfants (agent de poche)

Autres recommandations

Certaines concertations sont déjà en cours pour avancer sur des sujets rejoignant les recommandations de la convention citoyenne :

- Une concertation en cours sur les terrasses et le partage de l'espace public par les différents usages (implication directe des commerces de la restauration)
- « Redonner sa place au marché » : un travail de sondage est en cours auprès des bordelais et des utilisateurs de marché pour optimiser les structures existantes.

Table « Gouvernance territoriale – Démocratie – Evaluation »

Recommandation « renforcer les interdépendances entre territoires ruraux et urbains »

L'objectif de cette recommandation est de faciliter l'accès à la nature pour toutes et tous en reliant mieux les territoires ruraux et urbains. La discussion avec les services a permis de mettre en avant des pistes à engager :

- Etablir des partenariats avec les autres collectivités au-delà des limites de la métropole,
- Cartographier les espaces naturels accessibles depuis Bordeaux
- Jumeler les centres sociaux de Bordeaux et de l'extérieur pour découvrir la nature.

Recommandation « reconnaître et renforcer la citoyenneté dans les actions environnementales »

Des suites démocratiques sont déjà envisagées, comme la mise en place d'un comité citoyen. Pour lui permettre de mener à bien sa mission, qui reste à définir, des moyens matériels devront être mis à sa disposition.

Comme avec les élus, des questions ont été posées pour clarifier le comité citoyen la différence avec l'instance citoyenne de suivi. La volonté des membres de la convention est surtout d'imaginer les outils « de l'après » pour embarquer d'autres citoyens au-delà du périmètre de la convention pour faire vivre et continuer le travail. Les agents présents ont rappelé l'existence d'autres espaces démocratiques comme l'observatoire de la démocratie citoyen dont il sera possible de s'inspirer.

Reconnaître la citoyenneté nécessite également de valoriser les actions individuelles. Plusieurs postes sont à envisager, notamment en favorisant une stratégie de proximité à l'échelle des mairies de quartier, en facilitant l'engagement par la mise à disposition de matériel, en utilisant ce qui existe déjà (les centres sociaux par exemple).

Recommandation « menons des évaluations sincères et transparentes »

Les participants se sont accordés sur la nécessité d'une co-construction pour se faire rencontrer les logiques citoyennes et les logiques administratives. La première étape étant de voir ce qui se fait ailleurs pour s'en inspirer et ajuster. L'université de Bordeaux travaille déjà sur ces sujets (il faut partir de ce qui se fait déjà, localement et ailleurs pour créer des partenariats et ne pas partir de zéro).

Recommandation « démarches par consentement » (coconstruisons la décision)

Il s'agit d'imaginer des pratiques démocratiques inclusives, aussi bien pour les citoyens qu'en interne pour les prises de décisions au sein de la collectivité. Plus précisément, il s'agit de se former les uns les autres, intégrer le consentement dans la formation des agents et dans les décisions internes à l'administration. Cependant, cette manière de prendre des décisions ne peut pas être envisagée dans certaines instances (au sein du conseil municipal par exemple).

Table « Foncier – Aménagements – Alimentation »

Recommandation « végétaliser et désimperméabiliser les sols »

La convention citoyenne souhaite privilégier la végétalisation plutôt que le patrimoine. Certains quartiers bordelais restent très minéralisés. La discussion a permis de montrer que des lignes bougent même s'ils persistent des inégalités entre les quartiers. Les services ont engagé un travail d'étude de priorisation des quartiers en manque de végétalisation. Cependant, l'espace public ne représente que 25% de l'espace de la Ville. Sur les 75% restant, elle ne peut qu'inciter, faire du plaidoyer, mais ne peut pas contraindre.

D'autres projets sont déjà engagés :

- Un travail sur les palettes végétales pour décentrer la place de l'arbre

- Les cours buissonnières avec un objectif de végétalisation de 140 cours d'école à Bordeaux en 10 ans

Recommandations relatives à la thématique de l'alimentation

La convention citoyenne a largement abordé le sujet de l'alimentation, dans plusieurs aspects. Si beaucoup de choses sont déjà engagées par la ville (travail sur la restauration collective plus végétale, accompagnement des centres sociaux sur l'animation autour de la cuisine, une commande publique qui favorise les circuits courts, le Festival BON autour de la résilience alimentaire, etc.), la discussion a mis en avant des améliorations possibles :

- Mieux favoriser les AMAP (par la mise à disposition de locaux)
- Soutenir le maintien ou l'installation des agriculteurs malgré les limites géographiques de la Ville (quand on atteint nos limites, s'inscrire dans d'autres frontières et participer au-delà en partenariat avec les autres collectivités).
- Améliorer la communication sur ce qui est mis en place par la collectivité

Table « Bâtiment - Energies renouvelables – Numérique »

Recommandation « renforcer la rénovation thermique des bâtiments »

Les membres de la convention ont mis en avant la difficulté pour les particuliers à se repérer, à demander des aides. Ils proposent la mise en place d'un guichet unique avec un accompagnement personnalisé.

Au niveau de la Métropole, il existe déjà un service d'accompagnement (rendez-vous à domicile, permanences) mais qui souffre d'un manque de visibilité important. Dans le privé, l'accompagnement est plus difficile, mais la Ville de la métropole met en place des ateliers pour inciter les propriétaires et bailleurs dans la transition.

Finalement, ces aides souffrent principalement d'un manque de communication qui crée de la frustration des deux côtés à cause de la différence entre le travail des agents et la méconnaissance des citoyens. Résultat : des solutions existent mais sont insuffisamment utilisées. Après discussion avec les membres de la convention, il pourrait être envisagé, à la fin de l'année, d'utiliser le montant des aides non utilisées et l'investir dans de campagnes de communication plus ambitieuses.

Recommandation « penser le numérique à l'heure des transitions » (issue de l'effervescence)

La Ville agit auprès des publics de l'enfance et de la petite enfance pour sensibiliser à l'usage des écrans, à la crèche par exemple, ou encore avec le défi parents/enfants « 10 jours sans écran » qui prend de l'ampleur.

Une autre manière de sensibiliser les enfants est d'organiser des classes vertes pour les reconnecter à la nature, couper les écrans pour découvrir l'extérieur.

Recommandation « renforcer le recours aux énergies renouvelables »

Un travail important est fait pour autour du développement des réseaux de chaleur urbains. De plus, la Ville de Bordeaux utilise 100% d'énergie verte ou renouvelable. Pour renforcer ces efforts il apparaît nécessaire pour la collectivité d'être exemplaire en matière de consommation énergétique afin d'inciter les autres acteurs à se mettre au niveau. Pour cela, des labels et certifications existent, mais il convient d'aller au-delà. Bordeaux essaye d'inciter les autres acteurs (en utilisant le récit pour amener la population à s'y projeter).

Conclusion

Il ressort de l'intégralité des sujets traités par les agents de la Ville de Bordeaux et les membres de la convention citoyenne, un manque de connaissance et de communication sur ce que fait la Ville. Cette situation peut entraîner de la frustration et de l'incompréhension, d'une part du côté des agents qui travaillent pour proposer et améliorer un certain nombre de services, et d'autre part pour les citoyens qui ne comprennent pas pourquoi les choses avancent si lentement. La rencontre entre ces deux groupes d'acteurs a permis de créer les conditions d'une coopération future pour permettre aux projets en cours et à l'étude de s'évoluer pour intégrer les principes et valeurs de la convention citoyenne.

Enfin, la Ville a souligné qu'elle n'était pas la seule à pouvoir agir, souvent contrainte par les réglementations et le partage de compétences. Des partenariats sont donc à explorer pour permettre une meilleure coopération avec le Département, la Métropole, la Région. Les citoyens eux même peuvent être porteurs de ces messages et mener des plaidoyers vers une meilleure prise en compte de leurs besoins et l'amélioration des services en accord avec leurs valeurs.

Atelier d'atterrissage avec les acteurs du territoire

3 avril 2024 de 18h à 20h

Bilan quantitatif de l'atelier d'atterrissage avec les acteurs du territoire

Acteurs du territoire : 11

Membres de la convention citoyenne : 10

Heure de travail : 3

Synthèse atelier d'atterrissage avec les acteurs du territoire

Table « Transversal – Ressources humaines – Social – Santé »

Recommandation « expérimenter la semaine de/en 4 jours » :

Les discussions sur cette recommandation ont débuté par une explication : en quoi permet-elle d'agir face à l'urgence climatique ? Le lien n'est pas évident et c'est la question du temps qui répond à la question : le temps pour s'engager, le temps pour réfléchir, le temps pour ralentir... Passée l'explication, il s'agit maintenant de convaincre les entreprises et leurs salariés de montrer les différents bénéfices pour elles et leurs salariés : moins de consommation dans les locaux, baisse du bilan carbone lié aux déplacements domicile-travail, bien-être des salariés...

Table « Gouvernance territoriale – Démocratie – Evaluation »

Recommandation « établir une gouvernance partagée » :

Autour du vaste sujet de la gouvernance partagée, le groupe a évoqué divers aspects : la nécessité de favoriser la coopération entre producteurs et consommateurs sur les territoires, la reconnaissance des citoyens et de leurs initiatives, la création de lieux de partage d'expériences... L'idée est de partout développer et nourrir une culture de la coopération, en montrant les besoins et bénéfices du dialogue, de la transparence pour co-construire des solutions ensemble.

Recommandation « mettre en place un comité citoyen »

A ce sujet, il a plus été question de partage de la prise de décision que des modalités de mise en place du comité citoyen. Comment associer les citoyens dans les prises de décision qui les concernent et qui

concernent leur environnement ? Et dans la même lignée, comment associer les travailleurs qui sont sur le terrain aux prises de décision qui les concernent ? Il est ici notamment question des employés municipaux catégories C qui ont une expertise de leur environnement de travail et de leur périmètre d'intervention.

Tables « Communication/Publicité – Education/formation – Accompagnement – Culture » & « Economie – Tourisme – Entreprise – Commerce – Commande publique »

Recommandation « diminuer et réorienter la publicité »

Autour de cette recommandation, les discussions des précédents ateliers ont fait émerger les enjeux financiers de la publicité avec les recettes pour la mairie de l'affichage publicitaire. Cela étant dit, les participants présents rendent compte d'initiatives existantes portées par leur structure, Zero Waste, les Petits débrouillards, de communication positive afin de visibiliser les actions sur le territoire. Il pourrait en être de même pour des initiatives publiques. Les espaces de publicité libérés pourraient rendre plus visibles la communication municipale.

Recommandation « former et sensibiliser »

Au-delà de la sensibilisation, les participants ont réfléchi en termes de passage à l'action : quelles informations sur le climat, qui atteindre, comment les atteindre ? Les portes d'entrée sont multiples. L'éducation nationale a un rôle important à jouer dans les contenus climat et leur diffusion auprès de tous les élèves.

Dans le cadre d'événements publics, quel qu'il soit, nous pourrions penser à un stand climat, pour en parler partout et tout le temps.

A l'échelle locale, des projets comme « Bordeaux Grandeur nature » pourraient être mieux diffusés pour inviter à l'action.

Enfin, en termes de coopération, les acteurs présents autour de la table signalent l'importance de les considérer comme des partenaires des politiques publiques climat, de créer les conditions favorables à ce partenariat, bien au-delà d'une « simple » relation de prestation.

Table « Foncier – Aménagements – Alimentation »

Recommandations relatives au foncier

La question a été posée dans un premier temps de quels usages pour quel foncier. Dans un deuxième temps, c'est la question des objectifs de préservation qui s'est posée ? L'alimentation et la biodiversité sont arrivées en tête des priorités. Dans un troisième temps, c'est la nature du foncier qui a été abordée, avec une recherche à renforcer sur les microfonciers, plus répandus actuellement que les vastes étendus foncières déjà concernées par des projets. Dans un dernier temps, c'est la question des conditions à réunir pour la préservation qui s'est invitée dans la discussion. Les enjeux fonciers ne suivent pas les limites administratives, comment fait-on pour les dépasser ? Comment les pérennisent-on au-delà des mandats électoraux ? La piste des conventions multipartites entre différentes institutions à long terme, qui l'emporte sur les engagements des personnes et engagent les structures, a été évoquée. La piste des acteurs locaux, à identifier, à associer pour faire avec eux, sans tout faire reposer sur eux, a également été proposée.

Recommandations relatives à l'alimentation

Sur l'alimentation, ce sont les leviers pour développer toujours plus le végétarien qui ont été travaillés en s'appuyant notamment sur les consommateurs avec la restauration collective et sur les politiques publiques existantes, avec le projet alimentaire territorial de Bordeaux Métropole.

Recommandations relatives à l'aménagement et à la végétalisation

Le sujet de l'aménagement et notamment de la végétalisation a été abordé sous l'angle du bien-être et de la qualité de vie en y intégrant des pratiques et espèces adaptés au dérèglement climatique.

Table « Bâtiment - Energies renouvelables – Numérique » :

Recommandations relatives au bâtiment

Autour du bâtiment, deux sujets ont été discutés : d'une part des bâtiments existants via la réhabilitation et la résorption de la vacance, et d'autre part, les constructions neuves. Sur ce dernier point, avec le constat de bâtiments neufs principalement en béton, il apparaît que le label « bâtiment frugal » non contraignant ne va pas assez loin. Il faut le renforcer, travailler sur le bilan carbone des bâtiments, développer l'usage de matériaux biogéosourcés en accompagnant la structure des filières de production notamment... Dans tout cela, la collectivité a plusieurs leviers avec par exemple la formation de ces agents ou encore des propriétaires.

Table « Mobilités – Eau – Déchets »

Recommandations relatives aux mobilités

Autour des pistes de réduction de la place de la voiture en ville et des recommandations de l'avis citoyen, les participants ont évoqué deux leviers : un travail transversal sur ce sujet avec toutes les collectivités et institutions publiques compétentes, ainsi que le développement d'outil d'incitation voire de contrôle des usagers comme la brigade incivilité.

Recommandation autour de l'eau

Les membres de la convention citoyenne avaient relevé ce sujet essentiel dès le début de leurs travaux, pour autant dans leur avis il n'apparaît que par l'intermédiaire du fleuve à Bordeaux, considérant son amont et son aval, et demandant de mener une réflexion sur sa place dans la ville et sur le bon outil juridique pour créer du lien autour. Ainsi, les discussions en atelier ont rouvert les autres problématiques liées à l'eau : fuites dans les réseaux, sobriété dans les usages, gestion de crise...

Conclusion

La discussion entre les acteurs du territoire et les membres de la convention citoyenne est venue renforcer et préciser les recommandations de l'avis citoyen. La question du partenariat entre acteurs privés et puissance publique, des conditions de partenariat et de coopération, qui dépassent une relation de prestataire-commanditaire, a traversé l'ensemble des tables. L'absence du monde de l'entreprise a également été soulevée dans les temps informels autour de l'atelier. « *Pourquoi ne sont-ils pas présents ? Pourrait-on échanger avec le monde économique dont les enjeux financiers peuvent parfois entrer en compétition avec les enjeux environnementaux et sociaux au cœur de nos recommandations ?* ». Enfin, dans la même veine, la notion de transversalité des politiques publiques et de la nécessaire coopération entre les institutions publiques a été mentionnée par plusieurs participants pour agir plus efficacement dans la lutte contre le changement climatique.

Atelier d'atterrissage avec les collectivités partenaires

18 avril 2024 de 17h à 20h

Bilan quantitatif de l'atelier d'atterrissage avec les collectivités partenaires

Collectivités partenaires : 6

Membres de la convention citoyenne : 9

Heure de travail : 3

Synthèse de l'atelier d'atterrissage avec les collectivités partenaires

Table « Social – Revenu universel - Alimentation »

Recommandation « expérimenter un revenu universel localement »

Cette recommandation s'inscrit dans un principe plus large portée par la convention citoyenne, il s'agit de changer de modèle de société, de prendre le temps pour l'engagement, ralentir et avoir plus de temps pour vivre, cuisiner, se déplacer, s'occuper des autres et faire face au changement climatique. Le département a mené un travail il y a quelques années sur un projet d'expérimentation d'un revenu universel. Cette expérimentation n'a jamais abouti suite au refus par le gouvernement de la demande du droit d'expérimenter.

La discussion a permis de mettre en avant les espaces à investir pour avancer sur ces sujets et renforcer les coopérations :

- Se saisir du droit d'interpellation au niveau départemental
- Interpeller le président de département en tant que collectif citoyen issu de la convention citoyenne qui a travaillé en profondeur sur ces sujets : montrer que la question est intéressante et qu'elle mérite d'être de nouveau portée collectivement et par le département.
- Rejoindre des plaidoyers déjà actifs sur ce sujet, peut-être dans d'autres départements.

Recommandations « Instaurer une obligation d'éducation autour de l'alimentation locale, biologique et végétale au sein des établissements scolaires » et « Lutter contre le gaspillage alimentaire »

Les participants ont pu (re)découvrir l'expérimentation menée par le département d'une sécurité sociale de l'alimentation.

Au sujet de l'alimentation scolaire dans les collèges, le département a informé les citoyens sur ce qui est fait pour dépasser les standards légaux de la loi EGALIM en matière de produits bio et locaux. Aussi, des outils de sensibilisation sont d'ores et déjà mis en œuvre dans les collèges autour de l'alimentation de saison, de l'agriculture, et de la lutte contre le gaspillage alimentaire.

Enfin, le département soutient les associations engagées sur les enjeux alimentaires, environnementaux, jardins partagés, épiceries solidaires.

Pour continuer à avancer collectivement sur ces sujets et renforcer l'action départementale, « La Gironde s'invente » propose une cartographie des initiatives locales ainsi que des rencontres physiques. Le collectif issu de la convention citoyenne pourrait rejoindre ce mouvement

« Table gouvernance territoriale – démocratie »

Recommandation « Mettre en place un comité citoyen »

L'enjeu de cette recommandation est d'augmenter la participation citoyenne.

Dans cet atelier, ainsi que dans d'autres, la discussion première a permis de clarifier la différence entre le comité citoyen, instance pérenne qui vise à améliorer la démocratie participative locale, et le comité de suivi, demandé dans les suites de la convention avec un objectif de suivre et d'évaluer les politiques mises en œuvre pour répondre aux recommandations du Grand dialogue.

L'objectif d'un comité citoyen durable est avant tout de traverser les mandatures. Cependant, les participants ont rappelé que, légalement, il ne peut y avoir d'instance pérenne de suivi des politiques publiques, cela relève de la compétence des élus.

Aussi, des instances démocratiques sont déjà en place, à la Ville de Bordeaux et dans d'autres collectivités, comme l'observatoire de la démocratie permanente qui répond partiellement aux ambitions du comité citoyen tel qu'imaginé par les participants. Pour trouver à ce dernier une identité, un réel besoin à combler, il faut s'informer et s'inspirer de ce qui existe déjà.

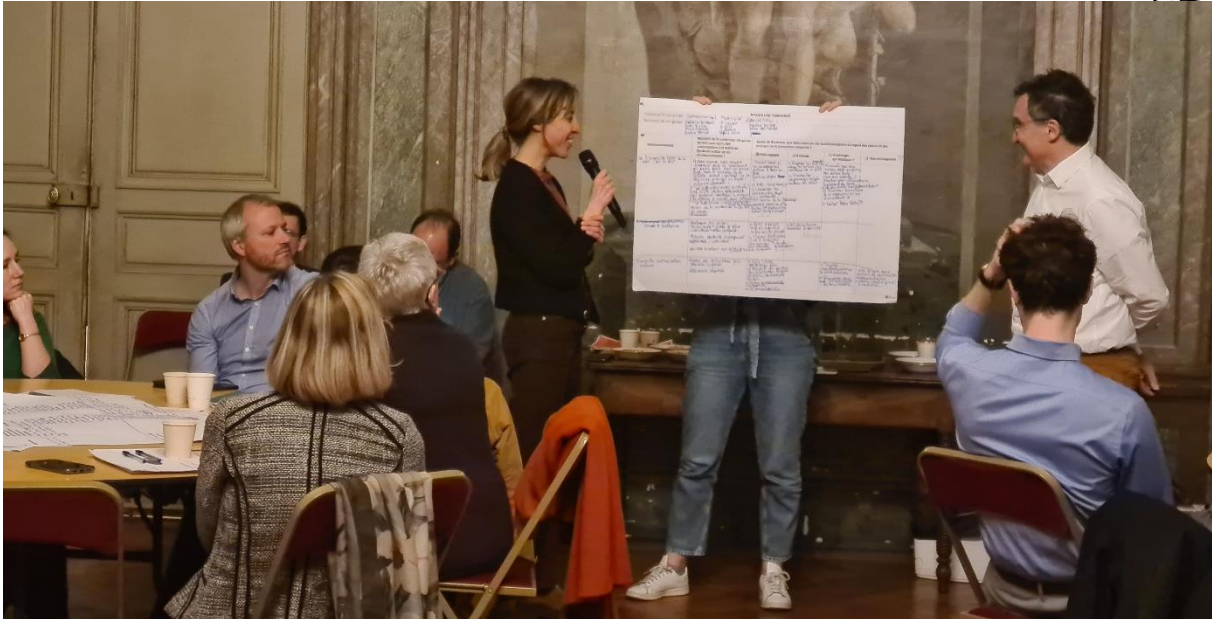
La discussion avec les différents acteurs en présence a finalement permis d'imaginer une autre forme d'instance, plus hybride, c'est-à-dire avec des citoyens, mais aussi des élus et des agents. Une telle hybridation porte un enjeu de transformation plus puissante qu'une instance uniquement citoyenne. Il est nécessaire que les élus et les agents traversent et vivent eux-mêmes l'expérience démocratique décrite par les citoyens à la fin d'un exercice participatif. S'ils vivent ces expériences dans leur chair, ils sont plus susceptibles d'être portés et porteurs de la démarche et donc de mobiliser plus largement autour d'eux. Ils seront capables de mettre leur expérience en récit et embarquer davantage que par un livrable papier à la fin d'un processus de concertation.

Le département souhaiterait investir plutôt cette hybridation pour réfléchir à notre capacité à s'outiller en matière d'intelligence collective et soigner l'installation de ces instances pour qu'elles puissent perdurer, que les règles puissent perdurer selon les majorités politiques. L'objet même de ce comité citoyen peut déjà être soumis à hybridation pour son prototypage, intégrer différents acteurs dans des ateliers pour imaginer et donner corps à ce qu'a écrit la convention citoyenne. Tester l'hybridation pour la co-construction de cette instance.

Conclusion

Ce quatrième et dernier atelier d'atterrissage a permis d'explorer les actions menées par le Département de Gironde à une échelle parfois peu connue des citoyens. Surtout, les discussions ont permis d'explorer de nouveaux espaces de coopération et d'ouvrir des voies d'actions pour les membres de la convention citoyenne.

La discussion autour du comité citoyen a permis de clarifier des éléments pour chacune des parties présentes. Elle a surtout permis d'explorer une nouvelle manière de travailler ensemble : l'hybridation. Pour que l'expérience démocratique ne soit plus uniquement vécue par les citoyens, mais qu'elle prenne davantage d'ampleur dans une réelle co-construction entre tous les niveaux de la décision : politique, technique et citoyenne.



*Restitution en plénière de la table Communication/Publicité – Education/formation – Accompagnement – Culture
Atelier d’atterrissage administratif – 19 mars 2024*

Et maintenant, comment faire redécoller le Grand dialogue ?

La dernière étape du Grand dialogue citoyen « urgence climatique : tous acteurs », avant celle de la reddition des comptes, est celle des éclaircissements, des confrontations et des mises en mouvement. Une convention citoyenne produit inmanquablement un collectif puissant qui développe sa vision, sa compréhension des enjeux en fonction de ce qu’il juge prépondérant, et, au final, ses réponses aux questions qu’on lui a soumises suivant un mode délibératif propre. Bref, il se construit là un petit monde qui doit bien se frotter au grand monde à un moment. Et nous en sommes là pour partie dans cette phase d’atterrissage.

Nous avons donc dit éclaircissement car une des conditions de l’action commune ou de la mise en coopération des acteurs au sens large est bien de se comprendre et de lever, autant que faire se peut, les ambiguïtés de compréhension autour des propositions portées et des actions déjà conduites. « Mettons-nous au clair » sur ce que nous avons proposé est la première pierre sur un chemin à inventer...

Le deuxième pas de la danse est celui des confrontations au sens productif du frottement des idées. Sujet par sujet, idée par idée, en fonction des concernements et compétences de chacun, mettons à l’épreuve collective les divergences et cherchons si possible les ajustements pour se rapprocher et faciliter les mises en route. Profitons-en pour repérer tout ce qui fait accord en première lecture, nos acquis a priori.

Enfin, comme dernier pas de cette danse démocratique, il s’agit bien de faire tomber au fond de l’entonnoir tous les sujets prêts à l’action. Au fond, ce que nous cherchions dans ce Grand dialogue n’était pas ce qu’il fallait faire mais bien davantage comment le faire pour embarquer collectivement les différents acteurs de cette affaire climatique, sortir des silos pour tenter les coopérations comme accélérateurs du changement.

Les éléments suivants constituent un premier repérage de ce qui n’attend plus que le top départ.

Donner à voir ce qui est en route pour permettre la coopération

Nous nous y attendions mais le Grand dialogue le confirme : les actions engagées sur la question climatique, du moins sur Bordeaux, sont nombreuses, diverses et peu des champs ne sont pas investis. Il peut y avoir discussion sur les intensités, les façons de faire ou les agendas, mais c'est en route souvent à bas bruit d'où la surprise un peu constante de nos membres de la convention citoyenne face aux réponses génériques « on le fait déjà », ou « c'est prévu » ou encore « ça démarre l'année prochaine ». Il ne s'agit pas là à proprement parler de communication publique mais davantage de dévoilement et de mise en lumière de la foulditude des actions et mouvements déjà à l'œuvre sur cet enjeu climatique qui, pour l'instant, bruissent plus qu'ils n'entraînent. Inventer une nouvelle façon de dire pour permettre la coopération est clairement un objectif partagé et nécessaire...

La gouvernance, tester d'autres façons de faire et de décider

L'atterrissage a été consensuel et aucun sujet n'a été vraiment porteur de rupture ou de différentiel stratégique. Pas de lever de bouclier ni d'anathème ou de procès en incompétence. Pour celles et ceux qui y ont participé ou qui liront les synthèses, on voit bien qu'il y a accord sur la musique à jouer même si on discute de son tempo. Parmi tous ces sujets qui « tombent sous l'accord », celui de la gouvernance est central car les acteurs la sentent bien au centre du jeu, comme une des conditions du « faire autrement » qui est une des clés pour diverger de la trajectoire climatique actuelle. Ceci dit, comme dit un des participants, c'est un sujet où il y a probablement plus de croyants que de pratiquants. Pour autant, tout le grand monde de l'atterrissage s'accorde pour en faire un chantier en investissant ce qui se profile au niveau de la ville, par le biais de formations croisées, de pilotes divers et variés pour explorer, étant entendu qu'on n'y arrivera certainement pas du premier coup.

Plus largement, la question de l'hybridation entre les différents niveaux de décision a été explorée. La démocratie n'est plus seulement une affaire de citoyens. Les élus, les agents techniques, eux aussi sont prêts à être embarqués dans une aventure collective et participative. Ces ateliers d'atterrissage marquent un tournant dans la prise de décision et l'élaboration des politiques publiques : il s'agit désormais de coconstruire, dans des instances dédiées et outillées en matière d'intelligence collective, créer des espaces de dialogue où différentes expertises se confrontent, réfléchissent et agissent ensemble.

Ralentir pour donner du temps à l'engagement

L'atterrissage a été pour beaucoup un temps particulier d'échange, une sorte de pause dans la course du quotidien, quelques heures arrachées à des agendas surchargés qui échappent parfois à leur propriétaire. Certains ont trouvé et éprouvé là le principe porté par la convention, celui de ralentir pour se donner à la tâche, se permettre le temps de l'engagement. Certains ont compris la promesse, celle d'un changement de rythme qui rend les choses possibles. Le monde bas carbone à mettre en place et en appétit ne peut s'accommoder de la vitesse qui est trop sous perfusion pétrolière et énergétique. Ralentir n'est somme toute pas vraiment une option mais davantage une conséquence à anticiper pour que cela reste joyeux et désirable. Ce temps d'atterrissage a mis en route les premiers pionniers et il faut accompagner sur un temps ralenti cette trajectoire prometteuse. D'autres collectivités et territoires sont en route sur cette question de la gestion des temps depuis longtemps, bien avant l'irruption climatique. S'inscrire dans ce chantier avec le prisme climatique lui donnera une pertinence accrue.

Inventer un autre rapport au travail pour changer de logiciel

La question du ralentissement pose plus largement la question de la répartition du temps, de notre temps, et particulièrement de celui passé au travail. L'atterrissage a été un moment de prise de hauteur, de confrontation avec cette réalité. L'atterrissage a été un temps de débat politique, un moment pour réfléchir, se poser la question du monde dans lequel on vit et des valeurs que l'on souhaite mettre en avant. Penser notre rapport collectif au travail a occupé les discussions de la convention citoyenne puis celle des ateliers d'atterrissage. Imaginer une autre manière de travailler, redéfinir ce qu'est le travail, la place qu'il occupe dans nos vies, à quoi et à qui consacrer temps et

énergie. La suite est à trouver dans le plaidoyer, citoyen, institutionnel, politique et technique, mais aussi dans les expérimentations au sein des organisations. Il va bien falloir se lancer pour tester les mouvements possibles et les ancrer qui nous attachent au monde carbone. L'ouverture de ce sujet par la convention est un des actes majeurs car il porte pour les conventionnés et au-delà dans les ateliers d'atterrissage, une forte dose de nécessité. Si la question est bien celle de l'urgence climatique et des conditions de bifurcation, d'échappement à la trajectoire actuelle, il va falloir oser prendre à bras le corps cette question de ce qui doit occuper nos vies dans le monde qui vient. Au sein de la convention comme dans les ateliers d'atterrissage, il y a une sorte d'évidence qu'il va falloir quitter un modèle centré sur le travail « marchand » pour un autre qui laisse davantage place au don, à l'engagement, à la coopération, qui embarque les questions féministes et plus largement d'inclusion sociale. En faisant déborder cette question du rapport au travail sur la semaine de 4 jours, le revenu universel ou encore les territoires zéro chômeur, le mouvement est en cours sur le territoire bordelais et son sens climatique ne peut que le consolider. Bref, chantier déjà ouvert à alimenter par le carburant de l'engagement climatique.

Redonner place au vivant, végétaliser et pas que...

Tout le monde s'accorde sur le besoin croissant de végétaliser la ville et la mairie s'y attèle. Mais la discussion ne peut pas s'arrêter là. Forts de leurs échanges avec des expert.es en biodiversité et en aménagement, les membres de la convention citoyenne sont venus pousser gentiment les acteurs dans leur retranchement et réinterroger la végétalisation en cours. Quelle place pour l'arbre ? De quelle essence ? De celle que l'on plante partout sans distinction de territoire, qui augmente nos allergies aux pollens et qui n'améliore pas notre capacité à nous nourrir ? Quelles cours d'école pour nos enfants ? Au-delà de ces aspects techniques, la convention a bien évidemment débordé sur la question du rapport au vivant ce qui trouve naturellement un débouché dans les discussions sur la végétalisation comme sur la question alimentaire. Au final, comme pour les sujets précédents, l'urgence climatique va probablement nous demander de revoir en profondeur nos rapports au vivant et la question de la végétalisation de la ville ne devra pas s'imaginer simplement au bénéfice de ses seuls habitants mais embarquer tous les vivants comme partie de la solution à construire. Notre capacité d'inclusion sera une bonne jauge de la pertinence de nos actions.

Sans oublier quelques sujets en jachère

Bien sûr, malgré les 200 participants et plus de 10 heures de discussions parfois engagées, il y a eu des panes dans l'atterrissage. Le sujet large et complexe, la profondeur de l'avis de la convention, la foultitude de démarches déjà engagées, les ingrédients étaient donc réunis pour que certains objets non explorés ou moins portés restent en jachère. Ce que nous avons à nous dire lors des ateliers d'atterrissage était déjà un repas trop copieux. Certains sujets, effleurés lors de la convention principalement par manque de temps, sont pourtant rentrés dans nos espaces d'atterrissage par la grande porte. A titre d'exemple, le thème de l'eau est resté dans les franges de la convention, abordé par le prisme du fleuve et les conventionnés ont probablement eu le goût du trop peu dans leurs discussions sur ce sujet. De fait, sans pallier complètement au manque, les ateliers d'atterrissage ont conforté la nécessité d'ouvrir en grand ce chantier de l'eau face aux enjeux de l'urgence climatique et le prisme Garonne a été élargi aux questions de la ressource, de son accès, de sa qualité, de la priorisation des usages, sobriété ou encore gestion de crise. La discussion a ici permis de s'accorder sur des principes communs et des rendez-vous ont été pris pour continuer à se parler, à imaginer des pistes de solutions et peut-être davantage encore à penser la continuité de l'engagement sur cette question. Comme beaucoup de sujets transverses dès qu'on pense climat, ce sujet de l'eau permettra sans aucun doute de mettre en travaux pratiques un autre axe de la convention sur les nouvelles coopérations à inventer entre urbain et territoire élargi.

Enfin, pour clore provisoirement ce chapitre ouvert par le chantier atterrissage, il a aussi mis en lumière d'autres chantiers à ouvrir pour sortir des silos et élargir la surface de coopération entre acteurs. Un nombre important d'acteurs de premier rang est resté à l'écart de nos discussions. Trop de charge

pour dégager du temps, des organisations trop verticales pour des paroles utiles ou encore une perception de l'enjeu en décalage avec ses propres enjeux de court terme. Pour dire vite, comment avancer sur l'enjeu de l'éducation aux changements sans l'éducation nationale et les enseignants, comment penser l'inclusion sociale sans la culture et les centres sociaux, comment travailler sur une nouvelle trajectoire économique sans le commerce et les entreprises, comment imaginer un avenir équitable dans la prise de risque sans les assurances, etc. La boîte est ouverte, notre plus grande tâche collective sera d'empêcher qu'elle se referme !

Annexes

Tableaux de contribution de l'atelier d'atterrissage politique

Table « Transversal – Ressources humaines – Social – Santé »

Recommandations de la convention	Membres de la convention, qu'avez voulu dire collectivement à la mairie de Bordeaux autour de ces recommandations ?	Mairie de Bordeaux, que faites-vous sur ces recommandations au regard des valeurs et des principes de la convention citoyenne ?			
		Déjà engagé	A envisager, qui impliquer ?	A envisager	Non envisageable
Être moteur pour collecter, s'inspirer et mettre à disposition des gestions différentes du temps	Exemple de choses qui se font déjà : une entreprise qui a une gouvernance particulière RALENTIR Une vision différente du temps passé au travail pour dégager du temps citoyen. Montrer des exemples de gestion différents du temps Communication vidéo – podcast- média Co-bénéfices = montrer le bénéfice pour l'individu (santé, vie familiale) mais aussi pour sa communauté. Questionner le revenu, la sobriété. Question du temps passé avec les enfants, égalité homme – femme, accès aux modes d'accueil.		Chiliennes dans les lieux publics pour faire la sieste Congé menstruel à la ville de Bordeaux	-Service communication -Service ESS (économie sociale et solidaire) -Faire la sieste en maternelle (direction éducation de la ville – Education nationale) Récompenser les entreprises / associations qui gèrent le temps différemment (Prix, subventions) Communiquer sur les valeurs	
Expérimenter la semaine de/en 4 jours	Débats entre les conventionnés sans consensus entre le « et » et	Le service « cimetière » de la	Dans les crèches, la semaine en 4 jours a été testée mais	Envisager la semaine en 4 jours : faire des expérimentations et	

	<p>le « en » 4 jours (page 31). Cela dépend du salaire, certaines personnes peuvent le baisser, d'autres non. Cette disposition aurait un impact sur la gestion du temps individuel et collectif.</p>	<p>ville fait déjà la semaine EN 4 jours.</p>	<p>l'expérimentation n'a pas été concluante.</p>	<p>communiquer autour (un peu comme la sécurité sociale alimentaire) Envisager la semaine de 4 jours avec réduction du temps de travail (faire un plaidoyer). - Le problème est que cela nécessiterait un changement de la loi afin de déduire le temps de travail à salaire égal. -Problème du nombre de postes à créer induit, alors que la collectivité est limitée dans sa création de postes.</p>	
<p>Instituer le revenu universel localement</p>	<p>Cela permettrait à tout le monde de s'intéresser au climat. Certaines familles doivent d'abord survivre et n'ont pas l'espace nécessaire.</p>			<p>Ce qu'on peut envisager, c'est du plaidoyer avec le département. L'Etat n'a finalement jamais fait passer la loi d'expérimentation et n'a pas mis les fonds.</p> <p>Le plaidoyer interroge la répartition des richesses et comment l'Etat lève l'impôt.</p> <p>Quid d'une association qui expérimenterait au moyen d'une plateforme pour récolter des fonds ?</p>	<p>Non envisageable à l'échelle de la ville</p> <p>A l'échelle du Département, cela a été tenté et cela a échoué, alors que le contexte financier était plus favorable.</p> <p>Un parallèle : sécurité sociale alimentaire pour 400 personnes pendant 1 ans, 1.5 M€ (75 €/mois).</p>

Table « Communication/Publicité – Education/formation – Accompagnement – Culture »

Recommandations de la convention	Membres de la convention, qu'avez voulu dire collectivement à la mairie de Bordeaux autour de ces recommandations ?	Mairie de Bordeaux, que faites-vous sur ces recommandations au regard des valeurs et des principes de la convention citoyenne ?			
		Déjà engagé	A l'étude	A envisager, qui impliquer ?	Non envisageable
<p>Soutenir dans la durée les associations engagées dans les domaines sociaux et environnementaux</p> <p>Le récit</p> <p>Education</p> <p>Pub vertueuse</p> <p>Enjeu de la coopération dans l'éducation</p> <p>Travailler dans la restauration scolaire</p>	<p>Sensibiliser les agents de la mairie (atelier 2 Tonnes – Fresque du climat) Libérer du temps</p>	<p>Maison de la Nature et de l'Environnement (MNE) quartier de Brazza</p> <p>Rencontres / émulation associative</p> <p>Parcours de formation au RSE pour les associations du réseau</p> <p>Guide des bonnes pratiques</p> <p>Sport : Obligation de 6 objectifs éco-responsables si l'association est subventionnée</p> <p>Conventions pluriannuelles (culture, conditionnée à des critères éco-responsables)</p> <p>Encouragement et non obligation</p> <p>Coin du partage (Peu utilisé)</p> <p>Groupe de travail d'élus sous la tutelle de T. Hardouin</p> <p>Difficulté d'engager les professeurs sur l'écologie sur la base du volontariat</p>	<p>Définition d'une maison de quartier avec les habitants, (difficile à définir)</p> <p>Mutualisation des musées : -communication -Personnel -Mécénat</p> <p>Ecoles : foisonnement des usages, Ouvrir la cour des écoles, les WC, les espaces sportifs (10 000 heures de sports annuelles)</p>	<p>Arc en rêve sur la mise en œuvre du récit</p> <p>PUB : choisir les annonceurs (France-Inter) Critères éco-responsables</p> <p>Impliquer TBM</p> <p>Coopération « aidez-nous »</p> <p>MOTIV'ACTION</p> <p>Faire étudier la mise en régie à la fin de la concession Decaux</p> <p>Revoir le RLPI de la métropole.</p>	

		<p>Tous les panneaux en hyper centre dévolus à la communication citoyenne - Retour en régie - 50 % de l'affichage ou par horaire.</p> <p>Extinction à 22 heures</p> <p>Rachat prévu en fin de concession</p> <p>Une alternative végétarienne à chaque repas existe mais pas végétale (à étudier)</p>			
--	--	--	--	--	--

Table « Economie – Tourisme – Entreprise – Commerce – Commande publique »

Recommandations de la convention	Membres de la convention, qu'avez voulu dire collectivement à la mairie de Bordeaux autour de ces recommandations ?	Mairie de Bordeaux, que faites-vous sur ces recommandations au regard des valeurs et des principes de la convention citoyenne ?			
		Déjà engagé	A l'étude	A envisager, qui impliquer ?	Non envisageable
Rétribution de certains élus	Utiliser un outil pour capter une circulation de valeurs, finances des services locaux	<p>Une partie des commerçants a déjà été invitée à utiliser la Gemme - Restitution de certains élus - Stand GEMME et animation - Subvention fléchée avec la GEMME pour les étudiants pour une action de mise en avant des commerces à</p>	<p>Paiement des services locaux - Bordeaux accueille en 2025 les rencontres des monnaies locales nationales</p>		

		Bordeaux adhérant à la monnaie locale			
Aller vers un tourisme écologique		82 propositions sur cet axe. 52 hôtels labellisés « clefs vertes » sur la Métropole. AFNOR (association française de normalisation) site de visite et site de vente- Eco tables pour les restaurants - FIG : 10 restaurants sur Bordeaux - Electrification des pontons pour les bateaux de croisière	En phase de développement ; déploiement d'une carte de parcours touristique en transports en commun		La mairie n'a pas la possibilité de bloquer les paquebots, cela relève de l'Etat
Comment accompagner les entreprises pour aller vers la conscience environnementale		Outils d'accompagnement sur la plateforme RSE - Cellule TPE (très petites entreprises) : un seul interlocuteur (maison de l'emploi) répond aux entreprises sur les aides et améliorations (empreinte carbone) - Subventions conditionnées à			Agir sur le coût des loyers des commerces

		l'engagement (RSE) – travail sur les labels - mise en avant des actions engagées - comment on passe de « Pas grand-chose » à de vrais engagements			
--	--	--	--	--	--

Table « Gouvernance territoriale – Démocratie – Evaluation »

Recommandations de la convention	Membres de la convention, qu'avez-vous voulu dire collectivement à la mairie de Bordeaux autour de ces recommandations ?	Mairie de Bordeaux, que faites-vous sur ces recommandations au regard des valeurs et des principes de la convention citoyenne ?			
		Déjà engagé	A l'étude	A envisager, qui impliquer ?	Non envisageable
Comité de pilotage avec les autres collectivités	Faciliter la vie des citoyens avec des guichets communs par exemple : MDS (maison départementale des solidarités) / CCAS (centre communal d'action sociale) – Impliquer les citoyens – Communiquer positivement sur les projets qui ont réussi grâce à la coopération entre les collectivités	Déjà engagé sur certains sujets (alimentation + accueil MDS (Département) / CCAS (Ville))		Sur d'autres sujets pour gagner du temps et avoir une action commune	
Comité citoyen	- Rendre des avis citoyens sur les décisions intéressant la ville et les quartiers - S'autosaisir sur des questions environnementales et sociales - Être autonome et non piloté par la Ville	Il existe un dispositif d'interpellation mais différent d'un comité citoyen	Intéressant d'avoir un avis citoyen. Questionnements : Sur la capacité du comité citoyen de s'autosaisir : sur quels sujets, à quelle échelle (ville ou quartier) ?		

Evaluation	Le comité citoyen évaluera les actions mise en œuvre par la ville et celles non mises en œuvre	PCAET (Plan climat air énergie territorial) : Démarche engagée Reste à enrichir les critères d'évaluation avec l'avis citoyen		Construire les critères d'évaluation car l'avis citoyen est flou, voire vague dans beaucoup de recommandations	
------------	--	---	--	--	--

Table « Foncier – Aménagements – Alimentation »

Recommandations de la convention	Membres de la convention, qu'avez vous voulu dire collectivement à la mairie de Bordeaux autour de ces recommandations ?	Mairie de Bordeaux, que faites-vous sur ces recommandations au regard des valeurs et des principes de la convention citoyenne ?			
		Déjà engagé	A l'étude	A envisager, qui impliquer ?	Non envisageable
VEGETALISER	Classement patrimoine du centre ancien / végétalisation Diversifier la végétation (arbres fruitiers – couvert végétal). Communication très centrée sur l'arbre Nouveaux quartiers « Euratlantique)	OVPM (organisation des villes du patrimoine mondial) (International) Modification du PLU (plan local (d'urbanisme) : toitures végétalisées ou photovoltaïques obligatoires Négociation sur les nouveaux quartiers	Opération centre ancien Etude sur la pollution des sols – arbres fruitiers	Faire évoluer la réglementation nationale (Plaidoyer)	Problème des coups partis
DESIMPERMEABILISER	Parking publics (cité administrative) Parkings privés		Projet Etat sur parking de la cité administrative Discussion avec les « grands » propriétaires (CC Bordeaux Lac)	Contacteur la nouvelle direction du CHU	

EDUCATION A L'ALIMENTATION	Végétalisation de l'assiette et alimentation plus saine	SIVU (syndicat intercommunal à vocation unique) : Dans les écoles, menus végétariens / Petits marchés Festival #BON – Conseils alimentaires dans les quartiers (lancement 2024) Appel à projet associations Objectif 75/25			
AUTONOMIE ALIMENTAIRE	Sécuriser les approvisionnements locaux	Académie des jardinier (jardins privés)		Impliquer les acteurs de la distribution	Autonomie alimentaire de la Ville de Bordeaux

Table « Bâtiment - Energies renouvelables – Numérique »

Recommandations de la convention	Membres de la convention, qu'avez-vous voulu dire collectivement à la mairie de Bordeaux autour de ces recommandations ?	Mairie de Bordeaux, que faites-vous sur ces recommandations au regard des valeurs et des principes de la convention citoyenne ?			
		Déjà engagé	A l'étude	A envisager, qui impliquer ?	Non envisageable
Renforcer la rénovation énergétique	Bâtiment publics et privés sont des passoires thermiques : - Le site « Ma rénov » n'est pas facile à utiliser : faire un guichet unique. Pour les particuliers, les aides sont inaccessibles car les informations difficiles à comprendre.	Les aides de la Métropole s'ajoute aux aides de l'Etat et sont en amélioration continue. Les conseillers « France Renov » accompagnent déjà les particuliers et peuvent s'occuper de leur faire bénéficier de toutes les aides.	Amélioration continue Interpellation du ministre du logement Constituer des groupes de citoyens pour appuyer les propriétaires et faire pression sur eux (Alliance citoyenne)	Un guichet unique est difficilement envisageable et serait pourtant souhaitable. Mise en location avec critères plus performants	Les aides de l'Etat ne sont pas stables. La ville est dépendante de la compétence de la Métropole Le guichet unique relève des mesures de simplification de l'Etat
Optimisation de l'occupation des bâtiments existants	Réquisition des logements et bureaux vacants Diffuser le bail réel solidaire sur les logements neufs Optimisation de l'usage des lieux publics aux associations	Bail réel solidaire (BRS) Occupation du patrimoine local optimisé : Passer par le CCAS (Centre communal d'action sociale) Guest locative Aquitanis Habitat et Humanis réhabilitation pour faire de l'habitat social « de démarrage » (PLAI : prêt locatif aidé d'intégration) Foisonnement des usages = 1 recrutement pour optimiser le patrimoine Toutes les associations paient un loyer	Faire le lien entre les propriétaires et les associations pour les logements l'hiver	Encourager les gens à faire un observatoire citoyen des logements vacants	Seul le préfet peut réquisitionner Les services fiscaux connaissent les logements vacants

ENERGIES RENOUVELABLES : Renforcer le recours aux énergies renouvelables	Augmenter la participation de Bordeaux dans les ENR Favoriser l'accès des particuliers aux fournisseurs d'ENR Implantation de panneaux solaires compliquée dans certains quartiers : lever les freins. L'éolien et hydrolien : contexte peu adapté à Bordeaux	Oui on développe le photovoltaïque et les ENR Le Biogaz se développe dans le Médoc On travaille avec les architectes des bâtiments de France et les services internes. (Nécessaire évolution culturelle)	Quel système d'aide pour encourager les particuliers sur le photovoltaïque (Aide, conseil ?) Communiquer de façon massive	Encourager les acteurs du territoire, particuliers, entreprises	
Réfléchir à une régie publique de l'énergie				A envisager sur 30 ans ! Groupements d'achat	
Le NUMERIQUE « Passer le numérique à l'heure des territoires » Accès / usage / ressources	-Effervescence -Diminuer l'influence du numérique	Numérique choisi et non subi Déjà très engagé sur le frein du numérique pour les jeunes			
Appliquer les frais individuels de chauffage					

Table « Mobilités – Eau – Déchets »

Recommandations de la convention	Membres de la convention, qu'avez-vous voulu dire collectivement à la mairie de Bordeaux autour de ces recommandations ?	Mairie de Bordeaux, que faites-vous sur ces recommandations au regard des valeurs et des principes de la convention citoyenne ?			
		Déjà engagé	A l'étude	A envisager, qui impliquer ?	Non envisageable
DECHETS : (p 18) Economie circulaire, réemploi	Economie du réemploi accessible par quartier Problématiques financière et foncières et pérennité à la suite de l'expérimentation	Accompagnement des structures associatives déjà existantes	Déployer un maillage plus fin des recycleries au niveau des quartiers Redevenir propriétaire de locaux commerciaux pour augmenter les locaux pour ces structures		
L'eau (pages 19-34-35)	Thématique vitale et souvent peu développée (sècheresses ou excès d'eau – pollution – eau potable)	Municipalisation du service d'eau de la ville depuis le 1 janvier 2023 Tarification sociale depuis le 1 janvier 2024 Réduction de la consommation d'eau dans les locaux municipaux (-25%) Gestion des inondations (RAMSES : tour de contrôle du système d'assainissement de Bordeaux Métropole)	Reconnaissance juridique du fleuve Garonne		Ouverture du ruisseau canalisé au centre-ville

MOBILITES (pages 18-19-37-38-39)	Réduire drastiquement la place de la voiture et faciliter l'accès aux publics, familles, séniors, transports en commun, vélo...	Mise en place de ZTL (zone à trafic limité) par bornage et interdiction d'accès aux non-résidents. Piétonisation des rues d'écoles Bus express	Tarifcation sociale et environnementale du stationnement en ville		Bus à la demande pour les trajets compliqués
-------------------------------------	---	--	---	--	--

Tableaux de contribution de l'atelier d'atterrissage administratif

Table « Transversal – Ressources humaines – Social – Santé »

Recommandations de la convention	Membres de la convention, qu'avez-vous voulu dire collectivement à la mairie de Bordeaux autour de ces recommandations ?	Mairie de Bordeaux, que faites-vous sur ces recommandations au regard des valeurs et des principes de la convention citoyenne ?			
		Déjà engagé	A envisager, qui impliquer ?	A envisager	Non envisageable
Agir sur la santé et la pollution de l'air	Penser tous les projets à travers le prisme de la santé Penser le ralentissement du temps et ses bénéfices sur la santé	Conseil de résilience sanitaire Acculturation à la thématique santé dans toutes les politiques publiques municipales Actions transversales thématiques (ex : semaine sans écran) Dispositif d'interpellation citoyenne à valoriser		Systematisation des études d'impact sanitaire sur les projets d'aménagement Mise en place d'une instance citoyenne consultative (conseil citoyen) pouvant se faire accompagner d'experts, qui émet des avis auxquels la mairie doit répondre.	Sujet porté par de nombreux partenaires et sur lequel la ville est contrainte.

		<p>Travail sur les cours buissonnières</p> <p>Réduction systématique de la place de la voiture en ville</p>		<p>Communiquer davantage sur ce que fait la ville en termes de santé, rendre accessible et vulgariser (exemple du Bordeaux Mag)</p>	
<p>S'approprier et encourager toutes les initiatives de nature à améliorer les conditions de travail.</p>		<p>Possibilité de travailler sur 4.5 jours à la Métropole et à la ville</p> <p>Déploiement du télétravail</p> <p>Dispositif d'écoute (LEO) pour les agents en souffrance</p> <p>Travail sur la prévention des risques psycho sociaux et les troubles musculo squelettiques</p> <p>Campagne de prévention sur le sexisme au travail</p> <p>Congé de solidarité international</p>	<p>Congé menstruel</p> <p>Travail sur la masculinisation des postes (crèches, écoles) ou au contraire sur la féminisation</p>	<p>Communiquer davantage sur ce que fait la ville</p> <p>Mécénat de compétences (ex Bordeaux Métropole)</p>	<p>La ville ne peut agir que sur le périmètre des agents municipaux</p>
<p>S'appuyer sur l'expérience des associations, institutions, qui sont en lien avec les plus précaires et les plus précarisés</p>	<p>Difficulté de mettre en lien les associations, de fédérer les efforts et initiatives</p>	<p>Appui sur les associations pour la nuit de la solidarité</p> <p>La feuille de route « Bordeaux terre de solidarité » cherche à fédérer les acteurs agissant dans le domaine des solidarités</p> <p>Travail avec tous les accueils de jour du territoire pour gérer la</p>		<p>Réserve citoyenne municipale / BM</p> <p>Rôle d'agrégateur de la ville pour les associations</p> <p>Développer la pluri-annualité des subventions aux associations</p>	

		continuité de cette offre (en été notamment)			
Penser une alimentation scolaire en lien avec les pratiques religieuses		La Ville propose déjà des menus différenciés dans le respect du principe de laïcité			
Gestion différente du temps	Notion de ralentissement	Temps de travail aménagé (par canicule) Semaine de 4.5 jours Télétravail		Généraliser le droit à la sieste (exemple de l'aménagement des espaces à BM) Semaine de 4 jours	Semaine de 32 h : la ville doit respecter le code légal

Table « Communication/Publicité – Education/formation – Accompagnement – Culture »

Recommandations de la convention	Membres de la convention, qu'avez-vous voulu dire collectivement à la mairie de Bordeaux autour de ces recommandations ?	Mairie de Bordeaux, que faites-vous sur ces recommandations au regard des valeurs et des principes de la convention citoyenne ?			
		Déjà engagé	A l'étude	A envisager, qui impliquer ?	Non envisageable
S'emparer du travail de la convention sur le récit	Actions connues mais comment embarquer dans un mouvement qui donne envie. Récit qui prenne corps dans le quotidien / la vie concrète : devenir / partager les 12 séquences, prolonger les objets/ les formes (podcasts...) Diffusion : rendre plus visible ces récits (futur désirable) qui puissent identifier le chemin, les actions à mener pour l'atteindre.	Travail DGAC sur les imaginaires : culture à Bordeaux en 2050. EAC Lien sensible Valoriser les commandes déjà existantes (œuvre de la Chenaie) qui passent dans la ville, grilles du jardin public éditorialisées	Encourager les experts et les artistes dans les formes / les contenus de ce récit Travailler le rayonnement bibli autour du récit	Alimenter par des choses déjà en place qui donnent envie (rue aux enfants) Illustrer pour déconstruire le plafond de verre. Ce qui existe, faire le lien présent / futur. Mobiliser les acteurs et s'appuyer sur les événements Label Bordeaux 2040	

		autour de l'art et de l'écologie			
Former et sensibiliser	Débloquer les choses ; toucher quelque chose de plus individuel, plus moteur, plus profond. Articuler la conduite du changement systémique à l'individuel Mise en avant des co-bénéfices	La DGAC a formé tous les agents à la fresque du climat Le travail MNE (DVA) mis à disposition pour que le plus grand nombre s'en empare	Kit fournitures scolaires s/ sobriété		
Travailler sur la restauration scolaire	Espace de discussion professeurs / parents / élèves Alternative végétale	Le SIVU lutte contre le gaspillage alimentaire Récupérer en fin de semaine les denrées pour lesquelles la chaîne du froid n'est pas rompues Tri des fermentescibles		Marchés transports scolaires et extra scolaires Formation des enseignants à la fresque du climat (avec DASEN)	Le serait sans autant de contraintes réglementaires (rupture chaîne du froid + redistribution)

Table « Economie – Tourisme – Entreprise – Commerce – Commande publique »

Recommandations de la convention	Membres de la convention, qu'avez-vous voulu dire collectivement à la mairie de Bordeaux autour de ces recommandations ?	Mairie de Bordeaux, que faites-vous sur ces recommandations au regard des valeurs et des principes de la convention citoyenne ?			
		Déjà engagé	A l'étude	A envisager, qui impliquer ?	Non envisageable

<p>Embarquer les entreprises dans la transition</p> <p>Orienter la commande publique vers l'ESS (économie sociale et solidaire)</p> <p>Relocaliser les achats de la ville pour assurer des débouchés et des prix garantis aux agriculteurs</p>	<p>Les entreprises créent de la richesse, à guider vers le respect de l'environnement, une évolution de leurs pratiques (ESS), modèle le plus proche des valeurs et principes promus</p>	<p>Plateforme Responsabilité sociale des entreprises (RSE) (questionnaire ateliers, clubs)</p> <p>Cellule pour les toutes petites entreprises (TPE)</p> <p>Appui aux structures de l'ESS</p> <p>Marchés réservés</p> <p>Procédures d'autorisation d'occupation temporaire avec critères</p> <p>SPASER (schéma de promotion des achats publics socialement et écologiquement responsables) retravaillé</p> <p>Achats du SIVU (Syndicat intercommunal à vocation unique) (objectif 60 % de BIO en 2025)</p>	<p>Extension de l'aire métropolitaine</p> <p>Encourager le réemploi</p>	<p>Déclinaison comme critères dans la commande publique</p> <p>Solliciter le législateur pour pousser les critères et inventer l'expérimentation</p> <p>Muscler les critères</p> <p>Amplifier</p>	
<p>Déployer la monnaie locale La GEMME auprès des commerçants et des Bordelais</p> <p>Prendre contact et s'inspirer des organisations engagées dans l'ESS</p>		<p>Plan d'action de développement (subventions habitations)</p> <p>Convention Ville, Métropole, Département Région</p> <p>Présidence du forum mondial de l'ESS (GSEF) position de leadership</p>	<p>Régie système de paies (outils et process à revoir)</p>	<p>Payer en GEMME sa facture d'eau (cf. Bordeaux Métropole) et les services municipaux (cantine Piscine...)</p> <p>Amplifier avec moyens supplémentaires notamment pour communiquer. (Argent de poche en GEMME pour les enfants)</p>	

				Améliorer la communication	
limiter la privatisation de l'espace public		Questionnaires en cours sur la place des terrasses (place pour les commerces, les enfants, le sport			
Redonner sa place au marché extérieur et intérieur		Augmentation de la place accordée aux producteurs (40 % sur les marchés de plein air) avec stands collectifs. Etude des attentes et besoins des habitants (complémentarité marchés / commerçants)	Accompagner les producteurs dans leur organisation de vente		

Table « Gouvernance territoriale – Démocratie – Evaluation »

Recommandations de la convention	Membres de la convention, qu'avez-vous voulu dire collectivement à la mairie de Bordeaux autour de ces recommandations ?	Mairie de Bordeaux, que faites-vous sur ces recommandations au regard des valeurs et des principes de la convention citoyenne ?			
		Déjà engagé	A l'étude	A envisager, qui impliquer ?	Non envisageable
Renforcer l'interdépendance entre territoires ruraux et urbains	Faciliter l'accès à la nature	Maison écocitoyenne Boucles de randonnées Création de parcs ENS (espace naturel sensible) Education en « séjours verts » Suppression des vacances au ski Cartographie de tout ce qui existe		Partenariat avec d'autres administrations (type département) pour créer une cartographie commune et développer les échanges Jumelage entre centres sociaux de Bordeaux et d'autres communes	
DEMOCRATIE : Renforcer la citoyenneté (accompagnement citoyen) <i>Community organizer</i>	Développer les moyens et le pouvoir d'agir. Ambassadeurs de proximité ou de quartier, hors institution mairie	Végétalisation Ambassadeurs de l'eau	Stratégie de proximité à l'échelle des mairies de quartier	La mairie peut mettre du matériel à disposition Centre sociaux ? Mairies de quartier ? Valorisation de l'initiative personnelle	Implication directe de la mairie
Comité citoyen	Outil « de l'après » = embarquer d'autres personnes que les membres de la convention citoyenne pour faire vivre et continuer le travail	Droit d'interpellation citoyenne Observatoire de la démocratie permanente			
EVALUATION Organiser une restitution		Plan climat : fait/ pas fait Résultats quantifiables		Co-construire les critères / indicateurs d'évaluation Benchmark de ce qui se fait ailleurs Travail avec l'université sur les recherches sur la transition écologique	Multiplier les indicateurs sans avoir de réelles possibilités de les calculer

DEMOCRATIE Démarche par consentement	Exercice démocratique qui ne laisse personne de côté	Prise en considération dans l'observatoire de la démocratie		Adaptable à certains moments (charte d'accueil par exemple) pour faire adhérer à un changement	Inapplicable à certaines formes comme le conseil municipal
--	---	--	--	---	---

Table « Foncier – Aménagements – Alimentation »

Recommandations de la convention	Membres de la convention, qu'avez voulu dire collectivement à la mairie de Bordeaux autour de ces recommandations ?	Mairie de Bordeaux, que faites-vous sur ces recommandations au regard des valeurs et des principes de la convention citoyenne ?			
		Déjà engagé	A envisager, qui impliquer ?	A envisager	Non envisageable
Végétaliser Désimperméabiliser les sols	<p>Faire coïncider le patrimoine, l'architecture avec la végétalisation de la ville</p> <p>Il persiste des quartiers dans le centre de Bordeaux qui restent très minéralisés (ex Bordeaux Sud)</p> <p>Attention, on ne maîtrise que 25% du foncier</p> <p>Impression que l'arbre est « trop » mis en avant /vs accompagnement de l'arbre</p> <p>Végétalisation des écoles</p>	<p>Travail avec l'ABF autour de la végétalisation en lien avec le patrimoine. Travail en lien avec les métropoles européennes.</p> <p>Adaptation de chaque projet au contexte local (perméabilité / réseaux...). Complexité bordelaise liée à la nature des sols.</p> <p>Label « bâtiment frugal bordelais »</p> <p>Trame verte Bordeaux : identification des secteurs déficitaires/ priorisation</p> <p>Travail sur les palettes végétales pour développer la végétalisation</p> <p>Projet de cours buissonnières</p>	<p>Travail d'explication des citoyens à la trame verte</p> <p>Organisation des villes du patrimoine mondial</p> <p>Comment organiser le patrimoine ?</p>	<p>25 % de maîtrise publique : comment agir sur les 75% restant :</p> <p>Incitation</p> <p>Négociation</p> <p>Règlementation</p>	<p>Travail d'information, partage de connaissances avec le Département, la Région sur RETEX stratégie de végétalisation des cours.</p>

		<p>(140 cours d'école, 15/ an)</p> <p>Plantation de fruitiers arbustifs et arbres (150/an, 4000 plantes potagères) Donner à voir, éduquer.</p> <p>Académie des jardiniers (animation en mairies de quartier). Formation grand public</p> <p>Distribution annuelle de plants d'arbres, dont des fruitiers en 2024</p>			
ALIMENTATION Eduquer à l'alimentation durable	<p>Travailler à des jumelages entre certains quartiers de la ville et des villes avoisinantes pour permettre de mettre en lien les enfants et les agriculteurs</p> <p>Faire que la ville soit motrice au niveau des acteurs économiques pour que des produits plus durables soient proposés et rendus accessibles</p> <p>Quelle échelle géographique pour une résilience alimentaire de la ville de Bordeaux ?</p>	<p>Travail sur l'alimentation en crèches et alimentation des séniors (SIVU + de bio et plus de local + de saisonnalité).</p> <p>Accompagnement via les centres sociaux sur l'animation autour de la cuisine.</p> <p>Divers appels à projet au sein desquels il y a des actions autour de l'alimentation.</p> <p>La commande publique impose des obligations de recourir à des circuits courts / des producteurs locaux</p>	<p>Projet de 2 fermes urbaines, (fermes hybrides avec lieu pédagogique / animation) au Grand Parc et à la Benauges et Le Haillan (foncier Ville de Bordeaux)</p>	<p>QUESTIONS / PROPOSITIONS DES CONVENTIONNES</p>	
				<p>Mettre en place des locaux dans chaque quartier pour mettre une AMAP à demeure pour permettre aux habitants d'avoir une alternative à la grande distribution.</p> <p>Aider à l'installation d'agriculteurs à l'intérieur de la ville en leur garantissant un minimum de commande pour stabiliser leur modèle économique</p>	

	<p>La Ville met-elle à disposition des locaux pour que des associations (AMAP) puissent s'installer ? (A demander aux centres sociaux)</p>	<p>Option végétarienne à tous les repas</p> <p>Festival BON autour de la résilience alimentaire. Distribution de fiches de recette végétarienne</p> <p>Territoire expérimentant la sécurité sociale alimentaire</p> <p>Gestion avec le CREPAQ de quelques frigos solidaires</p> <p>Récupération de denrées non consommées</p> <p>Epiceries solidaires (pas dans tous les quartiers) + Action de sensibilisation aux partenariats avec l'épicerie solidaire.</p>		<p>Plus et mieux informer sur les bienfaits de l'alimentation BIO ;</p>	
--	--	---	--	---	--

Table « Bâtiment - Energies renouvelables – Numérique »

Recommandations de la convention	Membres de la convention, qu'avez-vous voulu dire collectivement à la mairie de Bordeaux autour de ces recommandations ?	Mairie de Bordeaux, que faites-vous sur ces recommandations au regard des valeurs et des principes de la convention citoyenne ?			
		Déjà engagé	A l'étude	A envisager, qui impliquer ?	Non envisageable
Renforcer la rénovation énergétique	Difficultés à trouver à qui demander des aides et à remplir les dossiers. Proposition d'un guichet unique avec accompagnement	Il existe (à Bordeaux métropole) un service d'accompagnement y compris avec rendez-vous à domicile et des permanences où il n'y a personne -> enjeu de visibilité du dispositif Massification de la rénovation du parc public		Prendre une partie du budget des aides non consommé pour renforcer la communication auprès des particulier et des artisans du bâtiment Réfléchir au curseur à mettre entre confort et sobriété. Si on est plus sobre, on a moins besoin d'investir pour rénover. (Déjà commencé avec la baisse des températures dans les équipements sportifs).	Réduire la complexité du millefeuille des aides. L'enjeu pour l'administration est de faire l'intermédiaire avec la population
Créer un récit de la ville du futur pour mobiliser la population					
Utiliser les panneaux publicitaires pour diffuser des informations utiles d'intérêt général		Une part de ces espaces et/ou une portion du temps est réservée à la communication de la ville			
Individualiser les frais de chauffage, là où il est collectif	Sensibilisation et responsabilisation sur la sobriété		Réflexion sur les résidences autonomes – trouver des compromis sur la sobriété		

Interdiction de l'éclairage des commerces toute la nuit		Il existe une réglementation		Identifier qui est responsable des contrôles du respect de la réglementation	
Imposer dans les bâtiments neufs des exigences du type « bâtiment frugal »		La collectivité se l'impose sur ses bâtiments			
Optimiser l'occupation des bâtiments		Hébergement d'urgence l'hiver dans les équipements sportifs	Foisonnement des usages dans les écoles Enjeu d'organisation du travail des agents, d'accès et de sécurité Urbanisme temporaire (Algéco – logement dans les bâtiments municipaux)	Bourse d'offres par les entreprises pour héberger des sans-abris dans les bureaux. Enjeu de dignité des sans-abris et besoin d'organisation par les services sociaux	Réquisition de logements
Penser le numérique à l'heure des transitions (accès, usage, ressources)	Effets délétères des écrans, particulièrement pour les mineurs	« 10 jours sans écran », un défi parents /enfants qui prend de l'ampleur		Angle « sobriété numérique » à inclure dans les JDD	
Renforcer le recours aux énergies renouvelables		Gros travail de développement des réseaux de chaleur urbains (géothermie + biomasse) Expérimentation de technique innovantes (plutôt sur la rénovation / construction de bâtiments que sur les ENR)	Pousser les modèles d'autoconsommation collective Augmenter la part de Biogaz dans les consommations de la ville	Contribuer à l'évolution de la loi	

		<p>100% d'électricité verte sur les équipements publics</p> <p>Installation systématique de panneaux photovoltaïques sur les bâtiments publics</p>			
--	--	--	--	--	--

Tableaux de contribution de l'atelier d'atterrissage avec les acteurs du territoire

Table « Transversal – Ressources humaines – Social – Santé »
Table « Gouvernance territoriale – Démocratie – Evaluation »

Recommandations	Membres de la convention citoyenne, qu'avez-vous voulu dire aux acteurs du territoire autour de ces recommandations ?	Acteurs du territoire, que faites-vous sur ces recommandations au regard des valeurs et des principes de la convention citoyenne ? Des actions sont-elles engagées ? Comment sont-elles mises en œuvre ?	Quelles coopérations créer ou renforcer sur le territoire pour amplifier ces actions ?
Etablir une gouvernance partagée	<p>Favoriser une coopération entre producteur, entre producteurs et consommateurs. Inclure les citoyens (les consulter)</p> <p>Le changement prend du temps et nécessite le consentement de tous</p>		<p>Ouvrir des espaces de partage d'expériences sur des initiatives citoyenne afin de les reconnaître, de les valoriser, en tirer des apprentissages et essayer.</p> <p>Mettre en place une culture des coopérations (quels sont les besoins, quels seront les bénéfices ?)</p> <p>Rendre visible les complémentarités</p>
Mettre en place un comité citoyen	<p>Coopération v/s concurrence des acteurs. Trouver les co-bénéfices en demandant aux citoyens de donner leur avis dans le choix des projets</p>		<p>Participer à la vie citoyenne et aux décisions.</p> <p>Faire participer les employés à la prise des décisions (expertise des personnes sur le terrain)</p>

Expérimenter la semaine de 4 jours	<p>Discussion 35h vs 32h</p> <p>Besoin de temps, libérer du temps, qualité de vie</p> <p>S'engager dans des associations, dans la vie de la cité</p>		<p>Les entreprises y trouvent un intérêt pour réduire leur impact environnemental</p> <p>Tous nos systèmes sont impactés (voir d'autres pays)</p>
------------------------------------	--	--	---

Table « Communication/Publicité – Education/formation – Accompagnement – Culture »
Table « Economie – Tourisme – Entreprise – Commerce – Commande publique »

Recommandations	Membres de la convention citoyenne, qu'avez-vous voulu dire aux acteurs du territoire autour de ces recommandations ?	Acteurs du territoire, que faites-vous sur ces recommandations au regard des valeurs et des principes de la convention citoyenne ? Des actions sont-elles engagées ? Comment sont-elles mises en œuvre ?	Quelles coopérations créer ou renforcer sur le territoire pour amplifier ces actions ?
<p>COMMUNICATION / PUBLICITE</p> <p>Diminuer et réorienter la publicité</p>	<p>Point d'attention notamment financier : 1.2 M€ par an pour les panneaux de 2 m2 exclusivement, les autres ne relèvent pas de la ville.</p> <p>Volonté : plus de communication citoyenne, contenu vertueux, visibilité des actions qui ont lieu mais dont personne n'a connaissance. Faciliter l'accès à l'information</p>	<p>Zéro Waste : Action en place contre cette logique de surconsommation. Donner des temps de com à des enseignes acteurs locaux du bien commun (ESS - économie sociale et solidaire) qui émergent et n'ont souvent pas la parole.</p> <p>Petits débrouillards : une démarche éducative à porter, sortir de sa bulle, aller chercher les infos, lien avec la citoyenneté.</p>	<p>Identifier des acteurs locaux du bien commun qui auraient besoin de visibilité</p> <p>Communication officielle municipale pour légitimer l'action des structures associatives / ESS</p> <p>Associer les acteurs locaux - mais qui est local ou non ? (cf. « local Wasting » parisien qui se décline à Bordeaux = ce n'est pas ça le local) PRECISER la définition (où on travaille, avec qui, avec quel effet sur le territoire ?)</p>
<p>EDUCATION / FORMATION</p>	<p>Question : comment on crée une discipline individuelle ?</p> <p>Trouver la manière d'aller au-delà de la sensibilisation / formation pour que créer un vrai changement dans le quotidien</p>	<p>Zero Waste : pas d'uniformisation des contenus sur l'environnement dans ce qui est proposé aujourd'hui aux scolaires. Par exemple, ce que l'éducation nationale a prévu dans ses programmes en 2027...</p>	<p>Amplifier les projets « grandeur nature »</p> <p>Acteurs locaux : définition</p>

		<p>Former les associatifs et municipaux qui travaillent dans les écoles</p> <p>Restauration scolaire : gros travail fait par la municipalité (actuelle et passée)</p> <p>Constats : les scolaires sont souvent perdus sur ces sujets : à qui s'adresser et comment ? Cela dépend aussi de la motivation des enseignants, équipes éducatives</p> <p>Soucis : On ne s'adresse pas au bon niveau dans l'éducation nationale (enseignants, directeurs) = aller plus haut dans la hiérarchie (Friction entre éducation populaire et éducation nationale)</p> <p>Outils utilisés par la convention citoyenne = outils d'éducation populaire</p> <ul style="list-style-type: none"> - Eveiller à la pensée critique - Preuve que cela fonctionne... A déployer 	<ul style="list-style-type: none"> - Devenir de vrais partenaires de la collectivité et pas seulement des opérateurs
--	--	---	---

Table « Foncier – Aménagements – Alimentation »
Table « Bâtiment - Energies renouvelables – Numérique »
Table « Mobilités – Eau – Déchets »

Recommandations	Membres de la convention citoyenne, qu'avez-vous voulu dire aux acteurs du territoire autour de ces recommandations ?	Acteurs du territoire, que faites-vous sur ces recommandations au regard des valeurs et des principes de la convention citoyenne ? Des actions sont-elles engagées ? Comment sont-elles mises en œuvre ?	Quelles coopérations créer ou renforcer sur le territoire pour amplifier ces actions ?
FONCIER	<p>Le foncier doit être en priorité consacré à l'agriculture y compris en coopération avec la Métropole.</p> <p>Utiliser le micro foncier (rues squares) pour végétaliser.</p> <p>Utiliser le foncier y compris les toitures</p>	<p>Complicé d'intervenir sur les budgets dans le cadre d'opérations de renouvellement.</p> <p>Plus de biodiversité</p> <p>Végétaliser</p> <p>Rendre l'espace habitable</p> <p>Interviennent sur les toits avec incitation vers les entreprises (ex planter des fruitiers)</p>	<p>Sur le foncier, définir de vraies priorités et des protections pérennes</p> <p>Aux changements de mandats, éviter les changements de politiques en créant des instances indépendantes...</p> <p>Intégrer la biodiversité à la question du foncier</p> <p>Question du prix du foncier et de la rentabilité</p> <p>Valorisation des friches zones commerciales</p> <p>Problématique : le compromis alors qu'il faudrait de la radicalité. (CF : études d'impact également avec des moyens, règles appliquées + contrôle)</p>
Alimentation	Local bio à privilégier en restauration collective	Demande alternative sans viande ET végétale Projets alimentaire territoriaux : échelle métropole	
Eau	Redonner une personnalité juridique au fleuve	Questionnement sur le bon outil pour créer un lien autour du fleuve	Ne pas oublier les autres problématiques liées à l'eau, fuites, sobriété, gestion de crise La question de la taille du fleuve (amont/aval)

Végétalisation	Agir sur la proximité/ bien être /qualité de vie	Association : sensibilisation	Créer une nouvelle palette végétale adaptée au climat (avec les pépinières)
Mobilités	Continuer à réduire la place de la voiture en ville : <ul style="list-style-type: none"> - En développant l'offre des transports en commun (adaptée au mieux à différents publics) - En améliorant la pratique du vélo (sécurisation) - Déployer le prêt de vélos - Ajouter des garages à vélos en supprimant des places de parking non occupées, ou transférer de la surface au sous-terrain. 	La question de la gratuité continue à faire débat (pression sur le budget des transports en commun) mais le signal est fort Prendre exemple sur les villes modèles (Copenhague)	Etablir des conventions tri ou quadri partites avec la ville, la Métropole, le Département, la Région sur les sujets fonciers / mobilité / Déchets Faire du transversal (et non du silo) avec un référent thématique Peu de moyens actuellement sur les brigades anti-incivilités Développer les efforts sur la communication vers les usagers
Bâtiments		Environ 15% de vacances sur le parc immobilier Réhabilitation : qualité des matériaux Le label « frugal » n'est coercitif, le rendre obligatoire. Les petites structures le font	Plus de biogéosourcé Formation agent BTP grand public et propriétaires

Tableaux de contribution de l'atelier d'atterrissage avec les collectivités partenaires

Table « Social – Revenu universel - Alimentation »

<i>Recommandations</i>	<i>Membres de la convention citoyenne, qu'avez-vous voulu dire aux collectivités partenaires autour de ces recommandations</i>	<i>Collectivités partenaires, que faites-vous sur ces recommandations au regard des valeurs et des principes de la convention citoyenne ? Des actions sont-elles engagées ? Comment sont-elles mises en œuvre ?</i>	<i>Quelles coopérations créer ou renforcer sur le territoire pour amplifier ces actions ?</i>
Expérimenter un revenu universel localement	Contexte général de la proposition : <ul style="list-style-type: none"> - Prendre le temps de l'engagement, du ralentissement - Temps nécessaire pour vivre, cuisiner, s'occuper des autres et faire face au changement climatique, temps d'éducation, de transport, etc. 	Revenu universel : président du département est engagé depuis de nombreuses années : expérimentation montée, démarche engagée pour prototyper différentes expérimentations, travail de citoyens sur la question du temps (l'université était socle de la proposition). Plusieurs scénarios avaient été imaginés. MAIS confronté à une impossibilité de mise en œuvre locale, pas de droit à l'expérimentation obtenu au niveau de l'Etat (avec 12 autres départements). Donc, rien n'a été mis en place à l'époque. L'idée est toujours très présente au niveau des élus et affichée en une sur le site du département : <ul style="list-style-type: none"> - Encore un projet de revenu de base pour la jeunesse (idée portée et partagée) - Mais contexte financier complexe - Pas forcément de plaidoyer au niveau de l'Etat 	Droit d'interpellation citoyenne (plateforme en ligne) qui peut être déclenché Attention : le département ne peut répondre que si ça relève de ses compétences + interpellation recevable avec un minimum d'arriver à 66 signatures en 2 mois (voir sur le site du département de la Gironde) Interpellation du président du département par courrier à solliciter pour un plaidoyer Rejoindre un plaidoyer actif sur ce sujet pour le soutenir au niveau national

<p>Instaurer une obligation d'éducation autour de l'alimentation locale, biologique et végétale au sein des établissements scolaires</p> <p>Lutter contre le gaspillage alimentaire</p>		<p>Sécurité sociale de l'alimentation expérimentée en Gironde : Sur le même modèle que la sécurité sociale d'après-guerre Une caisse dédiée à toutes et tous pour une alimentation démocratiquement conventionnée (soutien du modèle de l'aide alimentaire pour arriver sur un modèle de droit à l'alimentation)</p> <p>Avec : Département de Gironde, Bordeaux, Acclimat'Action</p> <p>Expérimentation : 1) Université 2) Démocratie alimentaire (travail de 40 girondins pour la charte de conventionnement)</p> <p>Initiative lancée sur 4 territoires : Bègles, Bordeaux Nord et La Benauge, le Pays Foyen et le Sud-Gironde. + expérimentation à Bordeaux par les étudiants</p> <p>Allocation mensuelle : 150 + 75 par personne du foyer Cotisation différente et autodéterminée.</p> <p>Impact sur la santé, la vie des gens, dans un objectif de transformer le système agroalimentaire français.</p> <p>Maison de la solidarité du département et lien avec Agenda 21 :</p>	<p>Espace « La Gironde s'invente » (film inspirant) : idée du « Demain » local + cartographie avec initiatives locales ⇨ On peut s'auto-identifier et se mettre en contact avec les porteurs de projets : - Inscription en tant que collectif de la convention - Le relayer auprès de ses réseaux</p> <p>+ Wiki « La Gironde s'invente »</p> <p>+ Espace de rencontres physiques « La Cousinade » le 27 juin 2024 sur les transformations sociales et écologiques. ⇨ Réseau multi-acteurs qu'on peut intégrer avec le collectif.</p> <p>➔ OSER !</p>
---	--	---	---

		<ul style="list-style-type: none"> - Accompagnement sur les questions économie, finance, alimentation, cuisine - Travailleurs sociaux formés sur ces sujets <p>Alimentation scolaire + approvisionnement des collèges : ils sont autonomes mais font partie d'un groupement d'achat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Appui du département pour que les lots de marchés soient adaptés local/bio au-delà de la réglementation EGALIM - Formations par des structures spécialisées - Parcours de sensibilisation pour les étudiants/élèves - Potagers de collèges avec producteurs ou associations (sensibilisation) <p>Politiques agricoles au niveau du département : aides à l'installation, aides pour le bio, mais leviers d'action faibles (compétence de la région) + régie agricole</p> <p>Commission environnement des jeunes : sujet sur la lutte contre le gaspillage alimentaire</p> <p>Soutien aux associations qui œuvrent sur les enjeux de sensibilisation, jardins partagées, épiceries solidaires</p>	
--	--	---	--

Table « Gouvernance territoriale – Démocratie »

<p>Recommandations</p>	<p>Membres de la convention citoyenne, qu'avez-vous voulu dire aux collectivités partenaires autour de ces recommandations</p>	<p>Collectivités partenaires, que faites-vous sur ces recommandations au regard des valeurs et des principes de la convention citoyenne ? Des actions sont-elles engagées ? Comment sont-elles mises en œuvre ?</p>	<p>Quelles coopérations créer ou renforcer sur le territoire pour amplifier ces actions ?</p>
<p>Comité citoyen</p>	<p>Augmenter l'implication des citoyens</p> <p>Améliorer l'efficacité et la cohérence de cette idée et/ou des structures équivalentes déjà existantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Comment faire travailler les citoyens volontaires ? - Comment faire travailler les services et structures entre elles ? 	<p>Hybridation des structures territoriales (hypothèse à court terme avant possible création ou non du comité citoyen)</p> <p>Intégration réelle des minorités et de l'opposition pour permettre un travail en bonne intelligence et ne pas faire que de l'idéologie, ne se contenter d'écouter certaines personnes ou groupes</p>	<p>De nombreuses instances (réglementaires ou non) existent déjà au niveau de la Ville et de la Métropole mais pas au niveau du département</p> <p>Objectif : augmenter l'implication des citoyens au sein des structures départementales</p> <p>Attention à ne pas créer une couche d'instance supplémentaire ou en contradiction avec ce qui existe déjà</p> <p>Attention de ne pas donner aux citoyens l'illusion de leur donner un pouvoir qui n'aboutira pas, attention à ne pas faire de fausses promesses pour « enfermer » les citoyens participants.</p>

**Grand dialogue citoyen
« Urgence climatique : tous acteurs »**

Juin 2024

Bilan financier



Le tableau ci-dessous présente les coûts marchands du Grand dialogue citoyen sur l'urgence climatique, correspondant aux prestations engagées par la Ville de Bordeaux pour mener le Grand dialogue, essentiellement consacrées à l'assistance à maîtrise d'ouvrage, l'animation, l'expertise externe, la communication ou encore la restauration. Les coûts non marchands correspondant à la mobilisation des moyens humains et techniques internes à la Ville de Bordeaux ne sont pas valorisés dans le bilan financier.

Identification des enjeux	12 000€ TTC
Phase 1 - Effervescence	106 445€ TTC
Phase 2 - Convention citoyenne	151 517€ TTC
Phase 3 - Atterrissage	35 640€ TTC
Clôture & bilan	45 573€ TTC
Divers communication	9 306€ TTC
TOTAL	360 481€ TTC

Le mot de la fin

Le Grand dialogue citoyen « Urgence climatique : tous acteurs » initié par la Ville de Bordeaux a été une folle aventure humaine et démocratique !

Notre joyeuse équipe d'animateurs, de vidéastes, de comédiens, de musiciens, d'agents de la Ville de Bordeaux a eu le plaisir d'accompagner ces 15 mois de travail aux côtés d'élus, d'experts et de citoyens engagés.

Ce premier Grand dialogue a tout d'abord débuté par une question qui nous préoccupe toutes et tous « Face à l'état d'urgence climatique, comment amplifier les actions d'adaptation et d'atténuation du changement climatique ? », et qui s'est déclinée en trois phases.

Une effervescence pour entendre et comprendre les urgences climatiques des Bordelaises et Bordelais.

Une convention citoyenne avec 100 habitants tirés au sort et missionnés pendant 4 mois (voire un peu plus) pour s'interroger, pour délibérer collectivement sur comment mieux agir pour nous adapter à l'urgence climatique.

Un atterrissage avec les élus, les agents de la Ville de Bordeaux, les acteurs du territoire, les collectivités partenaires pour identifier collectivement les chantiers prioritaires à poursuivre, à amplifier, à ouvrir et les conditions pour y arriver.

Nous retenons la nécessité de faire transition ensemble, de se connaître, de se reconnaître, de croiser les regards et les approches, d'écrire des récits désirables pour co-construire et décider ensemble de réponses à la hauteur des enjeux climatiques, environnementaux et sociaux actuels.

C'est tout cela et plus encore que nous avons partagé avec plus de 140 participants le 15 mai dernier pour la journée de clôture de ce premier Grand dialogue citoyen.

L'après-midi pour « réfléchir et agir ensemble » avec une conférence inversée de Christophe Cassou, climatologue et directeur de recherche au CNRS, un atelier participatif aux côtés des membres de la convention citoyenne pour poursuivre les récits du Bordeaux de demain, un podcast immersif du « Calendrier de l'après » par des étudiants de l'école 3iS sur la base de travaux de membres de la convention citoyenne, des ateliers de sensibilisation pour les enfants par l'association Les Petits Débrouillards, des espaces d'information autour des dispositifs de démocratie permanente de la Ville de Bordeaux et de la Commission nationale du débat public.

La fin de journée pour « s'engager ensemble » autour d'une plénière participative sur les enseignements du Grand dialogue, les engagements pris par la Ville de Bordeaux et sur le lancement du budget participatif avec Christophe Cassou, des membres de la convention citoyenne, les élus de la Ville de Bordeaux et les garants de la Commission nationale du débat public.

Le soir pour « vivre ensemble », tout simplement, autour d'un temps convivial et festif avec une guinguette cocktail et invitation à danser autour d'un bal trad' avec les danseurs et musiciens du groupe Oriès.

Merci à tous les Bordelaises et Bordelais qui ont fait vivre ce premier Grand dialogue citoyen !

Extrait de la plénière participative du 15 mai 2024, journée de clôture du Grand dialogue citoyen « Urgence climatique : tous acteurs » de la Ville de Bordeaux